



**PUBLIC ORDER
EMERGENCY
COMMISSION**

**COMMISSION
SUR L'ÉTAT
D'URGENCE**

Public Hearing

Audience publique

**Commissioner / Commissaire
The Honourable / L'honorable
Paul S. Rouleau**

VOLUME 22

INTERPRÉTATION FRANÇAISE

Held at :

Library and Archives Canada
Bambrick Room
395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Monday, November 14, 2022

Tenue à:

Bibliothèque et Archives Canada
Salle Bambrick
395, rue Wellington
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Le lundi 14 novembre 2022

INTERNATIONAL REPORTING INC.

<https://www.transcription.tc/>

(800)899-0006

II Appearances / Comparutions

Avocats en chef de la Commission	Me Shantona Chaudhury Me Jeffrey Leon
Avocats séniors de la Commission	Me Frank Au Me Erin Dann Me Gabriel Poliquin Me Natalia Rodriguez Me Daniel Sheppard
Avocats régionaux de la Commission	Me Mona Duckett Me Sacha Paul Me Maia Tsurumi
Avocats de la Commission	Me Stephen Armstrong Me Misha Boutilier Me Eric Brousseau Me Sajeda Hedaraly Me Alexandra Heine Me Nusra Khan Me Étienne Lacombe Me John Mather Me Allison McMahan Me Jean-Simon Schoenholz Me Dahlia Shuhaibar Me Guillaume Sirois-Gingras
Directrice exécutive de la Commission	Mme Hélène Laurendeau

III

Appearances / Comparutions

Gouvernement du Canada	Me Robert MacKinnon Me Donnaree Nygard Me Brendan van Niejenhuis Me Andrea Gonsalves Me Andrew Gibbs Me Caroline Laverdière Me Stephen Aylward
Gouvernement de la Saskatchewan	Me P. Mitch McAdam, K.C. Me Michael J. Morris, K.C.
Gouvernement du Manitoba	Me Denis Guenette Me Coral Lang
Gouvernement de l'Alberta	Me Mandy England Me Stephanie Bowes Me Hana Laura Yamamoto Me Peter Buijs Me Shaheer Meenai
Ville d'Ottawa	Me Anne Tardif Me Alyssa Tomkins Me Daniel Chomski
Ville de Windsor	Me Jennifer L. King Me Michael Finley Me Graham Reeder

IV

Appearances / Comparutions

M. Peter Sloly	Me Tom Curry Me Rebecca Jones Me Nikolas De Stefano
Service de police d'Ottawa	Me David Migicovsky Me Jessica Barrow
Police provinciale de l'Ontario	Me Christopher Diana Me Jinan Kubursi
Service de police de Windsor	Me Thomas McRae Me Bryce Chandler Me Heather Paterson
Fédération de la police nationale	Me Nini Jones Me Lauren Pearce Me Jen Del Riccio
Association canadienne des chefs de police	Me Aviva Rotenberg
CLA/CCCDL/CAD	Me Greg DelBigio Me Colleen McKeown
Union des chefs indiens de la Colombie-Britannique	Me Cheyenne Arnold-Cunningham Me Meagan Berlin Me Mary Ellen Turpel-Lafond
Association de National Crowdfunding & Fintech	Me Jason Beitchman

V

Appearances / Comparutions

Fondation de la Constitution
Canadienne et le Professeur Alford

Me Sujit Choudhry

Me Janani Shanmuganathan
Prof. Ryan Alford

Coalition des résidents d'Ottawa et
entreprises

Me Paul Champ
Me Emilie Taman
Me Christine Johnson

The Democracy Fund, Citizens for
Freedom, Coalition JCCF

Me Rob Kittredge
Me Antoine D'Ailly
Me Alan Honner
Me Dan Santoro
Me Hatim Kheir
Me James Manson

Association canadienne des libertés
civiles

Me Cara Zwibel
Me Ewa Krajewska

Les organisateurs du convoi

Me Brendan Miller
Me Bath-Sheba Van den Berg

Bureau d'assurance du Canada

Me Mario Fiorino

VI
Table of Contents / Table des matières

	PAGE
Représentations par Me Nusra Khan	1
<u>S.-MIN. ROBERT STEWART, Sous affirmation solennelle</u>	5
<u>S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON, Sous affirmation solennelle</u>	5
Interrogatoire en chef par Me Shantona Chaudhury	6
Contre-interrogatoire par Me Brendan Miller	86
Contre-interrogatoire par Me Anne Tardif	99
Contre-interrogatoire par Me Jessica Barrow	107
Contre-interrogatoire par Me Tom Curry	115
Contre-interrogatoire par Me Emilie Taman	123
Contre-interrogatoire par Me Christopher Diana	130
Contre-interrogatoire par Me Stephanie Bowes	138
Contre-interrogatoire par Me Cara Zwibel	144
Contre-interrogatoire par Me Janani Shanmuganathan	148
Contre-interrogatoire par Me Jennifer King	154
Contre-interrogatoire par Me Mitch McAdam	159
Contre-interrogatoire par Me Rob Kittredge	165
Contre-interrogatoire par Me Colleen McKeown	170
Contre-interrogatoire par Me Cheyenne Arnold-Cunningham	171
Contre-interrogatoire par Me Robert MacKinnon	175
Ré-interrogatoire par Me Shantona Chaudhury	184
<u>S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN, Sous affirmation solennelle</u>	190
<u>M. JOSEPH COMARTIN, Assermenté</u>	190
Interrogatoire en chef par Me Shantona Chaudhury	191
Interrogatoire en chef par Me Dahlia Shuhaibar	216

VII

Table of Contents / Table des matières

	PAGE
Contre-interrogatoire par Me Brendan Miller	227
Contre-interrogatoire par Me Hatim Kheir	233
Contre-interrogatoire par Me Brendan van Niejenhuis	238

Ottawa, Ontario

--- L'audience débute le lundi 14 novembre, 2022 à 9:30

LA GREFFIÈRE: *Order.* À l'ordre.

The Public Order Emergency Commission is now in session. La Commission sur l'état d'urgence est maintenant ouverte.

COMMISSAIRE ROULEAU: *. Good morning.* Bonjour.

J'espère que tout le monde a eu une bonne fin de semaine.

Alors, si je comprends bien, nous avons une présentation, donc un rapport de survol, c'est bien ça?

--- REPRÉSENTATIONS PAR Me NUSRA KHAN:

Me NUSRA KHAN: Bonjour, Monsieur le commissaire.
Nusra Khan, avocate pour la Commission.

Je vais attendre qu'on affiche le PowerPoint.

Alors, je vais présenter le rapport, ce sont « Les entités au gouvernement qui sont appliquées dans la décision pour invoquer la Loi », et on l'a maintenant sur la base de données, et ça sera affiché pour le public.

Alors, ce rapport, c'est COM.[OR]00000008.

Alors, en guise d'introduction, cette présentation avait porté sur les mandats de trois entités gouvernementales : l'Exécutif, le premier ministre, et aussi le Bureau du Conseil privé. Et évidemment, il y avait d'autres agences et ministères impliqués dans la décision d'invoquer la *Loi sur les mesures d'urgence*, et on entendra ces témoins dans les deux prochaines semaines.

L'objectif, c'est de mettre en contexte et

1 contextualiser le témoignage pour les parties, le public, et
2 bien sûr le Commissaire.

3 Alors, la définition du 17(1) de la *Loi sur les*
4 *mesures d'urgence*...

5 **L'INTERPRÈTE:** Alors, l'interprète va interrompre
6 en attendant que Madame ralentisse un peu. Le service est
7 maintenant suspendu.

8 **AUCUNE INTERPRÉTATION [09.31.37 - 09.32.48]**

9 **L'INTERPRÈTE:** Ici, l'interprète. Malheureusement,
10 le débit ne permet pas l'interprétation. Merci.

11 **AUCUNE INTERPRÉTATION [09.32.53 - 09.35.45]**

12 **Me NUSRA KHAN:** Le deuxième, c'est le groupe
13 d'intervention qui a repris la gestion après le 8 février et
14 présidé par le premier ministre et avait l'autorité
15 décisionnelle. Ils se sont rencontrés les 12, 13 et 14, et entre
16 le 17 jusqu'au 23 de façon quotidienne.

17 Je vais ajouter qu'il y avait deux réunions avec
18 le Cabinet... où on a discuté de la Loi, c'était les 3 et
19 15 février.

20 Maintenant, pour le Bureau du premier ministre,
21 c'est l'agence politique centrale qui appuie le premier ministre
22 comme chef du gouvernement, leader d'un parti politique et un
23 membre du Parlement.

24 Le personnel donne des conseils sur les
25 politiques, les communications, les affaires parlementaires, et
26 il y a un directeur du personnel qui se rapporte directement au
27 premier ministre et nommé par le premier ministre, et tout le
28 personnel « sont » exemptés, ce sont des nominations

1 temporaires.

2 Le Bureau est le lien entre les intérêts
3 partisans et les opérations du gouvernement et le premier
4 ministre. Il y a des liens étroits avec le personnel politique,
5 les bureaux, et aussi les fonctionnaires au Conseil privé.

6 Le Bureau du Conseil privé est l'agence centrale
7 de coordination. Contrairement au Bureau du premier ministre, ce
8 sont des conseils non partisans, et pour cette raison, on
9 l'appelle souvent le « ministère du Premier ministre » et dirigé
10 par le greffier du Conseil privé [...] le secrétaire au Cabinet et
11 le chef de la fonction publique. Comme secrétaire au Cabinet, le
12 greffier s'assurer des affaires courantes et la préparation des
13 notes de service et tout ce qui est document confidentiel.

14 De plus, le Bureau est aussi le ministère pour
15 certains ministères, comme l'Intergouvernemental, appuyé par le
16 Secrétariat et aussi pour la Protection civile.

17 Un autre acteur principal, c'est le NSIA. [...]

18 **L'INTERPRÈTE:** L'interprète est désolée, mais elle
19 va encore suspendre le service.

20 **AUCUNE INTERPRÉTATION [09.38.50 à 09.39.19]**

21 **Me NUSRA KHAN:** Alors, voici un organigramme qui
22 décrit tout ce qui se passe au Conseil du Bureau du Conseil
23 privé.

24 [...]

25 Le NSIA préside les opérations, ce qu'on appelle
26 le DMOCC, et le sous-secrétaire copréside la Sécurité nationale.

27 [...]

28 **L'INTERPRÈTE:** Alors, puisque nous n'avons pas les

1 documents avant d'interpréter ou d'être en cabine, on ne peut
2 pas suivre quand ça va aussi rapidement que cela. Merci.

3 **AUCUNE INTERPRÉTATION [09.40.12 à 09.40.44]]**

4 **Me NUSRA KHAN:** Et j'aimerais déposer trois autres
5 présentations [...]

6 **COMMISSAIRE ROULEAU:** [Ralentissez pour les
7 interprètes, s'il vous plait.]

8 **Me NUSRA KHAN:** [Oui.]

9 [...] donc, un rapport qui donne un sommaire de
10 tout ce qui s'est passé en janvier 2022 et aussi les examens
11 judiciaires qui ont été débutés et qui est coté *COM.OR0000001*.

12 Le deuxième rapport à déposer, c'est un rapport
13 qui est un sommaire des manifestations aux six ports d'entrée en
14 janvier et février 2022, et c'est le *COM.OR00000006*.

15 Et enfin, le dernier rapport de survol, c'est un
16 sommaire des responsabilités du Parlement et son comité de
17 révision, *COM.OR00000007*.

18 Et voilà, c'est tout pour moi. Merci.

19 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Les parties pourront
20 retrouver ce document, c'est utile pour fins d'établir qui
21 devraient être interrogé à mesure qu'on passe par les
22 ministères, parce que pour des raisons évidentes, le contre-
23 interrogatoire est limité pour chacune des parties.

24 Alors, vous devriez peut-être cibler les
25 ministères et les témoins qui auraient les réponses.

26 Alors, à ce moment-ci, nous avons une paire de
27 témoins, cette fois-ci?

28 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Merci, Monsieur le

1 Commissaire. Shantona Chaudhury [...]

2 [...] Rob Stewart et Dominic Rochon comme prochains
3 témoins, s'il vous plait.

4 **LA GREFFIÈRE:** Monsieur Stewart, voulez-vous jurer
5 sur la bible ou faire une affirmation solennelle?

6 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Une affirmation.

7 **--- S.-MIN. ROBERT STEWART, Sous affirmation solennelle**

8 **LA GREFFIÈRE:** Votre nom, s'il vous plait?

9 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Robert Neil Affleck
10 Stewart. Robert - R-O-B-E-R-T N-E-I-L [A-F-F-L-E-C-K S-T-E-W-A-
11 R-T].

12 **LA GREFFIÈRE:** Affirmez-vous solennellement que
13 votre témoignage devant la Commission sera la vérité, toute la
14 vérité, et rien d'autre que la vérité?

15 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui, je le jure... je
16 l'affirme.

17 **LA GREFFIÈRE:** Monsieur Rochon, voulez-vous jurer
18 sur un document religieux ou une affirmation?

19 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Une affirmation.

20 **LA GREFFIÈRE:** Votre nom, s'il vous plait?

21 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Dominic James
22 Rochon.

23 **--- S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON, Sous affirmation solennelle**

24 **LA GREFFIÈRE:** Affirmez-vous solennellement que
25 votre témoignage devant la Commission sera la vérité, toute la
26 vérité, et rien d'autre que la vérité?

27 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Oui, je l'affirme.

28 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Allez-y.

1 --- INTERROGATOIRE EN CHEF PAR Me SHANTONA CHAUDHURY:

2 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Bonjour, Messieurs. On va
3 commencer avec votre résumé de témoignage.

4 On s'est rencontrés le 1^{er} septembre, alors
5 WTS.0000... cinq zéros en tout cas, 66.

6 Monsieur Rochon, Monsieur Stewart, il y a de vos
7 collègues qui ne sont pas là aujourd'hui, ils ne vont pas
8 témoigner, mais ils étaient là, [notamment monsieur Talal
9 Dakalbab. Je ne suis pas certaine si je le prononce bien.]

10 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** [Dakalbab.]

11 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** [Excusez-moi?]

12 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** [Dakalbab.]

13 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** [Dakalbab. Merci.]

14 Il y avait monsieur Deryck Trehearne.

15 Confirmez-vous que vous avez revu le sommaire de
16 l'entrevue et de confirmer que, en ce qui concerne votre
17 affirmation, que vous l'adoptez et que, à ce que vous sachiez,
18 c'est exact et que vos collègues ont aussi accepté que c'est
19 exact?

20 **L'INTERPRÈTE:** Les deux font signe que oui.

21 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Monsieur Stewart, à
22 l'époque du convoi en janvier et février, vous étiez le sous-
23 ministre de la Sécurité publique.

24 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

25 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et maintenant, vous êtes
26 sous-ministre du Commerce international.

27 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** C'est récent, le
28 17 octobre.

1 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Monsieur Rochon, à
2 l'époque des évènements, vous étiez l'associé sous-ministre
3 adjoint principal?

4 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Oui.

5 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et vous avez quitté la
6 Sécurité publique et maintenant vous avez un autre poste?

7 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Oui.

8 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Maintenant, vous êtes avec
9 le ministère du Transport?

10 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Oui.

11 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et c'était quand?

12 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Le 31 octobre.

13 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** D'accord. Très récent
14 aussi.

15 Et maintenant, on va dans le rapport
16 institutionnel de la Sécurité publique, [DOJ.IR.0000008].

17 Monsieur Stewart, Sécurité publique Canada a
18 préparé et a déposé son rapport institutionnel. L'avez-vous
19 revu?

20 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

21 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et est-ce que c'est exact,
22 d'après vous?

23 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

24 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Pouvez-vous confirmer que
25 ç'a été déposé comme preuve de la Sécurité publique?

26 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je crois que oui.

27 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** D'accord. Cela dit,
28 maintenant donnez-nous un survol de la structure de Santé (sic)

1 publique parce que c'est passablement compliqué comme ministère
2 parce que c'est aussi la Protection civile. Alors, parlez-nous
3 de la Sécurité publique de façon générale.

4 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Sécurité publique, c'est
5 un petit ministère qui couvre tout ce qu'il y a à voir avec la
6 sécurité du pays, il comporte trois directorats, donc la
7 Cybersécurité, la Prévention des crimes et la Gestion des
8 urgences. Et il y a d'autres directions qui font un travail plus
9 de nature corporative.

10 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Mais celui que vous avez
11 mentionné, c'était les trois qui étaient appliqués lors du
12 convoi.

13 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui, ce sont les
14 directions politiques.

15 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et Monsieur Rochon pour la
16 Cybersécurité gère cinq directions, je vais... c'est le
17 paragraphe... les pages...

18 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** [...] Oui.

19 Alors, la branche de Cybersécurité a cinq
20 divisions. Essentiellement, elle est responsable pour les
21 politiques de sécurité des opérations, de sécurité des
22 infrastructures cryptiques, la cybersécurité, et sur les trois
23 dernières années, il y a eu un groupe spécial pour la sécurité
24 économique.

25 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Si on peut descendre dans
26 le document?

27 Alors, pour ce qui est des coordinations des
28 infrastructures critiques, on dit que vous menez « l'effort

1 national pour améliorer la résilience du Canada, de
2 l'infrastructure du Canada ».

3 Est-ce que cela inclut la protestation?

4 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Oui, c'est possible.
5 Et ce directeur-là en particulier supervise les stratégies en
6 matière d'infrastructure critique. Ç'a été mis en place depuis
7 2010, et dans les deux dernières années, nous avons remis cela à
8 jour, cette stratégie, et ce directeur en particulier s'engage
9 avec les dix secteurs critiques d'infrastructure. Il y a le
10 secteur privé, les secteurs publics pour chacun de ces secteurs,
11 et ils traitent de choses, disons, on évalue les risques et
12 lorsqu'il y a des menaces, ça peut être lié à la cybersécurité
13 ou tout autre type d'infrastructure qui peut couvrir ces dix
14 points.

15 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, ensuite, le point
16 suivant... la ligne, le Groupe sur la sécurité économique (FES),
17 est-ce que ça a eu un rôle à jouer dans le convoi?

18 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** En fait, non. Ce
19 groupe de travail, comme j'ai dit, a été mis sur les trois
20 dernières années pour voir le cadre plus élargi de sécurité
21 économique. C'est un terme qui veut dire beaucoup de choses,
22 mais d'un point de la sécurité nationale, ce groupe de travail
23 regardait à travers différents prismes les menaces potentielles,
24 l'économie du Canada, ça peut aller de menaces directes d'États
25 hostiles, des menaces qui peuvent émaner... et, en fait, on a un
26 système très élaboré à travers tout le Canada de contrôles,
27 contrôle à l'exportation, des textes de loi, des outils. Mais ce
28 groupe de travail voulait voir... cherchait à voir si ces outils

1 étaient adéquats pour nous protéger contre des menaces
2 contemporaines.

3 Donc, on va vers une stratégie de protection,
4 donc, économique pour, par exemple, protéger la sécurité de la
5 propriété intellectuelle, par exemple. Mais ce groupe de travail
6 n'avait pas de rôle direct à jouer en l'occurrence.

7 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Merci.

8 Alors maintenant, pour ce qui est de vos rôles
9 individuels et vos responsabilités, Monsieur Stewart, est-ce que
10 vous pouvez nous dire, tout d'abord nous parler de votre rôle
11 général comme sous-ministre de Sécurité publique et décrire ce
12 qui se passait au plus haut niveau, votre rôle, donc, pour ce
13 qui est des évènements?

14 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Alors, comme sous-
15 ministre, je suis responsable pour l'administration du
16 département, du ministère, et je fournis des politiques pour ce
17 qui a trait à la sécurité publique, et je supervise la livraison
18 des programmes, des programmes de contributions, des programmes
19 de financement pour différentes activités.

20 Et aussi, je travaille avec les chefs qui sont
21 dans ce portefeuille, et « portefeuille », je veux dire des
22 organisations qui sont responsables auprès du ministre, et il y
23 a cinq organisations principales : la GRC, CBSA, les services,
24 donc, d'intelligence, et les Services correctionnels du Canada,
25 et le Conseil des libérations conditionnelles, et ils répondent
26 indépendamment auprès du ministre, mais nous travaillons
27 ensemble et nous fournissons des conseils, et parfois le
28 ministère pourra émettre des textes de loi à leurs... pour eux.

1 Dans le contexte de cette protestation, je
2 travaillais avec un sous-groupe qui était impliqué dans la
3 gestion des appels au quotidien, avec surtout la GRC, entre
4 autres, et [CBSA principalement, et SCRS.]

5 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Nous allons en entendre
6 parler bientôt, et merci de parler sans trop d'acronymes. Très
7 apprécié. Nous apprenons ces acronymes. Services frontaliers, on
8 peut comprendre, ou Services secrets, on peut comprendre aussi.

9 Monsieur Rochon, est-ce que vous pouvez nous dire
10 au plus haut niveau quel était votre rôle à l'époque et votre
11 rôle dans le convoi?

12 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Mon rôle, je dirais
13 que, après avoir passé en revue ces cinq directorats dans ma
14 branche, eh bien, le directeur en particulier, c'est le
15 directeur des opérations de sécurité nationale. Eh bien, par ce
16 directorat, j'ai une responsabilité, et je veux faire référence
17 à la présentation qui a été faite ce matin où on a parlé du
18 Bureau du Conseil privé et de son rôle, eh bien, avec le BCP, il
19 y a un Secrétariat au renseignement et il y a un responsable, et
20 moi, j'ai une responsabilité à transmettre à 16 ministères et
21 agences qui concernent la sécurité pour discuter au quotidien
22 les problèmes d'urgence et de sécurité. Il s'agit de coordonner
23 et de pouvoir répondre à toutes réponses à la sécurité
24 nationale.

25 Donc, ce comité s'appelle le Comité national du
26 sous-ministre adjoint pour les opérations – en anglais,
27 ADMNSOPs. Et ADMNSOPs se rencontre une fois par semaine, et
28 durant le convoi, je dirais que les rencontres habituelles du

1 mardi 25 janvier, nous avons discuté du convoi, mais après cette
2 date, nous nous sommes rencontrés quotidiennement à travers
3 toute la durée de cette situation, si je peux dire.

4 Alors donc, mon rôle essentiellement était de
5 transmettre avec, donc, mes collègues du BCP, donc avec tous les
6 représentants de ces départements, de ces ministères et de ces
7 agences, et je peux vous donner le détail, mais on se
8 réunissait, on discutait s'il était approprié de gérer de telle
9 ou telle manière si ça concernait la sécurité nationale.

10 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Oui, je veux vraiment que
11 vous alliez dans le détail, Monsieur.

12 Qui étaient vos collègues du BCP?

13 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Mike MacDonald était
14 le secrétaire assistant au Secrétariat pour la sécurité et le
15 renseignement.

16 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Vous avez anticipé, en
17 fait, ma question suivante parce que le grand sujet que je
18 voudrais couvrir ici, c'est la préparation pour... en matière de
19 sécurité publique pour le convoi. Et cela rejoint ce que vous
20 disiez, monsieur Rochon, la sécurité, les Renseignements, le
21 rôle des Renseignements. Si vous voulez en parler et parler...
22 dire comment cela va avec la préparation.

23 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Alors, pour ce qui
24 est du Fédéral, vous avez des gens qui rassemblent de
25 l'information, vous avez des gens qui l'analysent, et vous avez
26 des gens qui utilisent ces informations. Et nous sommes un
27 consommateur d'informations, nous ne rassemblons pas et nous
28 n'évaluons pas la qualité de ces renseignements.

1 Pourquoi est-ce qu'on consomme les informations?
2 C'est pour nous informer et pour de manière à prendre des
3 décisions de manière éclairée. Et ces décisions sont faites à
4 travers toutes les agences et départements. Alors, les personnes
5 clés pour rassembler les renseignements, c'est les Services
6 secrets, les Communications, les Services frontaliers qui
7 rassemblent, donc, ce qui se passe aux frontières, la GRC, mais
8 en fait, au-delà de cette famille fédérale, il y a des
9 renseignements qui sont rassemblés dans telle ou telle
10 juridiction différente, au niveau municipal, au niveau
11 provincial, et cetera.

12 Alors, les renseignements, ça veut dire beaucoup
13 de choses, c'est très large, c'est pas une science exacte, et ça
14 fournit seulement des renseignements à un moment donné.

15 La famille fédérale a également des évaluateurs
16 de ces informations, ça veut dire qu'ils rassemblent différentes
17 informations, ils les comparent, et ils donnent un panorama de
18 la chose de manière à informer au mieux les décisions concernant
19 la sécurité nationale, et ces évaluateurs/évaluatrices, donc il
20 y a le Centre intégré pour le terrorisme, il y a aussi un
21 secrétariat avec le BCP qui évalue, mais dans une certaine
22 mesure aussi, les Services secrets également font leurs propres
23 évaluations et sont à même de fournir des rapports, tout comme
24 la GRC d'ailleurs.

25 Alors, lorsqu'on se réunit, donc le groupe
26 ADMNSOPs utilise différents fragments de l'information de
27 manière à nous informer, donc, sur ce qui se passe dans le monde
28 entier et qui pourrait mener à telle ou telle chose et qui

1 pourrait mener à une menace.

2 Alors, dans toute cette situation avec le convoi,
3 maintenant je dirais qu'il y a eu des informations qui étaient
4 rassemblées au niveau de la juridiction policière et qui ont pu
5 remonter au Fédéral, à la table du Fédéral. Et, bien sûr, la GRC
6 est à cette table-là et fournit des informations qu'ils jugent
7 utiles et qui remontent de différents services de police à
8 travers le pays et ils mettent ça à la table s'il y a quelque
9 chose qui concernerait le pays.

10 Mais il y a des questions de sécurité nationale,
11 il y a des questions de police à gérer à travers le pays.

12 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, dans votre entrevue,
13 et nous allons revenir à certains de ces points, mais vous avez
14 dit qu'avant l'arrivée du convoi, donc la branche Cybersécurité
15 ne rassemblait pas et ne disséminait pas d'informations sur le
16 convoi parce qu'à ce point il n'y avait pas d'indications que ça
17 pourrait monter au niveau national, être un problème de sécurité
18 nationale.

19 Est-ce que vous pouvez nous parler du seuil
20 déclencheur et de voir quand vous avez commencé à faire cela?

21 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Alors, là encore,
22 nous ne rassemblons des informations, nous consommons
23 l'information. Nous recevons cette information de différentes
24 parties, donc la GRC et d'autres que j'ai déjà dites. Mais les
25 centres opérationnels du gouvernement est un autre élément de
26 sécurité publique. Ils tombent sous la coupe de la branche,
27 donc, de gestion des urgences.

28 Mais le centre qu'on appelle GOC, donc, gère tous

1 types d'urgences et rallie toutes sortes d'informations et
2 dissémine ces informations en matière d'urgences. Il y a
3 27 centres opérationnels à la Sécurité publique. Et je mentionne
4 cela parce que, bien évidemment, s'il y a potentiellement une
5 protestation ou, par exemple, le jour de la fête nationale, s'il
6 y a une zone à surveiller, s'il y a une menace potentielle, ce
7 centre opérationnel du gouvernement va rassembler de sources
8 ouvertes, en fait, des informations et les faire remonter à la
9 communauté du Renseignement national pour voir s'il y a un
10 risque potentiel, par exemple de mouvements sociaux ou quelque
11 chose qui puisse causer problème.

12 Et donc, ce GOC, comme on l'appelle, aurait été
13 la première entité à rassembler les informations, et la fin de
14 semaine avant le convoi, avant que le convoi ne se mette en
15 branle pour Ottawa, il rassemblait des informations et les
16 disséminait.

17 Et suivant cela, Transports Canada, bien sûr, vu
18 leur mandat, auraient commencé à regarder la chose, à voir les
19 problèmes dans la fluidité du trafic, de la circulation, et
20 Kevin Brousseau, membre du... donc, de cette entité, [aurait
21 appelé Mike MacDonald et moi pour] s'assure[r] que le ADMNSOPs,
22 que ce comité du ADMNSOPs était au courant parce que ça pouvait
23 remonter et devenir un problème national, de sécurité nationale
24 vu le fait que ça se passait à travers tout le Canada.

25 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et vous avez dit il a bel
26 et bien appelé, n'est-ce pas?

27 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Oui, c'est ça.

28 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, je conviens que

1 GOC, comme on l'appelle, a commencé à suivre... à faire un suivi à
2 partir du 19 janvier et à fournir deux types de rapports. L'un,
3 « Les points clés sur l'impact potentiel sur les infrastructures
4 [critiques] », et deuxièmement, l'autre rapport sur les
5 opérations au quotidien, et ç'a été produit les 25 et
6 28 janvier.

7 Alors, est-ce qu'il y a des différences
8 principales entre ces types de rapports?

9 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Non.

10 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et qui reçoit ces
11 rapports?

12 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je ne peux pas dire
13 exactement la totalité de la distribution, mais essentiellement,
14 c'est fédéral-provincial, et les points clés, ça irait à un
15 groupe sélectionné de personnes haut placées ou de sous-
16 ministres. C'est un collègue, monsieur Trehearne, qui s'occupe
17 de ce GOC et qui saurait cela au mieux.

18 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Si vous voulez, je peux
19 clarifier un point ici. Mon collègue a parlé, donc, de
20 l'information. GOC ne consomme pas l'information et les
21 rapports. Non, il regarde sur des sources ouvertes des
22 informations qu'on obtient de différentes parties et s'il y a
23 une protestation ou un évènement à Ottawa qui a besoin de
24 coordination avec les services de police, eh bien, là, ils vont
25 aussi participer, mais rien de cela ne fait partie de choses qui
26 sont classifiées.

27 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, [distinction] entre
28 information et information protégée, l'intelligence, si vous

1 voulez.

2 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Alors, je vais parler en
3 premier, puis Dominic ensuite, s'il veut.

4 Alors, l'information, les renseignements, c'est
5 tout ce qui est du domaine public. Ça n'est pas classifié
6 d'aucune manière. On pourrait peut-être argumenter sur ça, mais
7 d'une manière générale et autant que je sache, il n'y a pas
8 besoin de protéger cela, alors que les renseignements classifiés
9 – l'intelligence – doivent être protégés et gardés parce que
10 c'est une question de sécurité nationale.

11 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Donc, il y a
12 différents types d'informations, il y a l'intelligence humaine –
13 les informations –, il y a l'intelligence des signaux, il y a
14 tous types qui peuvent être rassemblés et différentes agences et
15 ministères peuvent rassembler ces informations selon leur mandat
16 spécifique, seulement si cela tombe sous la coupe de leur
17 mandat, tel que c'est défini par la loi, les textes de loi.

18 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Merci. Je comprends que
19 vous consommez, donc, et vous ne rassemblez pas dans la Sécurité
20 publique. En fait, on entendra ITAC et le CSIS, donc..

21 Mais autre chose, Monsieur Clerk, est-ce que vous
22 pouvez sortir TRN0000011?

23 Alors, c'est un extrait d'un transcript du
24 commissaire Carrique, de son témoignage, et qui date d'il y a
25 deux semaines à peu près. Je vous donne le contexte et ensuite
26 je vous poserai quelques questions.

27 Alors, la référence, c'est à la page 90. Si on
28 veut la montrer?

1 Le contexte est le suivant. Le commissaire
2 Carrique a été interrogé par mon collègue, Monsieur Brousseau,
3 d'une référence qui est dans un rapport de PPO, et dans
4 l'entrevue... la Commission a entendu déjà beaucoup de preuves,
5 des rapports fournis par la PPO et autres, mais dans l'entrevue
6 que nous avons eue en septembre, vous nous avez dit que vous
7 n'aviez pas entendu ni l'un ni l'autre de choses spécifiques sur
8 ce projet et cela n'était pas remonté jusqu'à vous. Et je crois
9 que cela, donc, rejoint ce que vous avez dit que, en fait, on ne
10 fait pas remonter toutes ces choses-là à vous, sinon ça serait
11 par la GRC.

12 Est-ce que vous pourriez un petit peu commenter
13 sur cela, s'il vous plait?

14 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Oui, certainement.
15 Je dirais... et vous aurez l'occasion, je pense, de parler avec la
16 GRC, avec les Services secrets également, vous avez... il y a des
17 membres de juridictions au niveau municipal ou provincial, mais
18 à chaque niveau, je penserais, et je crois que c'est bel et bien
19 le cas, qu'il y a des corps qui rassemblent de l'information, de
20 l'intelligence sur différentes questions, et s'il y a un
21 incident particulier qui a lieu, ils vont rassembler différentes
22 opérations et rassembler des informations sur ces questions
23 spécifiques. Et ici, en l'occurrence, je pense que la PPO aurait
24 commencé cette opération.

25 Et les services de police se rassemblent et
26 communiquent avec la GRC, et je suis sûr que la GRC aurait su
27 tout ce qui aurait émané de cela, certainement, tout comme tout
28 ce qui aurait émané des Services de police d'Ottawa, tout comme

1 autres services de police de l'Ontario, ou même à travers le
2 Canada.

3 Et pour ce qui est de notre Comité de sécurité
4 nationale qui regarde la situation opérationnelle, la GRC nous
5 ferait remonter toute information importante, mais ils ne
6 feraient pas référence à telle ou telle opération, ils ne nous
7 diraient pas d'où viendraient spécifiquement l'information, ils
8 le signaleraient s'il y avait quelque chose.

9 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, si la GRC avait
10 quelque chose sur le projet Hendon et si c'était pertinent, vous
11 vous attendriez en avoir connaissance.

12 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Oui.

13 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Merci. C'est utile.

14 Pour en revenir à cette transcription,
15 commissaire Carrique, on lui pose une question concernant un
16 rapport Hendon et une menace potentielle à la souveraineté et
17 sécurité nationale du Canada. – vers la ligne 19.

18 Et si on peut défiler jusqu'à la page 91?

19 Alors, je vais lire les paragraphes. Commissaire
20 Carrique :

21 « C'est ce qu'on demande, c'est une
22 analyse plus poussée de la menace.
23 Hendon a eu ces conversations avec les
24 autres partenaires pour voir s'il y
25 avait une menace qui ferait en sorte
26 qu'ils devraient répondre. Comme nous
27 le savons, dans la *Loi du SCRS*, la
28 sécurité du Canada, ça ne dit pas

1 exactement « sécurité nationale ». La
2 sécurité publique a un contexte
3 beaucoup plus large. Et si on regarde
4 la stratégie, comment c'est décrit par
5 Sécurité publique, ça comprend un
6 impact sur l'économie, l'activité [aux]
7 infrastructures critiques et les points
8 d'entrée internationaux. »

9 Alors, Messieurs, pouvez-vous expliquer ou
10 commenter quand on parle de la stratégie de sécurité publique
11 chez Sécurité publique Canada?

12 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** La sécurité... la
13 stratégie, en fait, remonte à 2004. Et il y a plusieurs
14 universités qui ont recommandé que le gouvernement canadien
15 fasse une mise à jour de cette stratégie.

16 Alors, quand on parle du SCRS, et si le critère
17 tombait en vertu de leur loi, le commissaire Carrique [...] je
18 crois, le SCRS peut recueillir des renseignements, mais
19 seulement si on atteint un certain critère. Le SCRS est une
20 entité et qui va alimenter le paysage de la sécurité publique.
21 Alors, ils ont des cibles et c'est peut-être... c'est l'extrémisme
22 idéologique violent.

23 La Sécurité publique a aussi une stratégie pour
24 le terrorisme, la cybersécurité, on élabore aussi une stratégie
25 économique aussi, et on aimerait créer un cadre des ennemis
26 hostiles.

27 Alors, la raison pour laquelle nous n'avons pas
28 une stratégie mise à jour, c'est que la sécurité nationale

1 touche tous les niveaux et toutes les couches de la société
2 canadienne, sans rentrer dans les menaces dues aux changements
3 climatiques, la pandémie, la situation en santé publique.

4 Et malheureusement, à ce que je sache, il n'y a
5 pas de définition dans la loi de la « sécurité nationale ». Le
6 SCRS a une définition de menaces à la sécurité du Canada. Je
7 crois que la sécurité... [la *Loi sur la communication*
8 *d'information ayant trait à la sécurité du Canada* », c'est ce
9 qu'on appelle SCIDA, protection des communications et de
10 divulgation.

11 Alors, nous avons des corps d'examen pour examen..
12 [l'Office de surveillance d'activités en matière de sécurité
13 nationale et de renseignement, le Comité des parlementaires sur
14 la sécurité nationale et le renseignement – l'OSSNR, le CPSNR],
15 et des tas d'autres (sic). Alors, ils ont défini leurs
16 compétences pour la sécurité nationale et ça couvre 16 agences
17 et ministères.

18 Alors, quand on parle de sécurité nationale, on
19 ne regarde pas forcément une menace ou une menace de terrorisme,
20 mais plutôt l'incidence sur la capacité du Canada de maintenir
21 la sécurité de ses institutions, sa démocratie, son peuple, son
22 économie, et la résilience de toutes ces choses-là.

23 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** D'accord. Du point de la
24 sécurité publique, il y a une distinction entre sécurité
25 nationale et les menaces à la sécurité du Canada, comme défini
26 dans la *Loi du SCRS*.

27 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Oui.

28 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** De là, [...]. Avec

1 l'information que la Sécurité publique avait avant l'arrivée du
2 convoi et qui venait de diverses sources...

3 Et Monsieur le greffier, je vais vous demander le
4 document suivant [PB.CAN.00000703], alors c'est le « GOC Key
5 Points » [du 27 janvier].

6 Alors, dites-nous, quel était l'état des
7 connaissances et ce que vous anticipiez lorsque le convoi serait
8 arrivé?

9 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** [...] On surveillait le
10 niveau de protestation autour du mandat sur les vaccins vers le
11 [15] janvier. Alors, plusieurs groupes étaient en train de
12 surveiller ça. Il y avait des manifestations qui allaient se
13 produire, et on avait... on a su la formation du convoi vers le
14 20 janvier et c'était grâce au GOC et la planification et des
15 groupes de coordination, et un qui s'appelle INTERSECT, qui est
16 un groupe qui rassemble les policiers de la région et les autres
17 entités qui s'intéressent à la sécurité de la capitale
18 nationale.

19 Donc, ça serait donc des rencontres et il y avait
20 des rapports aussi, et ces rapports seraient reflétés dans ces
21 points clés lors de ces discussions.

22 Alors, le 27 janvier, c'est la veille de
23 l'arrivée des camions et je crois que juste avant le barrage à
24 Coutts. Alors, on surveillait ça de près et on commençait à
25 s'inquiéter qu'au nombre de camions et de où. Il y avait
26 beaucoup de convois qui venaient de l'est et de l'ouest, et je
27 crois même du sud. Alors, on tentait de comprendre tout ça et on
28 recevait de l'information de la GRC par rapport au nombre de

1 camions, les dates anticipées d'arrivée, et on posait des
2 questions, c'est quoi le plan pour gérer cette manifestation
3 lorsqu'elle va se produire.

4 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** D'accord. Merci.

5 Alors, Monsieur le greffier, on va défiler.

6 Donc, les convois qui proviennent de plusieurs
7 directions.

8 [...]

9 Alors :

10 « La police d'Ottawa prévoit 1 000 à
11 2 000 véhicules. »

12 Le convoi sera dirigé vers Sir John A. Macdonald.

13 « Et près de Vanier, l'ancien parc
14 Jetform sera utilisé pour garer les
15 camions et des véhicules avec
16 couchettes... », et cetera.

17 Alors, on avait déjà entendu à la Commission ce
18 que les plans étaient ou n'étaient pas, mais j'ai compris que
19 ceci reflète cette idée que les protestataires seraient garés à
20 ce qu'on appelle Coventry Road et viendraient en navettes.

21 Et maintenant, la partie « Évaluation » :

22 « Le SPO a établi que les gens n'ont
23 pas besoin de rester chez eux ou de
24 fermer les commerces... la PPO a sorti un
25 avis pour ne pas se déplacer... il y a
26 une coordination pour la réponse... il y
27 aura une perturbation au gouvernement...
28 aux activités gouvernementales seraient

1 mineurs parce que la plupart des
2 fonctionnaires sont à la maison...
3 INTERSECT indique que ça sera un
4 évènement significatif et très fluide
5 qui pourrait durer assez longtemps... »,
6 et « on anticipe une manifestation
7 pacifique. »

8 Est-ce que ça reflète l'information que vous
9 aviez à ce moment-là et vos attentes et ce que vous anticipez?

10 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

11 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, vous anticipez...
12 vous pensiez que ça durerait combien de temps? Vous vous
13 attendiez à quoi, une fois le convoi arrivé?

14 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Eh bien, ce que je
15 prévoyais, c'est que le convoi allait se garer, passer le
16 weekend et quitter le dimanche.

17 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Monsieur Rochon, c'est...

18 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Pour la situation
19 d'Ottawa, oui. Et on regardait pour voir... on gardait un œil sur
20 les manifestations à travers le pays, mais l'attente, c'était
21 que toutes ces manifestations soient pacifiques.

22 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Est-ce qu'il y a quelque
23 chose que vous aimeriez souligner par rapport à la situation au
24 pays et ce qui se produisait?

25 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Non. Le ministère
26 des Transports avait des préoccupations, le flux de circulation
27 et les chaînes d'approvisionnement, et je crois que l'ASFC a
28 commencé à poser des questions, surtout pour certains points

1 d'entrée.

2 Alors, du côté de l'infrastructure critique, et
3 c'est pour ça que le GOC était impliqué, c'est parce qu'il y
4 avait peut-être une menace aux infrastructures critiques, alors
5 c'est pour ça qu'on était... qu'on surveillait de près.

6 Mais ici, je vois que INTERSECT, qui était le
7 groupe plus large dont monsieur Stewart a parlé il y a quelques
8 moments, ont indiqué que la situation était très fluide et que
9 ça pourrait durer plus longtemps, surtout à Ottawa.

10 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** J'aimerais ajouter, les
11 convois étaient très organiques et c'était très difficile, et on
12 a parlé de « renseignement », mais pour avoir de bons
13 renseignements concernant les plans de ces convois, on
14 commençait à voir des convois à circulation au ralenti ailleurs
15 dans le pays. Et comme Dominic a dit, ça nous préoccupait que ce
16 mouvement pourrait croître et que finalement ça serait quelque
17 chose qui se produirait partout au pays. Et même à la fin
18 janvier, on voyait le barrage à Coutts au passage frontalier,
19 alors on avait déjà des preuves que ça pourrait avoir une
20 incidence, les infrastructures et l'économie [...]

21 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, vous pensiez que
22 peut-être ça pourrait devenir quelque chose de plus gros, mais
23 par rapport à Ottawa, vous pensiez que ça allait finir après le
24 weekend. Et comme nous le savons maintenant, c'est pas comme ça
25 que ça s'est produit, et il y a beaucoup de protestataires et de
26 camions qui sont demeurés après le weekend.

27 Le prochain sujet, c'est la réponse du
28 gouvernement fédéral. On va penser qu'il y avait des comités et

1 il y a eu des appels et des rencontres.

2 Alors, Monsieur Stewart, parlez-nous de la
3 réponse interne du gouvernement fédéral.

4 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Nous avons établi que...
5 donc, avant l'arrivée des convois à Ottawa, il y avait des
6 discussions dans les sous-ministres adjoints, les comités de
7 coordination, et des discussions bilatérales entre les
8 ministères, y compris Transports Canada, et simplement prendre
9 le pouls et s'assurer qu'on avait une connaissance
10 situationnelle, et je crois que le Bureau du Conseil privé
11 serait en train d'informer leurs gens, et le ministre était au
12 courant.

13 Lors du weekend, et quand c'était clair que le
14 convoi allait en fait rester, on a accéléré les discussions à
15 l'interne et on avait des breffages quotidiens avec un petit
16 groupe de ministres, donc Sécurité publique et de la Protection
17 civile, très souvent du Transport et les Affaires
18 intergouvernementales, et parfois le ministre de la Justice.
19 Alors, c'était des ministres principaux.

20 Et donc, les breffages ont commencé la première
21 semaine après le premier weekend et appuyés par des réunions du
22 comité opérationnel et d'autres discussions qu'on avait, et
23 c'était à l'extérieur du gouvernement, mais avec d'autres
24 fonctionnaires au pays.

25 Alors, ces deux groupes, le DMOCC de hauts
26 fonctionnaires et le groupe ministériel, c'était les deux
27 groupes où on discutait de la situation au pays et à Ottawa.

28 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, DMOCC, c'est un

1 autre acronyme?

2 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** [Désolé.]

3 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** On va en parler beaucoup
4 au cours des prochaines semaines, alors on va l'apprivoiser tout
5 de suite.

6 Qui participait au DMOCC?

7 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Le membership permanent,
8 donc les agences de renseignements, la GRC, Transports Canada,
9 Sécurité publique, le sous-ministre des Affaires mondiales, le
10 sous-ministre Immigration et Citoyenneté... je sais que je vais en
11 rater un... et le chef de la Défense...

12 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** [L'ASFC?]

13 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** [La Défense, l'ASFC...]

14 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Et oui, et voilà, l'ASFC
15 et Défense.

16 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, vous avez parlé de
17 la communication et... en fait, c'est une des agences qui fait du
18 « *signal intelligence* ». C'est quoi, ça?

19 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Le *Communications*
20 *Security Establishment* est responsable de deux choses. C'est des
21 signaux de renseignements sur des non-Canadiens qui sont à
22 l'extérieur du Canada, c'est un mandat très restreint, mais ils
23 sont responsables du Cyber Centre au Canada. Alors, ils
24 produisent des évaluations de risque pour les cyberincidents et
25 ces choses-là.

26 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** D'accord. Donc, il y avait
27 le DMOCC et les breffages quotidiens avec les sous-ministres. À
28 un très haut niveau, de qui on parlait dans ces breffages?

1 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Bien, l'objectif, c'était
2 premièrement une connaissance situationnelle, donc un breffage
3 au début, normalement c'était le commissaire de la GRC et le
4 président du ASFC concernant la situation sur le terrain. Et
5 avec d'autres informations d'autres sources. Si j'avais eu des
6 conversations avec d'autres fonctionnaires ailleurs, donc, je
7 faisais un petit rapport.

8 Et par la suite, on discutait de la capacité
9 gouvernementale pour composer avec la manifestation, le nombre
10 de GRC pour appuyer le SPO, et quels seraient les messages des
11 ministres aux Canadiens.

12 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, vous avez dit que
13 très souvent, c'était la commissaire Lucki?

14 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui, parce que la police
15 de compétence à Ottawa est liée à la GRC, et la GRC souvent fait
16 la coordination parce qu'ils sont quand même le corps policier
17 de compétence dans les petites municipalités.

18 Et la police, avec la PPO, ils avaient un centre
19 d'urgence pour la capitale nationale, et c'est de là que la GRC
20 avait l'information. Mais ces appels-là, ce n'était pas avec le
21 SPO ni la PPO. Alors, Madame la Commissaire, c'était elle qui
22 recueillait cette information.

23 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, le DMOCC et les
24 breffages ministériels, ça, c'est complètement interne au
25 gouvernement fédéral.

26 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Exactement.

27 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et avant de passer au
28 volet externe, Monsieur Rochon, dites-nous c'est quoi les sous-

1 ministres faisaient à ce moment-là.

2 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Il y avait aussi des
3 rencontres avec les sous-ministres aussi, alors c'est une couche
4 [...], c'est les sous-ministres adjoints de toutes ces agences qui
5 se réunissent et discutent des connaissances situationnelles [...]

6 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, est-ce qu'on
7 pourrait dire que la chaîne, ça serait... ça remonterait au... donc,
8 au CSGD?

9 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Oui.

10 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Monsieur Stewart,
11 maintenant je vais vous poser la question à propos des réunions,
12 des rencontres où il y avait des acteurs externes au
13 gouvernement fédéral.

14 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Alors, il y a plusieurs
15 choses à dire. Alors, de manière régulière, il y a des sous-
16 ministres adjoints, donc au niveau fédéral, il y a un
17 coprésident de ce comité, et c'est un comité pour la prévention
18 du crime, discuter de matières idoines, donc à travers toutes
19 les provinces et les territoires.

20 Donc, ce forum était utilisé pour des discussions
21 pour partager des informations.

22 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et c'est cela le FPTCPC...
23 je ne sais plus l'acronyme...

24 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui, c'est bel et bien
25 ça.

26 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** En anglais, CPCC...
27 prévention du crime.

28 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** C'est cela.

1 Bon, ça, c'était un forum. Maintenant, de manière
2 ponctuelle, on rencontrait les ministres des provinces et des
3 territoires pour discuter des situations de protestation à
4 travers le pays. Et cela a eu lieu plus d'une fois. J'ai
5 coprésidé un appel et mon collègue au ministère des Transports
6 avait un appel avec le ministère des Transports à travers le
7 pays à mesure de la protestation – on va y revenir –, mais d'une
8 manière générale, il y avait les sous-ministres qui faisaient
9 des appels et des rencontres.

10 Et aussi j'ai parlé à la ville d'Ottawa très tôt
11 dans la protestation avant que les choses ne se durcissent et
12 nous avons eu des appels et des discussions parmi les officiels,
13 mais aussi au niveau ministériel impliquant la ville et la
14 province.

15 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Très bien.

16 Monsieur le greffier, vous voulez sortir, s'il
17 vous plait, ONT00000159? Cinq zéros 159, c'est ça.

18 Il s'agit de notes que nous avons reçues de
19 l'Ontario d'une réunion de février, le 6 février, ce qui est...
20 qui est relié à la situation à Ottawa. Vous avez appelé ces
21 réunions pour voir ce qui se passait à Ottawa et évaluer la
22 situation.

23 Donc, je voulais parcourir différentes choses
24 dont vous avez parlé dans cette réunion. La première chose est
25 la suivante. Vous appelez cette réunion, vous vouliez avoir un
26 sens de ce qui se passait à Ottawa et voir comment résoudre la
27 situation. La première chose, c'est que vous avez noté que
28 certains des ministres fédéraux se souciaient de la situation et

1 voulaient résoudre la situation rapidement. De plus, il y avait
2 des soucis émanant des ministres fédéraux pour la coordination
3 fédérale et avec d'autres ministères de coordination des
4 opérations.

5 Est-ce que vous pouvez en dire plus sur ce dont
6 vous faisiez état là?

7 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui. En fait, je
8 regardais le fait que le gouvernement prenait... les gouvernements
9 prenaient cela, les protestations, très, très sérieusement. Il y
10 a une nature organique des choses, les choses évoluent
11 organiquement, naturellement, mais cela est passé à devenir
12 menaçant, une situation menaçante, et les ministres, de manière
13 active, autant que je sache, cherchaient à contacter leurs
14 homologues à travers le pays et à faire remonter les choses et à
15 mettre... faire émaner des plans... discuter de plans.

16 Il est important de noter qu'à aucun moment,
17 personne n'a commencé à dire à la police quoi faire, donner des
18 instructions, des directives, mais il était très intéressant de
19 savoir quels étaient les plans de police à travers le pays et
20 aussi voir comment mobiliser, peut-être pour... par exemple, avec
21 les services... avec l'Agence des services frontaliers, voir
22 comment mobiliser les agents et les polices locales.

23 Donc, il y avait une protestation grandissante
24 qui pesait de plus en plus sur les autorités locales, car de
25 plus en plus difficile à gérer, et à ce point-là, il manquait
26 un... comment dire... une coordination fédérale-provinciale, et je
27 faisais référence à cela même.

28 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, maintenant nous

1 pouvons aller plus bas dans le document. Voilà, lorsqu'il y a
2 « Rob Stewart » qu'on voit ici.

3 Alors...

4 Et si on va un peu plus bas encore. Excusez-moi,
5 continuez, s'il vous plait, à descendre. Voilà, nous y sommes.

6 Alors, Rob Stewart a posé la question suivante au
7 chef Peter Sloly :

8 « Quelle est la nature du soutien

9 qu'Ottawa voudrait vous demander? »

10 « Et Rob Stewart essayait de comprendre
11 en termes non explicites si le Service
12 de police d'Ottawa faisait appel à une
13 aide non... qui ne relève pas, donc, des
14 services de police de soutien des
15 militaires, par exemple. »

16 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Alors, oui. Alors, le
17 chef Sloly disait très ouvertement, dès le début presque après
18 la fin de semaine, qu'il avait besoin de plus de ressources. Et
19 très tôt dans le processus, la GRC a ajouté des ressources pour
20 aider la police d'Ottawa et le nombre était beaucoup plus bas
21 que ce que demandait le chef Sloly.

22 Donc, on ne savait pas exactement ce dont il
23 avait besoin, ça n'était pas très clair, en termes de
24 ressources. Et là, on parle de ressources de polices.

25 Et moi, j'avais déjà parlé à la Ville, et je veux
26 dire au gestionnaire de la ville, Steve Kanellakos, et il
27 n'avait aucune intention de mobiliser les Forces armées
28 canadiennes, par exemple pour gérer la protestation.

1 Et donc, je crois que ce n'est pas un sujet de
2 discussion à ce point-là. La question, c'était beaucoup plus de
3 voir l'étendue et la nature des ressources de police qui
4 seraient allouées pour la Ville.

5 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Très bien.

6 Et ensuite, le point suivant, c'est : quels sont
7 les points, les succès clairs dont on peut parler. Alors, de
8 quoi est-ce que vous parliez là?

9 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Le chef Sloly – et le
10 document parle clairement de la chose – faisait état de ce
11 qu'essayait de faire le Service de police d'Ottawa afin de
12 limiter, de contenir la protestation et il y avait... par exemple,
13 il y avait eu une construction dans un parc fédéral qui avait
14 été érigée et cela vraiment dérangeait pas mal, donc la police
15 était en négociation, bon, enfin il y avait du combustible, mais
16 pour du barbecue, je crois. Donc, la police a négocié pour
17 enlever cette petite construction dans le parc.

18 Et donc, la police a réussi à cela et le chef de
19 police a projeté un sens... a donné un sens, l'intention qu'ils
20 allaient continuer autant qu'ils pouvaient, la police d'Ottawa,
21 donc, avec toutes leurs ressources pour, donc, contrecarrer la
22 protestation.

23 Donc, c'était ça, on avait demandé quel était
24 votre plan dans le court terme. Ce n'était pas... à ce point-là,
25 ce n'était pas du tout l'idée que la police d'Ottawa allait
26 mettre un terme à la protestation, pas du tout.

27 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et cela, donc, montre bien
28 qu'il s'agissait de partage d'informations et c'était un petit

1 peu des réunions, des rencontres ouvertes, des rencontres de
2 discussions.

3 Alors, si on continue plus bas dans le document...
4 juste là. Encore plus bas, excusez-moi.

5 Nous arrivons à « Jody Thomas, National Security
6 Advisor » dans le document, onglet... alors, voilà. Voilà, nous y
7 sommes. Et un peu plus bas, encore plus bas, page suivante.
8 Alors, voilà, nous y sommes.

9 Alors, Monsieur Stewart, je voudrais vous poser
10 la question suivante. Ces rencontres étaient au niveau des
11 officiels, n'est-ce pas, des responsables?

12 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

13 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et il y avait une
14 participation de l'Ontario, monsieur Di Tommaso a participé à
15 ces réunions et nous avons entendu parler monsieur Di Tommaso la
16 semaine dernière. Et vous avez vu cette citation attribuée à
17 Jody Thomas, conseillère en sécurité publique, elle nous a dit
18 que c'était en fait un responsable émanant du PCP et que, donc,
19 il a... ça implique aussi le CSGD. Donc :

20 « C'était une réunion positive. Est-ce
21 que la province pourrait se tourner
22 vers le Fédéral s'il y avait des
23 débordements de la protestation au-delà
24 d'Ottawa? »

25 Monsieur Di Tommaso, lorsqu'il était ici la
26 semaine dernière – donc, la référence est TRN.0000021, page 262
27 –, il a dit qu'il comprenait que ce commentaire voulait dire que
28 monsieur Di Tommaso voulait que le gouvernement fédéral voulait

1 se laver les mains de toute cette affaire, et je me demande si
2 vous auriez un commentaire à faire sur cela. Est-ce que c'est
3 comme ça que vous comprenez ce commentaire qui avait été fait de
4 monsieur Di Tommaso?

5 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Non, absolument pas. Je
6 crois que monsieur Di Tommaso a mal interprété ce que le chef
7 voulait dire. Je crois que jamais cela n'avait été la vue de
8 responsables du Fédéral ou des ministres qu'il y avait un degré
9 de responsabilité pour gérer la protestation, car il s'agissait
10 d'un évènement national.

11 Donc, je ne crois pas que la question reposait
12 sur cette situation, le Fédéral qui n'agirait pas. C'est pas ça.
13 En fait, c'est plutôt l'inverse, c'est-à-dire que le souci,
14 c'est que la province n'agissait pas suffisamment autant qu'ils
15 auraient pu le faire.

16 Et je voudrais mettre une petite... un petit bémol
17 à cela. À aucun moment donné, la PPO ne s'est pas... n'est montée
18 au créneau pour gérer la situation. Leur commentaire, c'est que...
19 par le commissaire de la GRC, c'est que ce qu'il devait être
20 pour participer, planifier et répondre aux évènements. Monsieur
21 Di Tommaso, dans la conversation que j'ai eue avec lui, j'ai eu
22 beaucoup de conversations, mais il m'assurait toujours que le
23 PPO faisait le travail et cela concerne Ottawa et concerne
24 Windsor aussi, et d'autres endroits également, là où il y a eu
25 des protestations.

26 Donc, je crois que j'interprèterais cet échange
27 comme concernant surtout la question de savoir s'il s'agit... si
28 des policiers provinciaux viendraient à la table pour discuter

1 des outils et des tactiques qui pourraient contribuer.

2 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors maintenant, je
3 voudrais mener... cela mène à autre chose. Vous en avez déjà un
4 peu parlé, la position et l'attitude générale de l'Ontario par
5 rapport aux protestations d'Ottawa et ce qui se passait fin
6 janvier, début février.

7 Monsieur le greffier, vous voulez sortir le
8 document WTS.0000066?

9 C'est votre résumé de témoignage, votre
10 déposition.

11 Alors, à la page 17. Voilà, nous y sommes.

12 Alors, dans l'Entrevue, vous avez dit que :

13 « Il n'était jamais clair si le
14 gouvernement de l'Ontario ne serait
15 prêt à aider Ottawa. »

16 Le maire d'Ottawa, ça veut dire, se sentait
17 frustré de cela. Alors, vous avez ajouté que :

18 « Il y avait une question pour savoir
19 si la rapidité avec laquelle le
20 gouvernement provincial pourrait
21 soutenir la PPO... »

22 Et aussi, vous avez dit que la PPO soutenait
23 cela. Vous avez dit que :

24 « Il y avait une mauvaise conception
25 que normalement, à Ottawa, il ne s'agit
26 pas de choses provinciales, c'est
27 plutôt une combinaison de fédéral et de
28 police locale. Comme il a dit, ils

1 traitaient Ottawa comme Washington aux
2 États-Unis, la capitale. »

3 Donc, est-ce que vous pouvez expliquer ce que
4 vous avez dit, « ils traitaient Ottawa comme Washington, la
5 capitale aux États-Unis »? Pourquoi? Et qu'en était-il au
6 premier jour au début de février quand vous... au début de la
7 situation et la réponse que vous aviez émanant de l'Ontario,
8 s'il vous plait?

9 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Alors, dans le cours
10 normal des choses, la PPO ne vient pas à Ottawa pour gérer des
11 petites protestations ou lors de la fête nationale ou autres.
12 Cela tombe sous la coupe des Services de police d'Ottawa et
13 c'est coordonné avec la GRC qui a responsabilité et juridiction
14 de protéger les ministres et certains sites fédéraux, également
15 les Services de protection parlementaire qui doivent protéger
16 l'enceinte du Parlement.

17 Donc, voilà les gens qui normalement se
18 coordonneraient autour de ce genre d'évènements qui avaient lieu
19 dans le passé quand il ne s'agissait pas de quelque chose de
20 majeur. Mais là, la situation avait vraiment débordé, il y avait
21 de l'illégalité dans ces protestations, et sans compter que le
22 Service de police d'Ottawa, donc, avec la PPO, il y avait plus à
23 faire, il a fallu faire plus pour ajouter des outils, des
24 instruments, et cela résonne dans tous les appels que nous
25 avons eus à travers les ministres de l'Ontario.

26 Et le point technique qu'il faut faire ici, je
27 crois que monsieur Di Tommaso en a parlé, eh bien, les
28 municipalités émanent des provinces. Sous la loi, le Service de

1 police d'Ottawa, s'ils ont besoin, techniquement, ils devraient
2 demander la PPO en premier lieu et non pas la GRC. C'est selon
3 les textes de loi. C'est le cours normal. Et ça ne serait pas la
4 GRC qui ne ferait rien si la police... les corps de police
5 s'entraident les uns les autres, bien sûr, tout le temps. Mais
6 ici, cette question d'Ottawa qui se tourne vers le Fédéral, qui
7 demande à la GRC, et qui n'articule pas clairement combien ils
8 ont besoin d'aide de la part de la PPO, c'est une question.

9 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Vous dites, « selon la
10 loi », « les textes de loi », vous parlez de... vous faites
11 référence à quelle loi?

12 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je ne peux pas dire
13 spécifiquement, mais celle citée par monsieur Di Tommaso.

14 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Je crois que c'était la
15 *Loi sur les services de police.*

16 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je crois que c'est cela.

17 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Très bien. Merci.

18 Alors, en plus des réunions dont nous avons déjà
19 parlé, eh bien, donc, du CSGD et autres, il y avait une série de
20 réunions triparties. Est-ce que vous pourriez nous en parler,
21 s'il vous plait?

22 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Alors, oui, tout à fait.
23 Alors, la gestion, donc, sur le terrain avec la PPO, monsieur Di
24 Tommaso, nous avons rassemblé le maire et les ministres, nous
25 avons invité des ministres provinciaux aussi, et à la fin,
26 seulement monsieur Di Tommaso est venu à cet appel, mais on a
27 parlé de choses tripartites parce qu'il y avait la ville, la
28 province et le fédéral, et il était de nature essentiellement

1 similaire aux genres d'appels que nous avions à l'interne avec
2 le gouvernement, quels étaient la position et les soucis émanant
3 de la situation selon différentes personnes, quels seraient les
4 plans, et essentiellement on partageait les questions et les
5 informations.

6 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et donc, il n'y avait pas
7 de politiciens de l'Ontario lors de ces appels?

8 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui, c'est bel et bien
9 ça. Il n'y en avait pas, c'est bel et bien cela, c'est ça.

10 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Quelles étaient les trois
11 parties (sic)?

12 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je crois le Fédéral..
13 c'était vraiment un collectif en collaboration avec la Ville,
14 les gestionnaires de la ville, ils ont décidé qu'il fallait que
15 ce soit fait.

16 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et est-ce que vous, vous
17 avez participé à toutes ces réunions tripartites?

18 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

19 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** [Les dates], c'était les
20 7, 8 et 10 février, c'est cela?

21 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

22 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, avant de quitter ce
23 document, est-ce qu'il y a d'autres déclarations? Vous parlez du
24 gouvernement qui était plus engagé à Windsor à cause du blocus
25 du pont Ambassador et de l'économie de l'Ontario, nous n'avons
26 pas encore parlé de Windsor et du pont Ambassador ce matin, mais
27 on en a parlé pendant plusieurs jours la semaine dernière, alors
28 nous sommes bel et bien conscients de ce qui s'est passé à

1 Windsor.

2 Est-ce que vous pouvez parler un peu de ce point
3 de vue que vous aviez tenu, donc, à savoir que l'Ontario était
4 plus engagée à Windsor qu'à Ottawa?

5 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Bien, je crois que c'est
6 assez évident dans mes conversations avec monsieur Di Tommaso.
7 On parlait de ce qui se passait à Windsor et les plans pour
8 mettre fin à la manifestation là-bas. Et c'était évident qu'il y
9 avait beaucoup... le gouvernement provincial surveillait ça de
10 près en partie parce que la manifestation était plus petite,
11 mais il y avait des plans beaucoup plus actifs pour y mettre
12 fin. Autrement dit, si j'ai bien compris, il y a... les policiers
13 ont des compétences différentes et une des unités policières
14 qui... on avait besoin des unités d'ordre public, alors c'est eux
15 avec les casques et les matraques, et on avait besoin de ces
16 gens-là. Il fallait qu'ils soient mobilisés à l'échelle de la
17 province. Et je savais que ça, c'était le plan, ils se
18 mobilisaient pour mettre fin à la protestation à Windsor.

19 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Les prochaines réunions,
20 FPT... Prévention de crimes et services policiers.

21 On va voir PB.NSC.CAN.0000005.

22 Alors, c'est une transcription de cette réunion
23 FPT, c'est une réunion ad hoc le 7 février. Est-ce que vous vous
24 en rappelez, Monsieur Stewart?

25 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

26 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, voici la
27 transcription et le premier commentaire qui m'intéresse, c'est à
28 la fin du premier paragraphe :

1 « Un renseignement. Il n'y a pas eu
2 beaucoup d'éléments d'extrémisme
3 violent. On en a parlé avant avec... on
4 aura une autre rencontre avec le SCRS.
5 Et on ne voit pas beaucoup de violence,
6 pas sûr que ça va se produire. »

7 De quoi parliez-vous ici?

8 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Les directeurs et les
9 gens du SCRS étaient souvent sur les appels.

10 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, qui étaient à cette
11 rencontre-là?

12 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** À cette rencontre-là,
13 c'était tous les sous-ministres, ceux qui étaient disponibles,
14 du pays, moi-même, et Michael Keenan et Transports Canada.

15 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, e sont tous des
16 sous-ministres de la Sécurité publique?

17 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui. Ils ne sont pas tous
18 appelés de la même façon, mais c'est leur responsabilité. Et
19 l'idée de cet appel, c'était de partager l'information pour
20 aider les gens à comprendre ce qui se passait pour pouvoir
21 prévoir les choses dans leur propre compétence. Et les polices
22 de compétence au pays ont appris très rapidement, mais il
23 fallait savoir qu'est-ce qu'on peut faire pour désamorcer ces
24 manifestations.

25 Alors, le directeur du SCRS nous rapportait en ce
26 qui concerne le critère pour surveiller en vertu de la loi, il
27 n'observait pas d'augmentation d'activités ni de preuve ou
28 d'indices. Le critère est très élevé quand même, c'est une

1 condition... et monsieur Rochon peut peut-être expliquer
2 davantage.

3 Le SCRS peut seulement surveiller des gens qui
4 constituent une menace pour la sécurité du Canada. Alors, la
5 barre est haute. Et c'est pas un grand nombre de personnes
6 qu'ils vont surveiller, c'est très petit. De façon générale, ça
7 ne comprend pas la population générale, c'est très ciblé.

8 Alors, dans ce contexte-là, vu leurs cibles, ils
9 rapportaient qu'ils ne voyaient pas d'activités de la part de
10 ces cibles-là. Et donc, c'est ce que je rapportais là, et
11 l'observation que sur le terrain à Ottawa, les choses étaient
12 chaotiques, mais on n'avait pas de sentiment qu'il y avait
13 d'extrémisme, bien qu'il y avait quand même pas mal de
14 criminalité.

15 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et le SCRS a témoigné la
16 semaine prochaine, mais, Monsieur Rochon, vous pouvez peut-être
17 élaborer brièvement sur les pouvoirs du SCRS et qu'est-ce qu'ils
18 étaient en train de surveiller à ce moment-là.

19 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Dans le cas précis,
20 ce sont des éléments extrémistes. Alors, d'un point de vue de
21 terrorisme, donc l'extrémiste motivé par des idéologies et puis,
22 donc, il faut bien définir tout ça.

23 Historiquement, je dirais que les individus sont
24 influencés par un système de croyances et c'est comme ça qu'on
25 traitait les terroristes, et là, ça a évolué depuis peu, et
26 maintenant c'est un mélange d'une foule de griefs et de
27 plaintes, et ça, ça devient difficile à voir comment une menace
28 peut se manifester dans cet environnement d'extrémisme motivé

1 par une idéologie.

2 Et maintenant, le SCRS doit comprendre comment on
3 peut recueillir des renseignements concernant ces menaces
4 émergentes par opposition à un système de croyances où il y a
5 une tête, il y a une structure, et aujourd'hui on voit que
6 c'est... une seule personne peut être l'auteur d'un évènement
7 extrême.

8 Donc, les outils du SCRS, c'est la loi qui avait
9 été écrite en 1984, et la partie 2c) de la Loi, toute la
10 partie donne... fait quatre distinctions de sur quoi ils peuvent
11 aller chercher des renseignements, et ça décrit les menaces à la
12 sécurité du Canada.

13 Alors, dans ce cas-ci, on parlait, les provinces
14 et territoires et leurs représentants auraient l'impression que
15 le gouvernement fédéral est assis sur toute une pile de
16 renseignements classifiés, et en fonction de cela, ils
17 voudraient savoir est-ce qu'on est en train de voir quelque
18 chose dans ces renseignements qui démontrerait que ces
19 manifestations sont organisées et qu'ultimement constituent une
20 menace extrémiste pour renverser le gouvernement.

21 Alors, pour l'élément extrémiste, ce qu'on... le
22 sous-ministre ou le membre du Parlement disait, à date, le SCRS
23 n'a pas atteint encore ce critère pour aller chercher des
24 renseignements sur un plus gros ensemble de Canadiens par ce
25 qu'il n'avait pas vu d'évidences ou de preuves.

26 Cela dit, je vais nuancer. Ça ne veut pas dire
27 qu'ils ne surveillaient pas certaines cibles extrémistes qui ont
28 atteint ce critère ou qui répondent aux critères et voir s'ils

1 étaient intéressés. Le renseignement, encore une fois, ce n'est
2 pas une science exacte et c'est pas à toute épreuve. Alors,
3 c'est pas parce qu'on a un élément de renseignements qu'on a le
4 portrait global. Ça devient difficile à faire... de compléter le
5 casse-tête de renseignement qui vient de la police, de la GRC,
6 de l'ASFC afin d'établir si c'est une menace à la sécurité
7 nationale, c'est pas la même chose que... comme s'il y a un
8 élément d'extrémisme qui rencontre les critères du SCRS.

9 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Pour en revenir à monsieur
10 Stewart, est-ce que les gens manifestent en vertu de la loi :

11 « Il n'y a pas de loi maintenant à
12 Ottawa. »

13 Alors, on voit ce qui se passe au centre-ville :

14 « La police n'a pas pu contrôler. Il y
15 a des commentaires aux ministres
16 fédéraux : 'Faites quelque chose'.
17 ASFC, la Sécurité publique ont écouté
18 les ministres. Le rôle des policiers et
19 le gouvernement ne veulent pas
20 s'impliquer dans l'exécution de la
21 loi. »

22 **L'INTERPRÈTE:** L'interprète est désolée, mais le
23 débit est trop rapide.

24 **AUCUNE INTERPRÉTATION [10.58.56 à 10.59.10]**

25 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Cette dernière ligne se
26 réfère à quoi?

27 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Cette dernière ligne,
28 c'est la décision du ministre de ne pas parler aux manifestants.

1 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et ça, c'était le
2 7 février. Alors, à ce moment-là, ça, c'était la position?

3 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** C'était la position.

4 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** On va passer à un autre
5 document, [SSM.NSC.CAN.00000246].

6 Ce sont des... l'information pour une rencontre du
7 Cabinet, mais pour l'instant, on va passer à la page 4 [...]

8 « Hier, une table de FPT de sous-
9 ministres de la Sécurité publique et Transports se sont
10 rencontrés pour avoir une stratégie pour l'application de la loi
11 [...] maximale et stratégique en utilisant tous les outils aux
12 trois paliers du gouvernement et parler de [...] l'application de
13 la maximale et les conséquences [...] », et cetera.

14 Première question. Est-ce que cette table FPT,
15 c'est l'appel dont on vient de parler?

16 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

17 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** On aura plus de détails
18 lorsque le sous-ministre Keenan de Transports Canada viendra
19 témoigner mercredi. Mais pouvez-vous nous dire c'est quoi, cette
20 idée, cette stratégie d'exécution de la loi maximale?

21 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** L'idée ici, c'était
22 d'utiliser les outils qui ne seraient pas normalement utilisés
23 pour ajouter aux pouvoirs que les policiers avaient déjà. Donc,
24 ça serait les règlements et de circulation, le *Code de la*
25 *circulation*, et aussi les autres règlements afin d'être un
26 élément dissuasif. L'utilisation des règlements et d'autres
27 autorités provinciales qui ont à voir avec le camionnage.

28 Alors, un exemple, c'est enlever

1 l'immatriculation d'un véhicule, dont il ne peut pas être
2 utilisé pour le commerce. Ne pas renouveler les immatriculations
3 ou d'autres idées qu'on avait et qu'on pouvait peut-être
4 utiliser en ce qui concerne le ministère pour Transports Canada
5 et qui auraient un effet dissuasif. C'était l'idée.

6 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** D'accord.

7 Et à la page 5 :

8 « Les ministères ont un rolodex
9 d'« autres alternatives » qu'on
10 pourrait explorer. »

11 Et vous parliez de ça, cette idée d'avoir des
12 solutions de rechange. Donnez-nous des exemples de cette liste.

13 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Bien, tout ce que je
14 viens de dire. Il faudrait vraiment que je regarde ces listes
15 pour être exact, mais comme ça, je ne me souviens pas d'autres
16 choses précises pour le transport.

17 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Bon, je crois que le sous-
18 ministre Keenan va revoir tout ça.

19 Mais on va passer à la conclusion. Alors, qu'est-
20 ce qui s'est passé avec cette idée, avec cette stratégie
21 d'exécution de la loi maximale? Est-ce que les provinces ont
22 pris les mesures ou est-ce que les autorités municipales ont mis
23 en œuvre ces idées-là?

24 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Eh bien, l'action la plus
25 évidente, ça serait l'ordonnance de mesures d'urgence le
26 11 février pour la province de l'Ontario.

27 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Avant de s'y rendre, il y
28 a un autre sujet, les demandes d'aide fédérale. Alors, encore

1 une fois, c'est ce qui se passait entre les provinces, le
2 gouvernement fédéral et les municipalités.

3 Alors, des demandes pour l'assistance fédérale.

4 Ça, c'est la responsabilité traitée par l'entremise du GOC.

5 Comment fonctionne ce processus, Monsieur
6 Stewart?

7 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Alors, c'est dans la *Loi*
8 *pour la gestion des urgences* et ça, c'est au Centre des
9 opérations, c'est de... fait de la surveillance, n'a pas vraiment
10 de pouvoirs, n'a pas les autorités. C'est seulement pour
11 rassembler les partenaires.

12 Alors, essentiellement, c'est quand la province
13 ou un territoire, lorsque les capacités sont dépassées et ont
14 besoin d'une aide fédérale, et le rôle du GOC, c'est de parler
15 de la demande et de coordonner la réponse. C'est le plus souvent
16 dans les cas de catastrophes naturelles, mais il y en avait
17 aussi dans le contexte de la pandémie. Plus de 190 demandes dans
18 les... dans deux ans et demi, et ça dépassait largement le niveau
19 normal.

20 Dans le contexte des protestations, il y a eu
21 trois demandes et il y a en a qui sont très normales, alors
22 d'utiliser un espace fédéral pour garer les véhicules de
23 patrouille, donc c'est une demande pour utiliser une terre
24 fédérale. Il y avait aussi une demande d'aide pour de la
25 nourriture si jamais ils étaient barricadés.

26 La demande principale, c'est celle reçue de
27 l'Alberta et ça n'a pas suivi le cours normal. Le cours normal
28 pour une demande d'aide fédérale, c'est que ça serait passé à

1 une autorité au GOC pour voir est-ce que c'est possible, est-ce
2 qu'on peut répondre à cette demande et comment répondre. Alors,
3 ça accélère le processus. Cette fois-ci, c'était une lettre d'un
4 ministre de l'Alberta et directement à un ministre fédéral et
5 sans préavis.

6 Voulez-vous que je continue?

7 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Oui. En fait, ça serait
8 peut-être utile de voir le document.

9 [PB.CAN.00000718.]

10 Alors, c'est la demande fédérale du ministre
11 McIver à monsieur Blair pour des dépanneuses et du personnel,
12 des effectifs.

13 Alors, je crois que, Monsieur Stewart, vous nous
14 disiez comment vous avez répondu à cette demande.

15 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Un peu de contexte. Ça,
16 c'est la situation à Coutts et la police de compétence était
17 confrontée à faire déplacer les camions qui étaient au passage
18 frontalier puis il y avait une absence de dépanneuses. Et ça,
19 c'était une caractéristique de ces manifestations et surtout
20 quand il y a avait des encampements, c'est que l'industrie de
21 remorquage refusait de fournir des services, et parait-il parce
22 qu'il y avait eu des menaces.

23 Donc, cette lettre est arrivée un peu de nulle
24 part, c'est pas difficile de comprendre quelle était la requête
25 et pourquoi, mais la question est devenue de savoir est-ce que
26 c'est une demande d'assistance à laquelle on peut répondre.
27 Alors, il y a deux questions qui se sont posées.

28 Tout d'abord, est-ce que nous avons les

1 ressources et cela, en fait, ça veut dire le matériel de
2 remorquage et le personnel. Il y a une base à Edmonton loin,
3 assez loin de la frontière où ils ont de quoi remorquer de très
4 gros véhicules, mais c'est limité et ils n'étaient pas du même
5 type que des... que de... donc, il auraient pu endommager. Ça ne
6 correspondait pas exactement, vous voyez, ça aurait pu
7 endommager les camions, par exemple. Donc, ce n'est pas tout à
8 fait approprié pour la tâche. Et ailleurs, il n'y en avait pas.

9 L'autre question, c'est est-ce que la province
10 avait utilisé toute son autorité, toutes les autorités
11 possibles. Il y a la *Loi sur les mesures de défense* qui permet
12 d'ordonner aux services de remorquage, donc, d'intervenir, mais
13 ça n'a pas été utilisé.

14 Pour ces raisons-là, nous avons donné le signal
15 pour dire que nous ne pouvions pas répondre à cette demande
16 d'assistance RFA.

17 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, pour m'assurer que
18 je comprends bien, d'une part, vous aviez déterminé que les
19 Forces armées canadiennes n'avaient pas l'équipement approprié
20 pour cette tâche-là, et d'autre part, donc, les opérations
21 avaient, donc, la possibilité, donc, de demander ces services de
22 remorquage.

23 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** [Exact.]

24 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** La question suivante dont
25 je voudrais parler brièvement, c'est l'engagement entre Sécurité
26 publique et le département de Homeland Security américain. Est-
27 ce que vous pouvez en parler un petit peu et voir ce que vous
28 entendiez du Homeland Security américain?

1 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Alors oui, je vais en
2 parler. J'ai fait partie d'un appel impliquant des responsables
3 de la Sécurité nationale et des personnes de la Maison-Blanche,
4 et on a parlé de la situation américaine au pont Ambassador à
5 Windsor, et d'une manière générale, la sécurité publique. Et
6 dans cette conversation, on a fait une mise à jour de la
7 situation, on a expliqué, donc, le conseiller en matière de
8 sécurité publique a expliqué ce qui se faisait au Canada, ce que
9 nous faisons, comment nous allions traiter la protestation, et
10 comment... quel soutien était fourni, et s'ils pouvaient penser,
11 par exemple, notamment à des camions de remorquage de Detroit.
12 Voilà. Ça, c'était un appel.

13 Il y a eu d'autres appels. Cette personne était
14 la personne responsable à la Maison-Blanche, responsable de
15 Homeland Security.

16 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Le nom?

17 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je crois que c'était
18 Elizabeth Sherwood-Randall. C'était le seul appel que j'ai
19 traité. Il y a eu d'autres appels avec... vous, vous en avez un,
20 avec le Homeland Security.

21 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** [J'en ai fait deux.]

22 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** La responsable avec la
23 Sécurité [du Contreterrorisme et la Prévention des menaces] qui
24 m'a contacté pour demander juste un enjeu, voir quels sont les
25 enjeux de la situation, quelles seraient les menaces. Et moi, je
26 n'ai pas la date en tête, mais on m'a fait intervenir, je crois,
27 la semaine du 10 février. Durant cette semaine-là, j'ai fourni,
28 donc, un rapport quant à la situation sur ce qui se passait au

1 Canada pour dire si nous avons ou non... pour voir comment nous
2 traitions la menace potentielle à la sécurité publique.

3 Et de l'autre côté de la frontière, l'année
4 d'avant, il y avait eu les évènements du Capitole du 6 janvier
5 et les Américains avaient encore potentiellement des éléments
6 extrémistes, il y avait un risque de convoi qui aurait pu avoir
7 lieu autour de certaines activités qui avaient lieu à
8 Washington, et nous comparions, donc, les choses, et nous nous
9 tenions informés ainsi d'un point de vue de contreterrorisme.

10 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Est-ce qu'ils ont exprimé
11 des soucis quant à des convois potentiels émanant des États-
12 Unis?

13 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Autant que je me
14 souviens, non, mais évidemment, c'était... ils l'avaient en tête,
15 bien sûr. Mais donc, ils voulaient voir ce qui se passait au
16 Canada, ils voulaient s'assurer qu'ils comprennent ce qui se
17 passait et voir si cela pouvait aussi se manifester chez eux.

18 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** La question suivante,
19 c'est ce que vous avez fourni au Cabinet lors du convoi.

20 Je ne sais pas si vous voulez que je commence
21 maintenant ou est-ce que c'est le moment de faire une pause,
22 Monsieur le Commissaire?

23 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Si c'est un bon moment pour
24 vous, c'est bon pour moi aussi.

25 Donc, nous allons prendre 15 minutes. Nous
26 revenons dans 15 minutes et nous continuerons.

27 **LA GREFFIÈRE:** La Commission est levée pour
28 15 minutes.

1 --- L'audience est suspendue à 11:14

2 --- L'audience est reprise à 11:29

3 **LA GREFFIÈRE:** À l'ordre, s'il vous plait.

4 La Commission reprend.

5 **--- S.-MIN. ROBERT STEWART (reprise):**

6 **--- S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON (reprise):**

7 **--- INTERROGATOIRE EN CHEF PAR Me SHANTONA CHAUDHURY (suite):**

8 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, comme j'ai dit avant
9 la pause, le sujet suivant que je voudrais parler est le
10 suivant. C'est les différentes entrées que vous avez fournies au
11 Cabinet durant le convoi.

12 Si on regardait le document SSM.NSC.CAN.00000292.

13 Il s'agit de comptes rendus d'une rencontre du
14 Cabinet sur la sécurité et les urgences le 3 février. La
15 première chose que je voudrais vous demander de faire, c'est si
16 vous pouvez nous dire quel est ce comité sur la sécurité des
17 urgences?

18 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** C'est un comité permanent
19 du Cabinet sous le gouvernement actuel créé pour fournir un
20 forum de discussions sur des questions liées à son titre, à ce
21 qu'il y a dans son titre, et dirigé par le ministre Blair,
22 présidé par le ministre Blair. Il se réunit périodiquement et,
23 d'une manière générale, c'est un forum pour mener des items de
24 dépenses et des politiques, aussi pour discuter des événements
25 extraordinaires.

26 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Très bien. Et je comprends
27 que ce comité s'est réuni à trois reprises, n'est-ce pas?

28 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui, je pourrais affiner

1 cela. Il y a eu une réunion normale et il y a eu deux autres
2 réunions exceptionnelles.

3 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, si on peut descendre
4 un petit peu à la page 5, on va voir au milieu de la page que le
5 sous-ministre de la Sécurité publique...

6 Monsieur Stewart, je vais lire cela lentement
7 pour les interprètes :

8 « Le sous-ministre de la Sécurité
9 publique a fourni un survol de
10 l'engagement à jour jusqu'à la ville
11 d'Ottawa et de la province de
12 l'Ontario. Le sous-ministre a dit que
13 la vue de la police d'Ottawa, c'est
14 qu'elle ne sera pas capable de mener la
15 protestation à une conclusion sans
16 l'assistance du gouvernement fédéral.
17 Il y a un risque d'escalade. Il y a du
18 travail fait avec la Ville, il y a une
19 injonction, il n'y a pas de calendrier
20 cependant pour savoir quand et si cela
21 pourrait avoir lieu. Enfin, Ottawa
22 pourrait demander des compensations
23 pour des couts de police et de gens
24 impactés. »

25 Si je comprends bien, donc, ce que vous avanciez
26 ici auprès du Cabinet, c'est le résultat de toutes les
27 conversations que vous aviez eues à l'interne et à l'externe
28 avec de partenaires d'Ottawa et de l'Ontario et autres. C'était

1 donc l'état des choses dont vous parliez ce jour-là, le
2 3 février. C'est cela?

3 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

4 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Maintenant, quelques
5 points particuliers. La vue que la police d'Ottawa ne pourrait
6 pas gérer la protestation totalement sans l'aide du Fédéral,
7 est-ce que vous pouvez d'où viennent ces idées?

8 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Du chef Sloly.

9 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et d'une manière plus
10 générale, qu'est-ce qu'il exprimait? Vous dites spécifiquement
11 « sans l'aide du gouvernement fédéral ». Est-ce que c'était
12 spécifiquement fédéral ou provincial et fédéral? Est-ce que
13 c'était les deux? Est-ce que vous pouvez nous dire ce que le
14 chef Sloly vous avait dit et que vous faisiez remonter au
15 Cabinet.

16 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Eh bien, je dirais que,
17 d'une manière générale, le chef Sloly n'essayait pas de dire, de
18 décider qui allait venir en aide. Donc, moi, je me concentrais
19 sur le Fédéral à cause de la nature de la réunion, c'était
20 implicite que la police... d'autres forces de police
21 interviendraient aussi. Je crois qu'il parlait d'un chiffre de
22 1 800 policiers, ce qui est un très grand nombre. Donc, moi, je
23 ne suggérais pas le gouvernement provincial ne serait pas
24 impliqué du tout. Ça n'était pas ce que je suggérais.

25 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, ce que vous disiez,
26 c'est qu'il... lui avait fait cette conclusion, c'est que, donc,
27 les Services de police d'Ottawa ne pouvaient pas gérer la
28 situation tout seuls.

1 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** C'est cela.

2 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Très bien. Merci.

3 Maintenant, passons à SSM.NSC.CAN.00000293.

4 Alors, c'est la réunion suivante de ce comité, le
5 SSE, page 5 encore.

6 Au paragraphe 3, :

7 « Le sous-ministre de la Sécurité
8 publique a fourni un survol des
9 engagements à date avec la ville
10 d'Ottawa et la province de l'Ontario.
11 Le sous-ministre a déclaré qu'il y a
12 une indication très claire que la ville
13 d'Ottawa déclarera un état d'urgence.
14 Un conseil d'urgence aura une réunion
15 lundi pour identifier les options et
16 cela résultera probablement dans la
17 demande pour le soutien policier auprès
18 du gouvernement du Canada. Le sous-
19 ministre a indiqué que le Service de
20 police d'Ottawa pense à démanteler les
21 structures au parc de la Confédération
22 et ils ont vu cela comme étant un
23 succès. [...] »

24 Donc, est-ce que vous pouvez nous dire
25 essentiellement, non pas en ces mots-là, mais en vos propres
26 mots, d'où venaient toutes ces informations et ce que vous
27 vouliez transmettre comme informations?

28 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** C'était une extension des

1 activités que nous avons discutée. Mes discussions bilatérales
2 avec les gestionnaires de la Ville et mes discussions
3 multilatérales avec le chef de police, la PPO et la GRC, les
4 conversations bilatérales avec le commissaire de la GRC et le
5 sous-ministre Di Tommaso, essentiellement, c'est ça.

6 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Merci. Maintenant, je veux
7 passer à quelque chose de très spécifique, donc la réponse des
8 forces de l'ordre de manière générale à Ottawa. Donc, les
9 Services de police de l'Ontario ont réagi et je voudrais revenir
10 sur votre résumé encore.

11 WTS0000066. À la page 12, s'il vous plaît.

12 Donc, c'est un sujet que nous avons couvert
13 beaucoup dans votre entrevue et vous commencez de la réunion
14 initiale, donc, du SPO, et vous mentionnez les vues du
15 commissaire Lucki :

16 « Elle l'a dit depuis le début que,
17 donc, que le SPO était vraiment... était
18 extrêmement, donc... avait donc des
19 difficultés à répondre aux besoins,
20 donc NCRCC ne fonctionnait pas
21 particulièrement bien et pour des
22 questions de personnalités. Le sous-
23 ministre Stewart a dit qu'il avait
24 l'idée qu'au fur et à mesure, donc, le
25 SPO faisait ce qu'il pouvait et la PPO
26 serait impliquée. »

27 D'une manière générale, ce que vous entendiez de
28 la réponse, donc, du SPO et quelles étaient les réponses

1 également?

2 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Comme je le comprends,
3 dans mes conversations avec le chef Sloly et ensuite avec le
4 commissaire de la GRC, c'est que la situation en étant venue là
5 où elle était venue, c'est-à-dire qu'une protestation durcit et
6 un lieu qui était difficile même à pénétrer pour y faire régner
7 la loi, eh bien, il y avait des débats en arrière-plan pour voir
8 voir quelle serait la stratégie pour appliquer la loi.

9 Et c'est un petit peu la poule et l'oeuf, vous
10 voyez? C'est-à-dire que les forces de police impliquées, et pas
11 seulement la PPO et la GRC, mais la police de l'Ontario qui est
12 venue aider ensuite, eh bien, ils attendaient un plan d'action
13 clair avant de mobiliser les grandes ressources qui finalement
14 sont venues dans la ville et ont agi.

15 Et ce plan, au début, vous savez, était très
16 fragmenté, ça impliquait telle ou telle action de police, mais
17 il ne s'agissait pas d'arrêter la protestation, et cela a pris
18 du temps à réaliser.

19 D'une manière générale, je crois qu'il y avait
20 des différences d'opinions sur telle ou telle stratégie à
21 prendre et il a fallu deux semaines à peu près avant de trouver
22 l'équilibre, le bon équilibre pour cela. C'est l'impression que
23 j'avais en tout cas.

24 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Merci.

25 Et si on passe à la page 13, au paragraphe 3.

26 Donc, vous dites que :

27 « C'était difficile que les gens se
28 mettent d'accord sur un plan parce

1 qu'il y avait des questions de
2 personnalités. »

3 Et vous continuez à parler de cela. Alors, cela
4 fait référence à ce que vous venez de dire à propos de
5 l'équilibre dont vous parliez entre les gens. Est-ce que vous
6 pourriez en parler un petit peu plus, s'il vous plait, sur des
7 questions peut-être de personnalités et les choses dont vous
8 entendiez parler?

9 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Non, pas vraiment. Ce que
10 j'ai dit déjà est probablement l'essentiel de ce que je savais
11 et de ce que je comprenais, alors... et je ne voudrais laisser ce
12 paquet, pour parler figurativement, à la porte du chef Sloly,
13 cette chose à traiter. Non. C'était difficile parce que tout le
14 monde était... faisait de son mieux, les ressources étaient
15 limitées, et il y avait des désaccords quant à la bonne
16 stratégie à suivre.

17 Mais mon expérience directe avec le chef Sloly a
18 été assez limitée. Je l'avais vu dans d'autres contextes
19 auparavant, mais je ne l'avais pas rencontré, et je savais qu'il
20 a une forte personnalité.

21 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et si on descend encore
22 plus bas dans le document... non, pardon, si on remonte dans le
23 document à la page précédente?

24 Donc :

25 « La position de la GRC, c'est le SPO
26 aurait dû demander à la PPO pour plus
27 de ressources et c'est donc la
28 responsabilité du PPO de venir et de

1 servir. »

2 Et vous expliquez que :

3 « La GRC s'était sentie pressée par le
4 SPO, mais le PPO est intervenu. »

5 C'est ce que vous nous disiez, mais c'est
6 l'information que vous avez donnée à la GRC, n'est-ce pas? Est-
7 ce que c'est vrai?

8 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je voudrais rectifier la
9 dernière partie. La GRC était toujours prête à intervenir.
10 Toujours. Mais pour faire intervenir la GRC en Ontario, c'est
11 une question logistique très importante parce qu'il n'y a qu'une
12 police, donc, fédérale dans la province. Il y a des contrats
13 ailleurs dans d'autres provinces et territoires qui est une
14 police... la police régulière qui est formée et équipée pour faire
15 régner l'ordre public et appliquer la loi, et relativement
16 parlant, il y a peu de police fédérale en Ontario.

17 Donc, pour faire venir des officiers de police à
18 Ottawa, pour les mobiliser d'en dehors de la province, eh bien,
19 cela demande tout un travail. Il y a un accord qui doit être
20 écrit, des échanges de documents. Et donc, il y avait un souci
21 qu'ils seraient forcés à faire cela sans plan et ils voulaient
22 donc que la PPO soit la première en ligne. Mais sinon, ils
23 étaient toujours prêts à intervenir et à aider.

24 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Merci. Je vois là. Il y
25 avait une question de séquence plus que de désir ou d'être prêt
26 à aider. Merci.

27 Ensuite... et maintenant, on passe à la question de
28 l'assermentation des policiers.

1 Alors, il y a l'obstacle d'assermenter les agents
2 de la GRC pour qu'ils aient le pouvoir d'appliquer les lois
3 municipales et provinciales.

4 On avait entendu déjà devant cette Commission,
5 maintenant c'est votre collègue, pas vous, qui le dit. Mais
6 pouvez-vous nous parler de ce processus d'assermentation et
7 comment ça aurait pu ajouter aux difficultés déjà ressenties?

8 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Ma compréhension, c'est
9 que... bon, on retrouve ça dans les commentaires ici, lorsque la
10 GRC avait décidé d'amener des agents dans la province, il y
11 avait ce processus d'assermentation, c'était la décision de la
12 Solliciteure générale de l'Ontario. Alors, il y avait une liste
13 de noms qui était envoyée et qu'on ne... qui n'avait vraiment pas
14 été envoyée à temps. Mais c'était une difficulté de taille et,
15 avec la *Loi sur les mesures d'urgence*, on a décidé d'exhorter la
16 GRC pour qu'ils puissent faire entrer leur monde rapidement à
17 Ottawa.

18 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, c'était une
19 préoccupation qui était...

20 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui, oui, c'était un
21 obstacle.

22 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Merci.

23 Maintenant, les comptes rendus du 6 février
24 [SSM.NSC.CAN.00000293]? À la page 5.

25 La dernière ligne :

26 « Le sous-ministre a répété les
27 opinions des collègues provinciaux que
28 la négociation est vraiment la solution

1 préférée pour en arriver à une
2 résolution. »

3 De quoi parliez-vous à ce moment-là?

4 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Eh bien, deux choses.
5 Dans mon expérience deux ans auparavant, lorsqu'on a eu les
6 manifestations à Wet'suwet'en et on a eu une situation aussi à
7 un endroit [Tyendinaga] où on avait bloqué les trains, et mes
8 conversations avec monsieur Di Tommaso, il disait très
9 clairement que le désamorçage ou... [...] il faut baisser les
10 tensions pour gérer une manifestation. Et c'était le cas pour
11 Wet'suwet'en.

12 Mais dans le contexte de nos conversations, il a
13 toujours été de cet avis, que d'un point de vue des policiers,
14 les corps policiers – et je les connais assez bien depuis trois
15 ans, la GRC – sont très préoccupés par la sécurité publique et
16 le maintien de la paix, et ils vont toujours préférer s'ils ont
17 le pouvoir de le faire, de baisser les tensions et trouver une
18 façon d'arrêter les manifestations et empêcher les actes de
19 violence sans prendre des mesures d'exécution de la loi, car
20 c'est plus sécuritaire pour leurs membres et pour le public.

21 Alors, ça, c'est vraiment le premier principe des
22 services policiers, c'est de protéger les membres et le public
23 et d'empêcher l'intensification des choses.

24 Et je crois qu'on l'a entendu dans les
25 témoignages, le travail fait par le Service de liaison policière
26 est extrêmement important.

27 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Ici, on est le 6 février,
28 et ça, c'était votre propre avis et aussi exprimé par monsieur

1 Di Tommaso.

2 Et maintenant, le 8 février, le compte rendu
3 [SSM.NSC.CAN.00000295], à la page 10, s'il vous plaît.

4 Paragraphe 8.

5 Le sous-ministre a donné une mise à jour avec les
6 discussions avec Ottawa confirmant que depuis l'injonction,
7 aucun klaxon n'a été utilisé par les manifestants.

8 « Le SPO rapporte que leurs effectifs
9 sont fatigués, ils ont besoin de
10 renforts. C'est évident que la
11 protestation est bien organisée et que
12 le blocage du pont Ambassador est conçu
13 pour diviser l'attention de la PPO. [...] il y a quatre éléments : négociation,
14 l'exécution de la loi continue,
15 contenir les manifestations une fois
16 qu'une zone a été dégagée, et avoir des
17 renseignements sur le nom de plusieurs
18 entreprises de camionnage. »

19 Alors, plusieurs choses ici. Maintenant, nous
20 sommes le 8 février et le barrage au pont Ambassador a eu lieu.
21 Vous noterez ici ou vous notez, plutôt, le barrage du pont est
22 conçu pour diviser l'attention de la PPO et ce qui démontre que
23 la manifestation est bien organisée.

24 Pouvez-vous nous en dire davantage et d'où vous
25 avez tiré cette observation?

26 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** C'était peut-être... j'en
27 ai mis trop. C'était sûr que les manifestations étaient
28

1 organisées et ça a attiré beaucoup d'individus. Et ce n'était
2 pas seulement le pont Ambassador, c'était ailleurs en Ontario et
3 des postes frontaliers où les convois se présentaient.

4 Alors, mais il y avait... je sais pas si c'est
5 « bien organisé », mais en tout cas c'était des évènements
6 organisés. Et je vais être clair ici, on était mal cités quand
7 les gens communiquaient entre eux. Ils utilisaient des
8 plateformes de réseaux sociaux et peut-être d'autres outils, et
9 comme mon collègue a dit, on ne les suivait pas, sauf par
10 sources ouvertes.

11 Alors, on n'aurait pas senti... on ne se sentait
12 pas bien équipés pour comprendre ce que les plans étaient, et
13 pourtant, les choses se produisaient, alors, c'est ça la genèse
14 de ce commentaire. On disait ça parce qu'il y avait des convois
15 qui s'organisaient à l'échelle du pays.

16 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** On gardera à l'esprit
17 qu'on aura... on va entendre ce que l'ASFC a à dire et Transports
18 Canada et qu'est-ce qui se passait dans les postes frontaliers
19 du pays.

20 Pouvez-vous nous faire un survol de quoi on vous
21 informait et pour ce qui se passait au pays?

22 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Ben, en fait, c'était
23 toute une liste. Les endroits principaux où il y avait des
24 perturbations. À Windsor, bien sûr, et ça, c'était bien après
25 Coutts. Et après, après Coutts, il y a eu Emerson au Manitoba.
26 La circulation au ralenti et des protestations qui bloquaient
27 les autoroutes, et aussi près du Peace Bridge à Niagara. Et on
28 avait pressenti qu'il y aurait pu se passer quelque chose à

1 Cornwall. Et plus tard, en Colombie-Britannique, on avait
2 l'autoroute Pacific. Alors, ça, c'était les endroits principaux.

3 Tous les jours, lorsqu'on parlait à l'ASFC, on
4 parlait de tous les ports d'entrée et ce qu'ils observaient. Ils
5 avaient pris des mesures pour mieux s'équiper pour voir ce qui
6 se passait et de parler aux autorités locales si tout pouvait
7 être géré si un convoi apparaissait, s'il ne pourrait pas être
8 dévié pour empêcher qu'il ne s'installe près des ports d'entrée
9 ou des ponts.

10 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, comme sous-ministre
11 de la Sécurité publique, vous regardiez ce qui se passait non
12 seulement à Ottawa, mais ce qui se passait au pays.

13 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui, le gouvernement
14 fédéral au complet. On savait que ce n'était pas quelque chose
15 qui était limité à Ottawa. Ottawa est un exemple extrême. Mais
16 l'impression générale qu'on avait est que ce qui avait débuté
17 comme une manifestation pour les mandats et les restrictions
18 dues à la COVID, ça rassemblait des tas de personnes avec des
19 avis différents et on voyait ça aussi dans les autres pays.

20 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Parlez-nous-en.

21 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Il y avait des convois en
22 Nouvelle-Zélande avec des drapeaux canadiens, et donc, ils
23 étaient en train de copier la manifestation qu'on avait au
24 Canada.

25 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Maintenant, le compte
26 rendu du 10 février [SSM.NSC.CAN.00000209].

27 Alors, ça, c'est un autre comité du Cabinet, et
28 le Conseil privé va nous parler plus tard cette semaine et on

1 ira dans les détails. La réunion du Groupe d'intervention en cas
2 d'incident, alors c'est quoi ce Groupe d'intervention?

3 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Eh bien, c'est pas
4 vraiment un comité du Cabinet, parce que normalement ce sont des
5 comités permanents pour traiter de politique. Le Groupe
6 d'intervention, c'est un comité ad hoc convoqué par le premier
7 ministre lorsque nécessaire. Alors, y'a pas de réunion
8 régulière, il y a seulement une rencontre lorsqu'il se passe
9 quelque chose d'extraordinaire.

10 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, le Groupe
11 d'intervention a été convoqué le 10 février, [alors c'était la
12 première réunion du Groupe d'intervention], n'est-ce pas?

13 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

14 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** À la page 6, s'il vous
15 plait. [...]

16 « Sécurité publique Canada a fait un
17 rapport sur une conversation avec le
18 négociateur principal de la PPO qui a
19 dit qu'à Ottawa, environ 80 % des
20 manifestants avaient un lien très ténu
21 avec la cause, 5 % étaient complètement
22 dévoués, et 15 % étaient... ils passaient
23 d'un côté à l'autre ou qui allaient
24 être l'élément décisif. Le négociateur
25 a suggéré que les leaders de la
26 protestation pourraient être encouragés
27 à quitter en échange pour avoir un
28 engagement pour avoir un mot avec le

1 gouvernement. »

2 Et qui était le négociateur principal?

3 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** C'était monsieur [Marcel]
4 sieur Beaudin.

5 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Qui a déjà témoigné.
6 Dites-nous un peu qu'est-ce que vous disiez au
7 Cabinet à ce moment-là?

8 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** J'avais dit tout à
9 l'heure que le gouvernement fédéral, à ce que je sache, avait
10 décidé de ne pas s'impliquer directement avec les manifestants;
11 ils allaient tout simplement s'exprimer — en parlant des
12 manifestants. Et ça, c'était une question de principe. Et parce
13 qu'il était difficile de savoir à qui parler et qu'est-ce que...
14 et il n'y avait aucun désir de commencer à parler des politiques
15 de santé publique, qui était une des raisons pour lesquelles les
16 protestataires étaient venus.

17 Au fil du temps, l'idée d'un engagement est
18 devenue plutôt une tactique policière qui pourrait être utile,
19 et le jour d'avant, le jour avant cette rencontre, nous, les
20 sous-ministres, on s'était rencontrés, on avait décidé de
21 poursuivre avec les idées qu'on avait pondues, qui étaient sur
22 la liste attachée à ce document, et pour voir quelles actions
23 possibles seraient disponibles.

24 Donc, j'avais contacté Marcel Beaudin qui m'avait
25 été identifié par Mario Di Tommaso et, en écho, par le
26 commissaire Lucki, et qui, donc, serait la bonne personne à
27 parler. Donc, on a eu une bonne... on a eu une conversation
28 générale autour du rôle, donc, de la désescalade, et PLT, et

1 j'ai appris beaucoup, donc, de l'ETP, par exemple. Donc, j'ai
2 appris beaucoup de choses. Et pour voir comment identifier les
3 différents interlocuteurs, il a dit qu'il connaissait six
4 personnes à qui il pouvait parler, en quelque sorte des leaders
5 de la protestation, et offrir la possibilité de les entendre et
6 ce qui aurait pour effet de permettre aux gens d'accomplir au
7 moins quelque chose dans un certain degré, et donc, à partir de
8 là de pouvoir partir.

9 Et c'est là qu'interviennent les statistiques,
10 80 % des personnes qui protestent, donc, les manifestants, et
11 surtout au bout de deux semaines, deux semaines et demie, ils
12 étaient à Ottawa où il faisait froid dans les rues et ils
13 étaient prêts à partir s'ils avaient eu le bon signal.

14 Donc, on parlait de cette possibilité-là et c'est
15 vraiment à ce point... il ne s'agissait pas d'un engagement
16 véritable, c'était plus un seuil pouvant mener à une
17 intervention, parce que le 10 février, il était très clair que
18 la GRC, la PPO et le SPO étaient prêts à se mettre ensemble pour
19 un plan. Et donc, cela n'était qu'une question de temps.

20 Et en arrière-plan, il y avait toujours cette
21 question qui était très importante dans la décision, c'est
22 d'invoquer, donc, la Loi, et quelles seraient, donc, les
23 réactions. Et nous avons des soucis, comme a dit monsieur
24 Rochon, sur les implications, les personnes qui avaient été
25 impliquées par exemple à tirer, il y aurait pu y avoir de la
26 violence, et donc, on voulait, donc, calmer les choses.

27 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors donc, l'engagement
28 comme seuil avant intervention, je voudrais parler de ça. Donc,

1 l'engagement qui était envisagé, c'est pas quelque chose qui
2 aurait mis une fin à la protestation. L'idée, c'était de...

3 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Réduire.

4 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** ...réduire, comme on dit,
5 l'empreinte, hein? Réduire l'empreinte de la protestation. Et on
6 sait ce qui en ressort, ce qui en est ressorti ultimement, on
7 parle de la proposition d'engagement. Est-ce que vous pouvez
8 nous parler de cette proposition, comment elle est advenue?

9 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui, elle émane
10 directement de ce dont j'ai parlé. Actions du Fédéral, et à un
11 point dans la protestation, surtout à Ottawa, mais aussi dans
12 tout le pays, il y avait des manifestations, donc, qu'est-ce
13 qu'on pouvait faire pour aider la situation. Et avec l'aide de
14 l'inspecteur Beaudin, j'ai fait un document très court qui est
15 attaché ici avec les réunions, donc, du Groupe d'intervention en
16 cas d'incident, et l'idée, c'était que le Fédéral, le
17 gouvernement fédéral reconnaîtrait le désir de rencontre et
18 offrirait une rencontre à un point ultérieur, mais pas durant
19 les protestations, sur la base que les personnes qui faisaient
20 la protestation étaient prêtes à partir. C'était en fait une
21 négociation et c'était en fait une question, donc, que
22 d'entendre ce qu'auraient à dire les manifestants, et non pas ce
23 que voudrait faire le gouvernement.

24 Donc, ça, ça a eu lieu très rapidement, en un
25 jour ou deux et on n'a pas eu le temps de consulter que des
26 autorités clés, avec la PPO ou la GRC et les collègues, donc, au
27 SPO... non, pardon, des collègues au BCP. Donc, on a parlé à la
28 table du comité deux jours après cette conversation.

1 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Il y avait des collègues,
2 donc, du BCP. Vous vous souvenez qui était impliqué?

3 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui. L'inspecteur Beaudin
4 était impliqué, il était accompagné de Jeff Hutchinson, et je
5 l'ai impliqué, donc, dans cet appel parce que je voulais
6 vraiment que le BCP soit tout à fait au courant de ce que je
7 faisais.

8 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, le rôle de monsieur
9 Hutchinson, c'était d'observer.

10 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui, d'observateur.

11 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Oui. Et vous avez eu des
12 allers-retours avec la GRC et avec l'inspecteur Beaudin sur la
13 proposition.

14 Et si on pouvait voir OPP00000150?

15 Alors, c'est un courriel, ce n'est pas adressé à
16 vous, peut-être que vous ne l'avez pas vu, mais c'est le
17 commissaire Lucki qui s'adresse au commissaire Carrique et à
18 l'inspecteur Beaudin, je crois, et donc, elle met en pièce
19 jointe, donc, une proposition d'intervention, et donc :

20 « Je ne suis pas le SME, le sujet en
21 question, mais on se soucie autour de
22 moi sur certains des items et sur ce
23 qui se passe. »

24 Donc, est-ce que vous pourriez parler... vous aviez
25 mentionné dans vos entrevues que le commissaire Lucki aurait pu
26 soulever la question de l'indépendance de la police.

27 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je crois que la
28 commissaire Lucki se souciait de... tout d'abord, de voir que si

1 cela venait à la table du Cabinet et que l'on déciderait
2 d'aboutir à une décision, est-ce que ça serait une direction
3 donnée à la Direction de faire telle ou telle chose, et, or, la
4 police veut une indépendance opérationnelle et une flexibilité
5 opérationnelle maximum. Donc, elle ne voulait pas être limitée
6 de la sorte.

7 Aussi, peut-être qu'elle avait des soucis – mais
8 elle ne m'en a pas parlé – pour voir comment les choses
9 pourraient évoluer, comment ça pourrait être utilisé comme
10 stratégie et ça pourrait aboutir à un échec, par exemple, de la
11 GRC ou de la PPO.

12 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, ce qui a été
13 exprimé, c'est qu'il y avait des soucis, c'est que dans
14 l'ensemble, il n'y aurait pas une séparation de l'Église et de
15 l'État, en quelque sorte.

16 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Si on peut dire.

17 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, dans votre entrevue,
18 vous avez dit que le gouvernement pourrait bénéficier de plus de
19 clarté quant à l'indépendance de la police. Est-ce que vous
20 voudriez ajouter quelque chose à ce sujet dans ce contexte-ci?

21 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je crois que oui, il est
22 bien de clarifier la *Loi*, donc, sur la GRC sur cette base.
23 L'expérience récente et d'autres contextes me font penser de la
24 chose.

25 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Vous parlez de d'autres
26 contextes? Lesquels, par exemple?

27 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui, par exemple, les
28 évolutions en Nouvelle-Écosse et le rôle du ministre Blair et

1 les décisions, les prises de décision qui ont généré beaucoup de
2 questions quant aux communications entre le ministre et la
3 police.

4 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Regardons le document
5 OPP00000571.

6 Monsieur Stewart, vous avez vu que c'est quelque
7 chose qui a évolué dans les quelques jours précédents et on
8 essaye d'établir la chronologie des choses.

9 Donc, si on peut descendre. En bas de la page 3,
10 je crois.

11 Alors, dans ce courriel, vous dites que vous vous
12 inquiétez de certaines propositions, mais à la fin du courriel,
13 on voit la chose suivante :

14 « Si je peux travailler dans ce
15 processus, et que le commissaire de la
16 GRC peut être au courant de cette
17 discussion, je peux vous assurer que
18 l'engagement du gouvernement fédéral
19 sera solide. Mais c'est à nous en
20 premier. »

21 Donc, [à ce moment dans la chronologie, et nous
22 sommes le samedi 12 février à 11 h 23], comment est-ce que vous
23 compreniez le niveau de soutien en l'occurrence et d'où il
24 devrait venir?

25 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** J'avais du soutien de
26 collègues pour l'amener à la table du Cabinet pour discussion.
27 Je ne pourrais pas vous dire plus de détails, à savoir si on
28 pensait que c'était une bonne ou une mauvaise idée.

1 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et dans le document
2 suivant, c'est SSM.NSC.CAN.00002958, c'est un texte entre le
3 ministre Mendicino et Katie Telford, qui était, donc, chef du
4 personnel du premier ministre. La veille... le soir du 11 février,
5 le ministre Mendicino apprend la proposition d'engagement. Est-
6 ce que je comprends qu'à ce point-là, vous aviez eu l'occasion
7 d'informer monsieur Mendicino à ce sujet?

8 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Monsieur Mendicino, le
9 ministre Mendicino savait que je travaillais sur cette idée-là,
10 comme ça avait été mentionné la veille dans le contexte, donc,
11 de la réunion du GII. Donc, il a réagi très rapidement et j'ai à
12 peine eu le temps de rassembler certaines vues auprès de la PPO,
13 je crois, et pour s'assurer qu'il n'y avait pas d'objection. Et
14 donc, il l'aurait vu et il a dû se sentir pas très à l'aise pour
15 ne pas avoir eu l'occasion de contribuer au brouillon.

16 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, c'était la PPO par
17 rapport à monsieur Di Tommaso, vous pensez, à qui vous parliez?

18 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui, je suis pas mal sûr.
19 Il faut que je vérifie les courriels. Certainement, j'ai
20 transmis à monsieur Di Tommaso que c'est quelque chose que l'on
21 envisageait. Il y avait un évènement parallèle aussi que je
22 devrais dire pour que l'on sache. Il savait, donc, que je
23 parlais à Marcel Beaudin, c'est lui qui m'avait donné le nom, et
24 il savait l'idée générale de ce que je voulais faire. Et le
25 vendredi 11, il y a eu l'ordre d'état d'urgence de l'Ontario, et
26 on m'a informé de cela le matin et il m'a informé, donc, le
27 matin, et plus tard dans la journée, on m'a dit qu'il planifiait
28 d'appliquer cela, donc, sur le pont Ambassador à Windsor la fin

1 de semaine et ils allaient adopter cette idée d'offrir une
2 rencontre et la ministre Jones était intéressée à une telle
3 offre, et avec le gouvernement fédéral, le gouvernement
4 d'Ontario avait fait cette offre. Et j'ai dit que ce n'était pas
5 possible, qu'il fallait discuter au niveau fédéral les questions
6 de l'engagement.

7 Donc, on ne pouvait absolument pas en une heure
8 prendre une telle décision et signer, mais il m'a donné... il m'a
9 envoyé une lettre de brouillon – et on en parle ici – qu'ils
10 allaient utiliser avec les manifestants pour le pont Ambassador.

11 C'était une situation parallèle, vous voyez?
12 C'est donc un exercice parallèle qui était un exercice
13 indépendant, mais très similaire à ce que qui avait été pensé et
14 suggéré au Cabinet le lendemain.

15 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, quand vous avez
16 communiqué cela, c'est que vous ne pouviez pas embarquer le
17 Fédéral à cause d'une question de temps [plutôt que] c'était par
18 rapport à une position.

19 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui, c'est cela. Parce
20 que ça allait être fait le soir même.

21 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Oui. Et aussi, nous avons
22 entendu des preuves à propos d'un engagement potentiel, une
23 possibilité avec le maire d'Ottawa ou, plus exactement... voilà,
24 de personnes autour du maire d'Ottawa pour voir ce qui se
25 passait. Et qu'est-ce que vous en saviez à cette époque?

26 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Eh bien, je ne savais
27 rien de ça avant que ce soit un fait accompli. Le gestionnaire
28 de la ville, Steve Kanellakos, nous a dit, « on a fait un accord

1 avec le représentant, quelqu'un représentant les manifestants et
2 les camionneurs, et le maire envoie une lettre ».

3 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, il y avait plusieurs
4 engagements qui existaient, il n'y avait pas...

5 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Sans coordination aucune.

6 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et qu'est-ce qui s'est
7 passé finalement avec ces propositions d'engagement?

8 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Ça n'a pas été accepté.
9 Ç'a été discuté.

10 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, ça s'est rendu
11 jusqu'au Groupe d'intervention?

12 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

13 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** [Le 12 février], mais ça
14 n'a pas été accepté.

15 Maintenant, avec du recul, quel effet ça aurait
16 eu, d'après vous?

17 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je ne sais seulement que
18 ce que monsieur Beaudin me disait, qu'il croyait que ça valait
19 la peine d'être considéré, et connaissant le comportement des
20 protestations, que ça aurait pu avoir un effet. À la limite, je
21 peux dire que c'était pas très probable, je ne m'attendais pas à
22 un effet tangible parce que ça faisait déjà longtemps qu'ils
23 étaient à Ottawa.

24 La vue générale que c'était juste encore un autre
25 outil pour les services policiers et on veut décourager les gens
26 de rester dans la zone si on commence à exécuter la loi.

27 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, c'est une option
28 que ça valait la peine de considérer, mais c'était pas du tout

1 un *deus ex machina*?

2 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** [Exact.]

3 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Maintenant, l'invocation
4 de la *Loi sur les mesures d'urgence*. Et je sais qu'on va avoir
5 beaucoup de témoignages là-dessus, alors mes questions vont être
6 très ciblées.

7 Lors de notre entrevue, vous avez dit que la *Loi*
8 *sur les mesures d'urgence*, ça a commencé à être sérieux vers le
9 11 février.

10 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Ou peut-être le
11 10 février.

12 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, dites-nous tout
13 simplement c'est quoi votre souvenir de... comment ça a...

14 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** La *Loi sur les mesures*
15 *d'urgence* a toute un historique dans les discussions et lié à la
16 pandémie. Parce que, durant la pandémie, il y avait eu des
17 consultations pour voir si la *Loi sur les mesures d'urgence*
18 serait utile lors de la pandémie et la réponse était non.

19 Alors là, ç'a été soulevé encore une fois,
20 quelque chose dont on pourrait tenir compte. Une sérieuse
21 considération de la *Loi sur les mesures d'urgence* a débuté la
22 dernière partie de la semaine du 6 ou 7 février et par la suite
23 c'était une question de prendre une décision.

24 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et la Sécurité publique,
25 on avait demandé l'avis des mesures possibles qui seraient
26 utiles en vertu de cette Loi.

27 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Tous les ministères qui
28 étaient impliqués dans la gestion de la manifestation, tout le

1 monde a été sondé pour aller chercher des idées, n'importe quoi
2 qui donnerait des outils à la police et, de façon générale, afin
3 de... pour agir comme un... pour les dissuader.

4 Alors, il y avait des appels avec nos collègues
5 FPT, on avait parlé d'utiliser des dépanneuses, et la GRC
6 donnait sa vue indépendante par rapport aux mesures d'urgence ou
7 la *Loi sur les mesures d'urgence* et une ordonnance, et d'autres
8 ministères l'ont fait aussi.

9 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, c'était un sujet de
10 discussion au comité opérationnel des sous-ministres?

11 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

12 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Maintenant, on va vous
13 montrer un autre document.

14 [SSM.AN.00000399].

15 C'est un courriel, vous n'êtes pas sur la liste
16 de distribution, c'est de Mike Keenan de Transports Canada [à
17 Kevin Brousseau, sous-ministre des Transports]. Alors, c'est le
18 DMOCC du 13 février.

19 « La *Loi sur les mesures d'urgence* est
20 rapide. Pas besoin d'adopter quoi que
21 ce soit. Rob et moi avions dit que ça
22 pourrait avoir l'effet contraire. »

23 Vous entendiez qui par ça?

24 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Eh bien, on avait une
25 discussion des pour et des contre des mesures d'urgence et une
26 de mes préoccupations, c'est le potentiel ou la possibilité de
27 violence, alors les choses qui arrivent quand on invoque une *Loi*
28 *sur les mesures d'urgence*. Et si ça faisait en sorte que les

1 gens deviendraient violents, alors ça serait un résultat négatif
2 et non souhaitable. Alors, c'est une des choses parmi tant
3 d'autres qu'on discutait.

4 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, ça pourrait causer
5 plus de tort que de bien, ça pourrait inciter au lieu de calmer?

6 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Exact.

7 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Un autre document,
8 [PB.CAN.00001147]. [...] un courriel qui provient de monsieur
9 Stewart. À la page 5, s'il vous plait.

10 Alors, c'est le même sujet, pas la même date,
11 c'est en préparation du breffage technique de la part de
12 monsieur Rochon le 15 février concernant la *Loi sur les mesures*
13 *d'urgence* une fois invoquée.

14 Et, Monsieur Stewart, vous dites :

15 « C'est correct, mais ça sera une
16 duplication de... [...] et manque de
17 substance. Il faudrait mettre plus de
18 « par exemple », comment l'ASFC et
19 d'autres vont déployer [...] faciliter la
20 synthèse de la police locale, la GRC... »

21 Et entre parenthèses :

22 « (Je n'ai pas beaucoup de bonnes idées
23 parce qu'il n'y a pas vraiment
24 d'avantages significatifs, mais il va
25 falloir mettre de l'avant le
26 portefeuille de la Sécurité
27 publique.) »

28 Qu'est-ce que vous disiez exactement à propos des

1 mesures qui étaient mises en œuvre?

2 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Est-ce que je peux avoir
3 l'heure, s'il vous plaît?

4 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** 11 h 12 p.m. le
5 14 février.

6 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je crois que j'avais
7 sous-estimé les répercussions de la *Loi sur les mesures*
8 *d'urgence*, et les mesures, en fait, avaient un avantage. Et
9 c'était moi qui... j'avais réagi à ce que j'avais vu qu'on avait
10 rédigé et je croyais que... je ne savais pas vraiment comment ils
11 allaient mettre tout ça en œuvre et c'est moi qui disais à
12 monsieur Rochon dans les breffages techniques : « Vous
13 représentez le ministre Mendicino et il faut quand même
14 souligner les éléments qui vont opérationnaliser [ces
15 pouvoirs]. »

16 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, c'est quoi les
17 breffages techniques?

18 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** On me demandait de
19 diriger des breffages techniques sur trois ou quatre jours.
20 Alors, il fallait breffer les leaders de l'opposition, je crois
21 qu'on a fait des breffages pour tous les membres du Sénat et les
22 bureaux des sénateurs, et essentiellement, on a à faire autant
23 de breffages techniques que nécessaire pour expliquer pour
24 comment ça serait mis en œuvre. Et vu mon poste et mon rôle dans
25 la politique de sécurité publique et comme le chef d'orchestre
26 principal, bien, j'avais des membres de l'ASFC, Finance, GRC,
27 Transports et, bien sûr, le ministère de la Justice.

28 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, c'est des rapports

1 explicatifs de comment ça marche?

2 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Ben, j'aimerais
3 souligner qu'on avait fait la même chose pour les médias.

4 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** On en fait beaucoup,
5 surtout lorsqu'on va déposer une loi.

6 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Merci.

7 Pour en revenir à ce que vous disiez, Monsieur
8 Stewart, est-ce qu'on pourrait dire qu'à l'époque, donc, vous
9 étiez réticent?

10 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Bien, je voyais les pour
11 et les contre pour la *Loi sur les mesures d'urgence*.

12 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et vous avez dit que... avec
13 un peu de recul, que vous avez sous-estimé l'utilité de la Loi.
14 Pouvez-vous nous dire pourquoi vous trouvez que c'était une
15 sous-estimation?

16 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Ben, c'est un jugement,
17 parce que la police a témoigné de la valeur de la Loi pour faire
18 disperser la foule, surtout à Ottawa. Mais en dedans de deux
19 semaines, il y avait très peu de ces protestations au pays.
20 Alors, essentiellement, je me fonde sur ce que les autres ont
21 dit, ils ont dit que c'était un outil qu'ils ont utilisé et qui
22 a été utile.

23 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et vous ne parlez pas
24 seulement d'Ottawa, mais les situations ailleurs au pays?

25 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui, absolument.

26 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et un autre sujet, dans
27 votre entrevue, vous avez noté que la consultation avec les
28 provinces, que des consultations étaient écartées parce que ce

1 n'était pas fondé sur l'invocation de la Loi. Qu'est-ce que vous
2 entendiez par là?

3 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Ça représente l'opinion
4 qu'on était engagé activement depuis deux semaines avec une
5 multitude de parties, des polices de compétence, des
6 fonctionnaires du fédéral, du provincial. À la fin, on ne posait
7 pas la question, est-ce qu'on invoque, on disait : quels sont
8 vos défis? Quand est-ce qu'on... comment est-ce qu'on peut
9 travailler ensemble pour relever ces défis et les régler? Alors,
10 nous avons jugé que, ça, c'était une consultation et ce qui est
11 devenu ultimement, c'était l'invocation de la *Loi sur les*
12 *mesures d'urgence*.

13 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Quand monsieur Di Tommaso
14 a témoigné, il a dit que vous lui avez parlé le 13 février et
15 pour lui faire une petite mise à jour, et vous lui avez dit que
16 le gouvernement fédéral pensait invoquer la *Loi sur les mesures*
17 *d'urgence*.

18 Est-ce que vous vous rappelez de cette
19 conversation?

20 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Pas dans les détails,
21 mais je lui aurais dit que, oui, c'est sur la table.

22 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Je vais y revenir tout à
23 l'heure. Il a dit aussi que la déclaration provinciale des
24 mesures d'urgence du 11 février, avait « plus de dents » que la
25 fédérale. Vous rappelez-vous de cela?

26 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Encore une fois, c'est
27 une inférence, c'est pas un souvenir direct. Je lui disais... je
28 voulais être un bon collègue avec mon homologue provincial, mais

1 pas aux dépens ou sans trahir les décisions fédérales ou la
2 pensée fédérale dans le sens politique, je voulais juste qu'il
3 soit au courant de l'état des choses. Et je lui aurais dit :
4 « Écoutez, il y a des pour et des contre avec l'invocation de la
5 Loi. »

6 Et un des contre, c'est que les pénalités en
7 vertu de la Loi ne sont pas énormes, c'est comme 5 000 \$ et six
8 mois en... ou six mois en prison, tandis que l'ordonnance
9 provinciale avait des pénalités considérables, 100 000 \$, et
10 donc, comme un élément dissuasif pour quiconque allait se
11 joindre à la protestation. C'était un outil beaucoup plus
12 musclé. Mais ça, c'était vraiment juste une considération parmi
13 tant d'autres.

14 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, en parlant des
15 « dents », c'était des pénalités.

16 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

17 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Êtes-vous au courant de
18 toute autre discussion avec les responsables provinciaux le 13
19 ou avant l'invocation de la *Loi sur les mesures d'urgence* dans
20 lesquelles ils ont été avisés que l'« Acte » était en voie
21 d'être considéré?

22 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Non, je ne suis pas au
23 courant de cela.

24 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** L'autre chose que monsieur
25 Di Tommaso a mentionnée, c'est que vous aviez eu un appel avec
26 lui le matin suivant, donc le 14 février, et lors de cet appel,
27 il a demandé si la *Loi sur les mesures d'urgence* serait invoquée
28 ce jour-là même, et dans la note, il y a un commentaire à

1 l'effet que « Silence! », donc je comprends que vous n'avez rien
2 dit à ce moment-là, à savoir si la Loi allait être invoquée.

3 Est-ce que vous pouvez expliquer un peu comment
4 cette conversation s'est déroulée?

5 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je ne peux pas vous donner
6 ça mot à mot là. Ça aurait été une conversation normale pour
7 être au courant de ce qui se passe, comment les choses vont dans
8 l'application de la loi, et j'aurais... ce matin-là, je crois
9 bien, le premier ministre a eu un appel des premiers ministres
10 pour consulter de façon formelle les premiers ministres des
11 provinces et territoires sur l'invocation de la Loi, et j'étais
12 au courant du fait que cela allait avoir lieu et je ne voulais
13 rien faire qui gênerait cette conversation. Donc, je n'étais pas
14 en position, comme je l'ai dit, de communiquer quoi que ce soit
15 au sujet de la pensée fédérale à ce moment-là.

16 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Merci.

17 Allons de l'avant maintenant à la question de la
18 révocation.

19 Alors, Monsieur le greffier, s'il vous plaît,
20 SSM.CAN.00000429.

21 Alors, pour nous situer un peu le contexte ici,
22 vous nous avez dit à l'entrevue qu'entre l'invocation et la
23 révocation, le gouvernement suivait le développement dans le
24 pays, dans les ports d'entrée, et recevait de la part de la GRC
25 au sujet des pouvoirs qui étaient utilisés, à savoir s'ils
26 auraient été nécessaires dans les circonstances.

27 Monsieur le greffier, s'il vous plaît, est-ce
28 qu'on peut descendre un peu plus loin pour en arriver à un

1 courriel de Rob Stewart?

2 On va voir ce courriel plusieurs fois dans les
3 semaines à suivre là, mais ça, c'est une discussion qui a lieu
4 entre des responsables, y compris vous-même, Jody Thomas, et
5 autres gens dans le Bureau du Conseil privé, Mike Keenan aux
6 Tranaports et autres, comme vous voyez là, au sujet des
7 considérations d'en tenir en ligne de compte quant à la
8 révocation de la *Loi sur les mesures d'urgence*.

9 Votre commentaire rapide ici, c'est :

10 « Mon commentaire rapide ici, c'est que
11 même s'il s'agit là de considérations
12 ayant valeur, mettons l'accent sur
13 l'utilité de la Loi et non sur son
14 caractère proportionnel. En d'autres
15 mots, il faut réévaluer la menace en
16 termes de violence sérieuse et non pas
17 de savoir si les camionneurs se
18 trainent encore la patte dans les
19 environs. »

20 Qu'est-ce que vous essayiez de communiquer à vos
21 collègues ici?

22 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Dans mon esprit, il y
23 avait les motifs d'invocation de la Loi. La barre est élevée,
24 les ministres ont décidé que ces critères étaient satisfaits. Et
25 dans ce contexte, donc, la violence sérieuse était une
26 considération sérieuse. Il y avait aussi l'impact économique,
27 bien sûr, mais notamment du point de vue de la sécurité
28 publique, l'incertitude et le risque de violence sérieuse

1 étaient une considération sérieuse, importante.

2 Donc, étant donné que c'était la raison pour
3 avoir invoqué la Loi, je pensais que ça devait être aussi une
4 raison pour révoquer la Loi.

5 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, la révocation sur
6 les mêmes bases que l'invocation, c'est ça?

7 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

8 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Cela nous amène à la fin
9 de notre temps ensemble, selon le temps qui m'est imparti, mais
10 avant d'en terminer complètement, est-ce qu'il y a quelque chose
11 que nous n'avons pas couvert dans les dernières deux heures et
12 demie d'interrogatoire que nous aurions dû couvrir ou autre
13 chose que vous aimeriez vouloir dire au sujet des évènements?

14 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** J'aimerais une précision
15 technique sur le renseignement, si vous voulez, parce que c'est
16 utilisé de plusieurs façons différentes, et quand on en a parlé
17 plus tôt aujourd'hui, j'ai peut-être donné l'impression que tout
18 était « classé » et secret. Mais, en fait, le renseignement, ça
19 couvre une vaste gamme de choses et l'une des choses qui est
20 venu à la surface dans ce contexte, et règle plus générale,
21 d'ailleurs, c'est que la compilation de renseignements en règle
22 générale et non pas seulement qui viennent de nos agences de
23 renseignement, mais aussi des sources ouvertes, c'est un vrai
24 défi, et c'en est un avec lequel nous devons faire face
25 aujourd'hui.

26 Le renseignement, les renseignements, c'est des
27 choses qui étaient sous-jacentes aux motifs pour invoquer la
28 Loi, le fait qu'il en manquait en fait au sujet de ce qui se

1 passait. Quand je dis ça, je ne dis pas des choses très secrètes
2 là, mais dans toute la compilation là du renseignement de toutes
3 sources.

4 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Est-ce que vous pouvez
5 élaborer sur ce qui manquait?

6 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Tout renseignement au
7 sujet des plans et les intentions des manifestants dans divers
8 endroits du pays.

9 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et ça, c'était suite à la
10 difficulté de recueillir l'information ou est-ce au niveau du
11 parage ou quoi?

12 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Ça pouvait être l'un ou
13 l'autre. C'était certainement dans le contexte d'avoir une
14 vision claire sur la chose, et quand je dis leurs plans et
15 intentions, je parle de convois, d'obstructions, de passages
16 lents, [...], et je ne parle pas des causes qu'ils épousaient. Ça,
17 on les avait comprises.

18 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, il y a des leçons
19 peut-être à tirer de tout cela dans ce qui est de recueillir... la
20 cueillette d'informations, le partage d'informations et la vue
21 sur les choses.

22 Monsieur le Commissaire, j'ai terminé mes
23 questions.

24 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Merci beaucoup.

25 Alors, nous allons maintenant débiter avec les
26 contre-interrogatoires.

27 Alors, qui avons-nous en premier... j'aimerais
28 inviter les organisateurs du convoi à venir en premier.

1 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me BRENDAN MILLER:

2 **Me BRENDAN MILLER:** Bonjour. [Mon nom est Brendan
3 Miller], je suis le conseiller de l'organisme qui a représenté
4 les manifestants ici à Ottawa aux mois de janvier et février de
5 2022.

6 Merci d'être présents ici aujourd'hui pour
7 témoigner.

8 Avant de débiter, Messieurs, je vais référer à un
9 document que j'ai besoin de la permission de la Commission pour
10 ce faire.

11 J'ai donné avis, mais parce qu'il s'agit d'un
12 énoncé d'un témoin qui n'a pas encore témoigné, mais qui est
13 pertinent pour nous, c'est le WTS00000060. C'est l'énoncé du
14 panel du SCRS et la pertinence de matérialité ici, c'est que ces
15 messieurs ont été les consommateurs de renseignements et il y a
16 beaucoup d'énoncés là au sujet de ce que le gouvernement a
17 appris à quel moment et j'ai besoin de poser des questions là-
18 dessus.

19 Je demande la permission pour référer à ce
20 document dans mon interrogatoire.

21 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Je ne vois pas d'objection,
22 donc allez de l'avant.

23 **Me BRENDAN MILLER:** Alors, pour débiter, monsieur
24 Stewart le sous-ministre, vous êtes le sous-ministre de la
25 Sécurité depuis décembre 2019. Est-ce exact?

26 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Jusqu'à tout récemment,
27 oui, c'est exact.

28 **Me BRENDAN MILLER:** Quand vous avez pris en main

1 ce portefeuille, je crois comprendre que vous vous étiez
2 familiarisé avec le processus de l'application de la Loi, les
3 agences de renseignement par rapport aux enquêtes. Est-ce exact?

4 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** J'ai appris sur le tas.

5 **Me BRENDAN MILLER:** Avant cela, vous étiez aux
6 Finances, est-ce exact?

7 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** C'est exact.

8 **Me BRENDAN MILLER:** Et avant votre nomination au
9 portefeuille de sécurité publique, est-ce qu'on peut dire
10 qu'outre le renseignement financier, que vous n'aviez pas
11 travaillé dans le domaine de l'application de la loi ou le
12 domaine du renseignement, est-ce exact?

13 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Pas exactement, parce
14 qu'il y avait les enjeux criminels dans le monde des finances.

15 **Me BRENDAN MILLER:** Donc, le renseignement
16 financier dans la sphère criminelle du ministère des Finances?

17 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui, le
18 « blanchissement » d'argent et autres crimes de la sorte.

19 **Me BRENDAN MILLER:** Dans votre témoignage
20 aujourd'hui, vous avez parlé des seuils pour les fins d'enquête
21 dans votre interrogatoire en chef et j'aimerais en discuter un
22 petit moment.

23 Vous comprenez sans doute que l'application de la
24 Loi et les agences de renseignement, eh bien, le seuil dont on
25 parle pour ce qui est d'ouvrir une enquête est appelé au Canada
26 comme étant « un doute raisonnable ». Est-ce que vous connaissez
27 ce terme juridique?

28 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui, « motifs

1 raisonnables de soupçonner ».

2 **Me BRENDAN MILLER:** Vous êtes d'accord, donc, avec
3 moi que c'est un seuil assez faible, n'est-ce pas, en termes
4 d'application de la loi?

5 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Non, je ne serais pas
6 d'accord avec cela.

7 **Me BRENDAN MILLER:** Vous savez que la loi
8 reconnaît que le doute raisonnable exige plus qu'un simple
9 soupçon, mais quelque chose de moins qu'une croyance basée sur
10 un motif raisonnable. Est-ce que c'est ce que vous comprenez de
11 la chose?

12 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je vous dirais, moi, que
13 c'est un motif raisonnable de soupçonner.

14 **Me BRENDAN MILLER:** Donc, motif raisonnable de
15 soupçonner, c'est différent de motif raisonnable. Vous comprenez
16 cela?

17 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Non.

18 **Me BRENDAN MILLER:** Vous ne savez donc pas la
19 différence entre motif raisonnable et motif raisonnable de
20 soupçonner?

21 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je ne comprends pas ce
22 que vous essayez de tirer comme distinction ici.

23 **Me BRENDAN MILLER:** Il y a deux seuils au Canada
24 par rapport aux enquêtes criminelles et dans le renseignement.
25 Il y a le seuil plus bas d'un doute raisonnable, c'est ce que
26 vous appelez le motif raisonnable de soupçonner, et le motif
27 raisonnable qu'on appelle le motif raisonnable et probable. Le
28 motif raisonnable et probable est un seuil plus élevé qu'un

1 soupçon raisonnable. Est-ce que vous comprenez cela?

2 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** J'aurais cru le
3 contraire.

4 **Me BRENDAN MILLER:** [Excusez-moi?]

5 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** J'aurais cru le
6 contraire. Donc, ça montre a quel point je ne connais pas ces
7 choses-là.

8 **Me BRENDAN MILLER:** Donc, vous comprenez qu'un
9 soupçon raisonnable est plus haut qu'un motif raisonnable?

10 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Si vous voulez soupçonner
11 quelque chose, vous devez avoir un geste fait dans l'esprit.

12 **Me BRENDAN MILLER:** Donc, même chose avec le motif
13 raisonnable, vous devez avoir un motif... un geste, il faut une
14 information fiable à l'effet qu'il y a eu une raison de croire
15 qu'une personne ou qu'un groupe aurait pu commettre une
16 infraction, poser une menace à la sécurité du Canada. Êtes-vous
17 d'accord avec cela?

18 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

19 **Me BRENDAN MILLER:** Alors qu'un doute raisonnable
20 exige simplement que vous avez un soupçon raisonnable. C'est un
21 seuil moindre qu'un motif raisonnable. Est-ce que vous êtes
22 d'accord? Et vous le savez.

23 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je suis un peu confus là
24 ou préoccupé au sujet de rentrer dans une discussion sur la
25 terminologie juridique, domaine dans lequel je ne suis pas
26 expert.

27 **Me BRENDAN MILLER:** Êtes-vous d'accord, donc, que
28 c'est le SCRS qui est l'agence principale qui administre la *Loi*

1 *sur le SCRS?*

2 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

3 **Me BRENDAN MILLER:** Donc, c'est l'agence qui est
4 responsable principalement pour savoir s'il y a une menace
5 conformément à la *Loi sur la sécurité du Canada*?

6 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

7 **Me BRENDAN MILLER:** Et selon l'article 12 de la
8 *Loi sur le SCRS*, le SCRS ne doit avoir qu'un soupçon raisonnable
9 qu'il y a une menace sous l'article 2 pour ouvrir une enquête.
10 C'est acceptable?

11 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

12 **Me BRENDAN MILLER:** Et ne doit pas satisfaire le
13 seuil plus élevé de motif raisonnable pour ouvrir une enquête.

14 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Mais pour
15 l'article 12, ils devaient obtenir un mandat.

16 **Me BRENDAN MILLER:** Pour l'article 12, ça, c'est
17 un doute raisonnable. C'est ce que ça dit.

18 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Je ne suis pas un
19 expert quand il s'agit du SCRS et de la *Loi sur le SCRS*.

20 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Lorsque le SCRS obtient
21 un mandat, ils doivent présenter leur demande à un juge. Il y a
22 plus que simplement un motif raisonnable.

23 **Me BRENDAN MILLER:** Donc, est-ce que je peux voir
24 le document WTS00000060, le document référé plus tôt? Et page 5,
25 s'il vous plaît. Bon, est-ce qu'on peut descendre au [titre]
26 « Renseignement »? Et le premier paragraphe.

27 Je vous donne un moment pour le lire là,
28 « Monsieur Vigneault », et cetera.

1 Alors, pouvez-vous m'aider avec la prononciation
2 correcte de monsieur Vigneault?

3 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Monsieur Vigneault.

4 **Me BRENDAN MILLER:** Alors :

5 « Monsieur David Vigneault a affirmé à
6 un moment donné que le SCRS a évalué
7 que la manifestation à Ottawa, donc ce
8 qu'on appelle « le Convoi de la
9 liberté », et autres manifestations ou
10 blocages qui ont eu lieu en janvier et
11 février 2022 constituaient une menace à
12 la sécurité du Canada, tel que défini
13 par l'article 2 de la *Loi sur le SCRS*
14 et que donc, le SCRS ne pouvait pas
15 enquêter sur les activités qui sont une
16 manifestation permmissible, légale. »

17 Et vous avez été informé de cela?

18 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** [Exact.]

19 **Me BRENDAN MILLER:** Est-ce qu'on peut passer,
20 donc, maintenant à la page 7, s'il vous plait? Avec l'en-tête
21 « Ingérence étrangère ».

22 Le directeur Vigneault explique que :

23 « ...le terme 'influence étrangère' selon
24 l'article 2 de la *Loi sur le SCRS* est
25 le mot utilisé dans la communauté de
26 sécurité nationale. »

27 **COMMISSAIRE ROULEAU:** [Ralentissez, s'il vous
28 plait.] »

1 **Me BRENDAN MILLER:** Bon.

2 « Le SCRS a évalué qu'il n'y avait
3 aucune indication d'interférence
4 étatique étrangère dans le cours des
5 manifestations. Le SCRS n'a pas évalué
6 que les États étrangers ont appuyé la
7 manifestation par le financement, les
8 États étrangers ont déployé des
9 techniques de mésinformation cachées ou
10 ouvertes, ou que des acteurs étatiques
11 étrangers sont entrés au Canada pour
12 appuyer les manifestations. »

13 Et sans doute avez-vous été avisé de cela par le
14 directeur Vigneault du SCRS. Est-ce exact?

15 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Exact.

16 **Me BRENDAN MILLER:** Si on peut maintenant passer,
17 s'il vous plait, à la page 8 à l'en-tête « Recommandations au
18 Conseil des ministres ».

19 Là :

20 « Le directeur Vigneault nous dit qu'il
21 a appris que la référence à la [*Loi sur*
22 *les mesures d'urgence*] dans la
23 définition [de « menace »] dans
24 l'article 2 de la Loi sur le SCRS, une
25 fois que le gouvernement a réussi à
26 considérer sérieusement l'invocation de
27 la *Loi sur les mesures d'urgence* entre
28 le 10 et 13, il a demandé que le

1 Service prépare une évaluation de
2 menace aux risques associés avec
3 l'invocation de la *Loi sur les mesures*
4 *d'urgence*. Il sentait une obligation de
5 communiquer clairement la position du
6 Service à l'effet qu'il n'existait pas
7 de menace à la sécurité du Canada, tel
8 que défini par le mandat légal du SCRS.
9 L'évaluation de menace préparée par le
10 Service était que l'invocation de la
11 *Loi sur les mesures d'urgence* risquait
12 d'enflammer plus en avant la rhétorique
13 des personnes ayant des points de vue
14 antigouvernementaux ou
15 accélérationnistes. »

16 Vous l'avez dit au gouvernement (sic).

17 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** [C'est exact.]

18 **Me BRENDAN MILLER:** Document, maintenant,

19 TS.NSC.CAN.001... 00000206_REL_0001.

20 Dans ce document déjà déposé en preuve...

21 Je veux passer à la page 5, s'il vous plaît.

22 Là :

23 « Le 3 février, le SCRS a évalué qu'il
24 avait aucune indication que les acteurs
25 voulaient s'engager dans les actes de
26 violence. »

27 Et c'est le 13 février, je crois, que c'est le
28 document auquel réfère le directeur Vigneault du SCRS à l'effet

1 que ça aurait pu être un risque d'invoquer la *Loi sur les*
2 *mesures d'urgence*, ça pourrait rendre les choses pires. Est-ce
3 exact?

4 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

5 **Me BRENDAN MILLER:** Donc, vous étiez au courant de
6 cela?

7 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

8 **Me BRENDAN MILLER:** Et le Conseil des ministres,
9 ils étaient au courant aussi, correct?

10 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Exact.

11 **Me BRENDAN MILLER:** Donc, si je peux maintenant,
12 s'il vous plaît, le prochain document
13 TS.NSC.CAN.001.00000160_REL_0001.

14 Avant de consulter le document, seriez-vous
15 d'accord qu'il paraissait clair à vous deux et au Conseil des
16 ministres que le SCRS n'avait pas de doute raisonnable qu'il
17 existait une menace conforme à l'article 2 de la Loi, est-ce
18 exact?

19 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** C'était clair pour moi et
20 c'était, je crois, clair pour le ministre, mais je ne peux pas
21 l'affirmer catégoriquement.

22 **Me BRENDAN MILLER:** Je crois savoir que
23 l'Établissement de sécurité des communications ne vous ont
24 jamais avisé, vous, ni le Conseil des ministres qu'ils avaient
25 identifié une menace conformément à l'article 2 de la *Loi sur le*
26 *SCRS*. Est-ce que?

27 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** C'est exact.

28 **Me BRENDAN MILLER:** Et la GRC et la Police

1 provinciale de l'Ontario, du moins d'après ce qu'ils ont
2 témoigné et les choses qu'on a vues aujourd'hui, n'ont non plus
3 identifié ou avisé le gouvernement qu'il y avait une menace en
4 vertu de l'article 2 de la Loi sur le SCRS.

5 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Du mieux de ma
6 connaissance, non.

7 **Me BRENDAN MILLER:** Donc, tout l'apparat de
8 renseignements et celui de l'application de la loi au Canada des
9 forces de l'ordre disent au Conseil des ministres et au
10 gouvernement qu'il n'y a pas de menace conformément à
11 l'article 2 de la *Loi sur le SCRS*. Est-ce exact?

12 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Non, ce n'est pas
13 correct. Le SCRS, le directeur Vigneault en parlera lui-même là,
14 le SCRS a évalué ses normes conformément à leur loi, personne
15 d'autre n'a évalué sous les normes en vertu de la Loi sur le
16 SCRS. Est-ce qu'ils ont dit... quelqu'un qui n'aurait pas
17 rencontré les normes, qu'ils n'utiliseraient pas la *Loi sur le*
18 *SCRS*, ça ne serait pas utile. Ils regarderaient les enjeux de
19 sécurité nationale définis plus largement.

20 **Me BRENDAN MILLER:** Donc, quel bureau de
21 renseignement ou agence ou agence des forces de l'ordre a dit au
22 gouvernement, « voici les éléments probants, les données
23 probantes pour un motif raisonnable d'une menace conformément à
24 l'article 2 de la *Loi sur le SCRS* »? Vous le savez maintenant,
25 puisqu'on vous l'a dit, que c'est nécessaire pour invoquer la
26 *Loi sur les mesures d'urgence*, c'est dans les documents, vous
27 saviez cela.

28 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui, j'étais au courant.

1 **Me BRENDAN MILLER:** Donc, quelle agence vous a
2 donné à vous les données, les renseignements, les données
3 probantes disant « nous avons le motif raisonnable d'une menace
4 sous l'article 2 »? Il n'y en avait pas, n'est-ce pas?

5 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Laissez-moi expliquer.
6 Personne n'a apporté des conseils à la table, autre que le SCRS,
7 et qui a évalué conformément à ce critère-là. Personne n'a dit
8 au Conseil des ministres, c'est le Conseil des ministres qui
9 décide. Leur interprétation de la Loi, c'est ce qui régit ici la
10 chose, ainsi que les conseils qu'ils reçoivent, bien sûr. Et
11 leur décision était de toute évidence que le seuil était
12 rencontré.

13 **Me BRENDAN MILLER:** Oui, ça, je le comprends,
14 c'est évident, mais vous comprenez, n'est-ce pas, que lorsque
15 des ministres ou des agences administratives ont le droit de
16 prendre une décision en vertu de la loi de savoir si le critère
17 statutaire est satisfait, ils le font sur la base des données
18 devant eux, les données probantes devant eux et les soumissions
19 qui leur sont faites. Vous le savez.

20 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui, ils avaient beaucoup
21 de tels éléments de preuve.

22 **Me BRENDAN MILLER:** Donc, vous avez la GRC, le
23 SCRS et tous les gens du monde du renseignement au gouvernement
24 fédéral et aucun d'entre eux n'a dit que ce seuil était
25 rencontré, n'est-ce pas?

26 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** [Et effectivement, ils
27 avaient beaucoup de preuves.]

28 **Me BRENDAN MILLER:** Très bien. Alors, en ce qui

1 concerne la décision prise par les ministres ou le contraire
2 (sic), vous parlez de l'Exécutif, d'une façon générale, et ça
3 comprend le premier ministre.

4 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** [Parmi tant d'autres.]

5 **Me BRENDAN MILLER:** Quelle formation en matière de
6 sécurité et de renseignement est celle du premier ministre?

7 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je ne peux pas répondre,
8 je ne le sais pas.

9 **Me BRENDAN MILLER:** [Oui. Êtes-vous d'accord avec
10 moi qu'il n'en a aucune, à votre connaissance?]

11 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Désolé, je ne connais pas
12 la réponse à cette question.

13 **Me BRENDAN MILLER:** Et le ministre Mendicino? Il a
14 déjà participé à des poursuites, n'est-ce pas?

15 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** [C'était son emploi
16 précédent, oui.]

17 **Me BRENDAN MILLER:** Et monsieur Blair a été chef
18 du Service de police de Toronto.

19 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** [C'est exact.]

20 **Me BRENDAN MILLER:** Qu'est-ce que vous a dit le
21 ministre Blair au niveau de l'invocation de la Loi d'urgence?

22 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Il ne m'en a pas parlé,
23 c'est la réponse. Il ne m'en a pas parlé, c'était suite à la
24 discussion.

25 **Me BRENDAN MILLER:** D'autre part, la stratégie du
26 ministre a commencé par, le 4 février, l'invocation... la
27 considération de l'invocation des services d'urgence. [Étiez-
28 vous au courant?]

1 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** [Non.]

2 **Me BRENDAN MILLER:** On va consulter maintenant un
3 document et il est déjà affiché là. Attendez, si on revient en
4 haut.

5 C'est ce que le SCRS a fait en ce qui concerne
6 les divers messages clés à propos du convoi, n'est-ce pas?

7 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je suppose, mais je n'ai
8 pas la date dudit document.

9 **Me BRENDAN MILLER:** Donc, nous allons le parcourir
10 ensemble.

11 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Vous allez un peu trop vite
12 [sic], mais...

13 **Me BRENDAN MILLER:** [...].

14 Il y a aucun des messages de ce document qui
15 étaient incorporés en matière de sécurité publique.

16 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je ne suis pas le porte-
17 parole pour la Sécurité publique [...]

18 **Me BRENDAN MILLER:** Attendez, j'arrive au bout, il
19 faut donc que je termine avec ce dernier document,
20 [SSM.CAN.0000]1079_REL.0001. Non, attendez, ce n'est pas celui-
21 là.

22 Je vais l'aborder d'une autre façon (sic).

23 Merci. Merci d'avoir répondu à mes questions.

24 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Très bien.

25 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Plutôt, je vais demander à
26 la ville d'Ottawa si vous allez prendre vos 10 minutes parce
27 qu'on peut faire ça après le repas.

28 **Me ANNE TARDIF:** Nous aurons besoin de nos

1 10 minutes. Donc, [...] il y la pause-repas... enfin, je suis à
2 votre disposition.

3 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Nous allons avoir, donc, la
4 pause pour le repas. Nous reprendrons à 2 heures, ce qui
5 signifie que nous disposons d'une heure 5 pour le repas.

6 **LA GREFFIÈRE:** La Commission est levée jusqu'à
7 14 heures.

8 --- L'audience est suspendue à 12:53

9 --- L'audience est reprise à 14:00

10 **LA GREFFIÈRE:** Order. À l'ordre.

11 *The Commission is reconvened.* La Commission
12 reprend.

13 --- S.-MIN. ROBERT STEWART (reprise):

14 --- S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON (reprise):

15 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Un petit éclaircissement, je
16 crois?

17 **Me NUSRA KHAN:** Oui. Merci, Monsieur le
18 Commissaire.

19 Il y a eu un rapport qui a été présenté ce matin
20 sur les réunions du Conseil des ministres. C'était la date du
21 13 février et non pas le 3 février.

22 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Très bien. Merci de cette
23 précision.

24 Nous passons la parole à la ville d'Ottawa.

25 Vous êtes prêts? Oui. Très bien.

26 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me ANNE TARDIF:

27 **Me ANNE TARDIF:** Bon après-midi. Anne Tardif. Je
28 suis avocat pour la ville d'Ottawa.

1 Nous allons commencer par le document

2 [PB.NSC.CAN.0000]9542.

3 C'est un courriel, vous n'êtes pas dessus,
4 Messieurs, mais monsieur Dakalbab – j'espère que c'est bien le
5 nom – a été présenté ainsi que d'autres collègues plus tôt.
6 Donc, il est dans le domaine de la sécurité également.

7 Nous passons à la page 2 de ce document. Nous y
8 voici.

9 C'est un courriel du bureau du Solliciteur
10 général de l'Ontario qui est destiné à la Sécurité publique.

11 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** D'accord.

12 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** D'accord.

13 **Me ANNE TARDIF:** Il salue Trevor et Deryck. Donc :

14 « J'espérais avoir des précisions en ce
15 qui concerne les demandes d'assistance
16 [...] »

17 Et nous passons à la partie 2. C'est une demande
18 pour le soutien en matière de respect de l'ordre et de la loi.

19 « Compte tenu de la *Loi sur les*
20 *services de police*, je pensais que ce
21 genre de demande aurait dû venir d'un
22 ministre provincial, mais ce n'est pas
23 le cas. Ça me convient quand même, mais
24 est-ce que c'est une décision politique
25 qui a contourné ce processus ou ce type
26 de requête peut-il être fait par un
27 service municipal ou provincial de
28 police? »

1 Donc, c'est une question qui est posée à vos
2 collègues et je crois que c'est en date du 4 février.

3 Est-ce qu'on peut remonter à la date? Voilà.

4 Si on va jusqu'en haut, vous voyez quel est le
5 trajet de ce courriel et on dit :

6 « C'est loin d'avoir été résolu. Il y a
7 des discussions en cours pour clarifier
8 les choses. »

9 Vous voyez ça? Et en date du 4 février, il y
10 avait encore des discussions quant au processus utilisé pour
11 demander des ressources auprès de la GRC, n'est-ce pas?

12 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Exact.

13 **Me ANNE TARDIF:** Monsieur Stewart, vous avez dit
14 dans votre témoignage, c'est que dès le début, dès la première
15 fin de semaine, le chef Sloly a dit de façon indiscutable qu'il
16 avait besoin de plus de ressources pour démanteler le convoi.

17 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Exact..

18 **Me ANNE TARDIF:** Et le 7 février, le maire
19 d'Ottawa et Ms. Deans, qui était responsable du Conseil des
20 services de police, ont demandé 1 800 personnes pour aider au
21 respect de l'ordre.

22 Je vais maintenant passer au comité SFC du
23 Conseil des ministres, c'est sécurité et urgence, c'est
24 SSM.CAN.NSC.[00002661].

25 Donc, c'est lié au Cabinet... au comité SFC du
26 Conseil des ministres. Vous voyez la date? Le 9 février.

27 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je pense que le comité a
28 eu lieu le 8.

1 **Me ANNE TARDIF:** Mais le document est en date du
2 9.

3 On va passer en bas de la page 1, s'il vous
4 plait. Merci.

5 Vous voyez « Ressources GRC déployées »?
6 « 340 membres en service tous les jours
7 avec mandat GRC. »

8 C'est le mandat que vous avez décrit plus tôt
9 pour protéger les actifs du fédéral et le personnel?

10 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** [C'est exact.]

11 **Me ANNE TARDIF:** Également, un certain nombre de
12 personnes en uniforme. On dit donc :

13 « 50 ressources en uniforme à l'appui
14 du mandat OPS depuis la dernière fin de
15 semaine. »

16 Donc, [du 31 janvier] jusqu'au février 8,
17 50 agents en uniforme.

18 « Nous travaillons à déployer 200
19 personnes avec un nouveau plan OPS avec
20 les partenaires. »

21 Et d'autre part, on dit que:

22 « Il y a une cellule de planification
23 intégrée qui va examiner ces plans OPS
24 et deux membres de la GRC y
25 participeront. »

26 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Exact.

27 **Me ANNE TARDIF:** Si nous passons maintenant à la
28 page 3, en haut de la page, c'est le plan OPS, « va être soumis

1 à vérification et révision par la police de l'Ontario et... », la
2 GRC probablement.

3 Et ça, c'était avant que d'autres ressources
4 soient envoyées à Ottawa par la GRC. Exact?

5 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je ne crois pas que ce
6 soit exact.

7 **Me ANNE TARDIF:** Nous passons à la première
8 réunion qui a eu lieu le 10 février.

9 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Exact.

10 **Me ANNE TARDIF:** Et c'était le 13^e jour de
11 l'occupation du convoi à Ottawa.

12 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Exact.

13 **Me ANNE TARDIF:** On va aller au document
14 SSM.NSC.CAN.[00000]209. Et si vous me permettez de passer à la
15 page 5, le paragraphe complet. Voilà.

16 Vous voyez, on dit, à la sixième ligne :

17 « La GRC a fourni toutes les ressources
18 demandées par OPS. »

19 Et on peut dire que les 1 800 policiers n'étaient
20 pas encore à Ottawa le 10 février, n'est-ce pas?

21 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Exact.

22 **Me ANNE TARDIF:** Et si on passe à la page 6, au
23 milieu de la page à peu près, voilà.

24 « Le commissaire de la GRC a indiqué
25 que Windsor reste la priorité
26 numéro 1. »

27 Là, on est en date du 10 février et c'est ce qui
28 a été indiqué par le commissaire à cette date.

1 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Exact.

2 **Me ANNE TARDIF:** Et c'est la raison pour laquelle
3 l'IRG ne s'est pas réuni avant cette date jusqu'à ce que les
4 choses se soient tassées à Windsor.

5 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Non, je ne suis pas
6 d'accord, c'est la réponse.

7 **Me ANNE TARDIF:** Et alors, pourquoi?

8 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Ben, je ne peux pas
9 répondre à cette question. Tout ce que je peux dire, c'est qu'il
10 y a eu une participation au niveau politique du gouvernement
11 fédéral dès le départ, et c'est à ce niveau-là qu'il faut
12 demander vos renseignements.

13 **Me ANNE TARDIF:** Très bien. Merci.

14 Alors, nous allons passer maintenant... il me reste
15 deux minutes, nous allons passer à SSM.NSC.CAN.00000214,
16 Monsieur Clerk. À la page 6, en bas de la page, et les deux
17 dernières phrases, « Il continue à y avoir des défis... », c'est
18 le 12 février.

19 « Il continue à y avoir des difficultés
20 à travailler avec l'équipe de
21 planification intégrée à Ottawa en
22 matière de communication et de décision
23 du chef OPS. Toutes les demandes de
24 l'OPS ont été exécutées et la GRC a
25 dépassé les 250 membres prévus par le
26 protocole d'entente. »

27 Monsieur Stewart, c'est ce que vous avez dit plus
28 tôt, à savoir qu'on avait dépassé la demande, mais il faut

1 reconnaître qu'il y avait... ces gens-là n'étaient pas encore
2 arrivés le 12 février.

3 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Effectivement, c'est mon
4 impression.

5 **Me ANNE TARDIF:** Et les 1 800 ne sont pas encore
6 arrivés là au moment où nous parlons.

7 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui, c'est exact, vous
8 avez raison.

9 **Me ANNE TARDIF:** Il me reste une minute et j'ai
10 presque terminé.

11 **COMMISSAIRE ROULEAU:** À condition de ralentir le
12 débit, s'il vous plait.

13 **Me ANNE TARDIF:** Parfait. Merci.

14 Vous avez dit plus tôt, Monsieur Stewart, qu'il
15 avait fallu plusieurs semaines pour que la bonne chimie soit en
16 place.

17 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Exact.

18 **Me ANNE TARDIF:** Et l'ICC a établi un commandement
19 unifié pour le convoi.

20 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** C'est ce que j'ai compris
21 aussi.

22 **Me ANNE TARDIF:** Avec les trois forces de police,
23 [OPS, OPP, et GRC, exact?]

24 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Exact.

25 **Me ANNE TARDIF:** Et le chef Sloly a une
26 personnalité forte, vous avez dit que c'était difficile de lui
27 faire écouter les demandes (sic). Et le commissaire Lucki a dit
28 le 5 février, au cours de la première semaine, que le

1 gouvernement fédéral perdait confiance dans l'OPS ou avait déjà
2 perdu confiance. Est-ce que vous avez entendu dire ça?

3 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Non.

4 **Me ANNE TARDIF:** Est-ce que vous avez entendu les
5 gens en parler?

6 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** J'ai entendu de gens qui
7 étaient préoccupés par la situation, c'est exact.

8 **Me ANNE TARDIF:** Et vous dites que l'OPS aurait dû
9 s'adresser au départ à l'OPP?

10 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui. Techniquement, oui.
11 Ce n'est pas une situation qui était prévue par la
12 réglementation.

13 **Me ANNE TARDIF:** Et vous avez dit aussi que la GRC
14 était prête à aider.

15 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Effectivement.

16 **Me ANNE TARDIF:** Et là, il fallait obtenir la
17 paperasse, [les assermenter], faire le déploiement à Ottawa, et
18 ainsi de suite.

19 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** C'est vrai.

20 **Me ANNE TARDIF:** Mais d'autre part, il fallait
21 qu'il y ait un plan valable à l'OPS.

22 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** C'était effectivement
23 nécessaire.

24 **Me ANNE TARDIF:** Et vous avez parlé du fait que le
25 chef Sloly devrait transmettre ses pouvoirs.

26 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Il y a une autre façon de
27 le dire. Je ne pense pas que je sois intervenu directement à cet
28 égard. Ce sont des rumeurs que j'ai entendues.

1 **Me ANNE TARDIF:** Donc, c'est la liaison entre les
2 deux.

3 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui, c'est vrai.

4 **Me ANNE TARDIF:** Et donc, au niveau de l'OPS, il
5 aurait fallu s'adresser à l'OPP d'abord, à savoir que l'OPP
6 aurait probablement pu résoudre les problèmes.

7 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Ça, je ne suis pas prêt
8 [...]

9 **Me ANNE TARDIF:** Merci.

10 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Maintenant, je voudrais
11 appeler le Service de police d'Ottawa.

12 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me JESSICA BARROW:**

13 **Me JESSICA BARROW:** Bon après-midi. Je suis
14 Jessica Barrow et je suis avocate du Service de police d'Ottawa.
15 Mes questions vont s'adresser à vous, Monsieur
16 Stewart.

17 Je voudrais commencer par parler des informations
18 que connaissait la Sécurité publique avant l'arrivée du convoi.
19 Je sais que vous avez déjà passé cela en revue, mais je voudrais
20 quelques éclaircissements.

21 Vous avez dit dans votre déclaration qu'il y
22 avait eu des difficultés à obtenir de l'information sur le
23 convoi parce qu'il était difficile de distinguer entre ce qui
24 était crédible ou non crédible sur les médias sociaux. Est-ce
25 exact?

26 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** C'est exact.

27 **Me JESSICA BARROW:** Et ce matin, vous avez dit
28 qu'à cause de la nature organique de l'évènement, il était

1 difficile d'obtenir – entre guillemets – « de bons
2 renseignements ». C'est exact?

3 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

4 **Me JESSICA BARROW:** Et vous conviendrez... vous
5 convenez que c'était difficile pour toutes les agences de
6 renseignement.

7 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

8 **Me JESSICA BARROW:** Alors, l'avocat de la
9 Commission vous a montré certains documents. Je vais commencer
10 par le document du 26 janvier dont ce cite la cote :
11 [PB.CAN.701]. Et si on peut descendre à la page 2, vers le bas
12 de la page. L'avant-[troisième puce du bas] :

13 « Certains partisans ont laissé entendre
14 qu'ils ne quitteraient pas Ottawa jusqu'à ce
15 que l'obligation de vaccination soit
16 vaccinée (sic). Est-ce que vous vous
17 souvenez avoir vu ça?

18 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

19 **Me JESSICA BARROW:** Donc, cela indique qu'il y
20 avait certaines informations auxquelles vous aviez accès qui
21 indiquaient que les manifestants ne quitteraient pas Ottawa.
22 Est-ce exact?

23 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

24 **Me JESSICA BARROW:** Mais, comme vous l'avez
25 indiqué, avec des informations de sources ouvertes, il était
26 difficile de savoir si ces informations étaient crédibles ou
27 non. Est-ce exact?

28 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

1 **Me JESSICA BARROW:** Alors, selon vous, ces
2 informations n'étaient pas suffisantes pour tirer la sonnette
3 d'alarme à propos d'une occupation qui allait durer trois
4 semaines.

5 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

6 **Me JESSICA BARROW:** Et la GRC avait accès à la
7 même information?

8 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui, je le pense.

9 **Me JESSICA BARROW:** Et vous avez indiqué dans
10 votre déclaration de témoin à la page 10 – et si c'est
11 nécessaire, je peux vous montre cela –, vous avez indiqué que si
12 la GRC avait des renseignements selon lesquels le convoi allait
13 s'installer à Ottawa et n'avait pas signalé ces renseignements à
14 la Sécurité publique, vous auriez trouvé que c'était
15 problématique.

16 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

17 **Me JESSICA BARROW:** Et la GRC ne tirait pas non
18 plus la sonnette d'alarme. Est-ce exact?

19 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

20 **Me JESSICA BARROW:** Et si vous descendez dans le
21 document, descendez un petit peu plus, oui.

22 « L'information suivante porte sur une
23 manifestation pacifique prévue à Ottawa
24 les 28 et 29 janvier. »

25 Donc, vous pensiez que ça serait deux jours?

26 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

27 **Me JESSICA BARROW:** Je veux revenir au document du
28 27 dont vous avez parlé brièvement avec l'avocat de la

1 Commission.

2 Et je cite la cote du document : [PB.CAN.703]. Et
3 si on pouvait passer à la page 3, s'il vous plait? Parfait.

4 Merci.

5 Mon confrère vous a montré l'une des puces de la
6 partie qui est en caractère gras. Ce qu'on voit, c'est qu'on
7 voit un certain nombre de directives qui semblent avoir été
8 données par le Service de police d'Ottawa à propos des lieux de
9 stationnement de camions. Est-ce exact?

10 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

11 **Me JESSICA BARROW:** Et, selon vous, cette
12 information provenait d'INTERSECT?

13 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

14 **Me JESSICA BARROW:** Alors, ce que nous voyons, ce
15 sont différentes options. Par exemple, à l'ouest, on les dirige
16 vers la promenade Sir John A. Macdonald [...] et on peut utiliser
17 la promenade George-Étienne, et puis ensuite on voit que
18 Wellington sera fermée mais qu'il y aura trois voies dédiées à
19 la manifestation.

20 Donc, on vous a fourni ces informations avant
21 l'arrivée du convoi. On avait prévu certains espaces de
22 stationnement pour les camions. Est-ce exact?

23 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

24 **Me JESSICA BARROW:** Alors, je vais vous montrer
25 maintenant le document INTERSECT dont je cite la cote :
26 [PB.CAN.1234]. Si vous pouvez descendre un petit peu plus, s'il
27 vous plait?

28 Alors, voilà, ce sont... ça, c'est l'information

1 d'INTERSECT que l'on retrouve dans ce document. Est-ce exact?

2 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

3 **Me JESSICA BARROW:** Alors, là encore, on voit
4 qu'il y a des informations qui sont indiquées que le Service de
5 police d'Ottawa a l'intention de faire stationner des camions
6 sur Wellington.

7 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

8 **Me JESSICA BARROW:** Et cela ne vous a pas
9 particulièrement alarmé?

10 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Non, ça ne m'a pas
11 alarmé.

12 **Me JESSICA BARROW:** Et là encore, cette
13 information était accessible à la GRC?

14 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

15 **Me JESSICA BARROW:** Et la GRC ne vous a pas fait
16 part de préoccupations?

17 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Non.

18 **Me JESSICA BARROW:** Et vous compreniez à ce stade
19 et vous conviendriez que c'était un groupe qui était coopératif
20 et, selon vous, qui exerçait ses droits démocratiques à
21 manifester pacifiquement.

22 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Exact.

23 **Me JESSICA BARROW:** Monsieur le greffier,
24 pourrions-nous passer au document dont ce cite la cote, SAS12?

25 Ça semble être le procès-verbal ou les... une
26 conversation téléphonique [d'un sous-ministre]. Alors, je vais
27 vous montrer ceci à propos du 7 février, « une manifestation qui
28 a des proportions sans précédent ». Vous êtes d'accord?

1 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

2 **Me JESSICA BARROW:** Passons à la troisième puce,
3 et là on voit qu'« il faut fixer des normes, fixer des normes de
4 comportement ». Vous vous rappelez cela?

5 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

6 **Me JESSICA BARROW:** Alors, ce que vous vouliez
7 dire, c'est que, pour Ottawa, il s'agissait d'une manifestation
8 comme on n'en avait jamais vu ailleurs au Canada. C'est exact?

9 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

10 **Me JESSICA BARROW:** Et vous disiez que le
11 comportement de ces manifestants était différent de tout ce
12 qu'on avait vu auparavant.

13 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui, c'était certainement
14 parce qu'il y avait des camions qui occupaient des espaces
15 physiques. C'était sans précédent.

16 **Me JESSICA BARROW:** Ainsi que les klaxons, le
17 harcèlement?

18 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui, pour ce qui est du
19 comportement.

20 **Me JESSICA BARROW:** Alors, selon vous, les
21 manifestants étaient prêts à faire fi des lois et des normes
22 auxquelles on s'attendait s'agissant du comportement des
23 manifestants.

24 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

25 **Me JESSICA BARROW:** Et là, je vous ai montré deux
26 documents parmi les principaux, pour ce qu'il s'agit de
27 s'éloigner des normes sociales, des klaxons, on n'avait pas
28 d'indication que les manifestants allaient se comporter ainsi.

1 C'est juste?

2 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** C'est juste.

3 **Me JESSICA BARROW:** Et selon vous, ils ne se
4 livraient pas à de tels comportements avant leur arrivée à
5 Ottawa.

6 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Eh bien, il y avait
7 beaucoup de klaxons sur la route, mais on savait pas qu'ils
8 allaient faire autre chose que de manifester pacifiquement.

9 **Me JESSICA BARROW:** Alors, vous conviendriez que
10 ce comportement était inattendu?

11 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

12 **Me JESSICA BARROW:** Et à la page 12 de votre
13 déclaration, vous avez indiqué que les autres villes qui ensuite
14 ont eu des évènements semblables ont pu tirer des enseignements
15 de ce qui se passait à Ottawa. Vous vous rappelez?

16 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

17 **Me JESSICA BARROW:** Donc, vous conviendriez que
18 c'est à cause de ce qui s'est passé à Ottawa que d'autres villes
19 ont pu se préparer?

20 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** C'est exact.

21 **Me JESSICA BARROW:** Je voudrais soulever une
22 dernière question à propos de la proposition d'engagement que
23 vous avez déjà examinée avec l'avocat de la Commission.

24 Alors, je voudrais maintenant passer au document
25 dont je cite la cote [PPP.142], s'il vous plait. Et si on peut
26 descendre à la page 2?

27 Vous verrez un courriel entre vous-même et
28 l'inspecteur Beaudin qui exprime des préoccupations.

1 Je crois que c'est un peu plus haut.

2 Vous vous rappelez avoir vu ce courriel avec
3 toutes les considérations?

4 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui, effectivement.

5 **Me JESSICA BARROW:** Et ce qu'on voit de la part de
6 l'inspecteur Beaudin, c'est qu'il pensait que cela pouvait
7 constituer une victoire pour les manifestants pour ce qui est de
8 la stratégie de sortie. Vous vous rappelez?

9 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

10 **Me JESSICA BARROW:** Et est-ce que vous
11 conviendriez du fait que monsieur Beaudin était partisan d'une
12 approche mesurée plutôt que de recourir tout d'abord à
13 l'application de la loi?

14 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui

15 **Me JESSICA BARROW:** Et dans votre déclaration à la
16 page 18, vous avez indiqué qu'il y avait des difficultés qui se
17 posaient aux opérations de police à Ottawa?

18 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

19 **Me JESSICA BARROW:** Et c'est parce que les
20 manifestants étaient agressifs vis-à-vis de la police?

21 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** C'est exact.

22 **Me JESSICA BARROW:** Donc, la proposition visait à
23 changer cela?

24 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui, ce serait exact.

25 **Me JESSICA BARROW:** Et vous avez indiqué dans
26 votre déclaration que vous n'avez pas partagé cela avec le
27 Service de police d'Ottawa?

28 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui, je pense que ç'a été

1 partagé avec le Service de police d'Ottawa parce que si c'était
2 approuvé, on se demandait comment ça serait géré. Donc, il
3 fallait que l'équipe PLT de la police d'Ottawa devrait
4 intervenir.

5 **Me JESSICA BARROW:** Alors, maintenant je voudrais
6 qu'on consulte le document OPP [...]

7 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Alors, vous demandez un
8 petit plus de temps?

9 **Me JESSICA BARROW:** Oui, s'il vous plait.

10 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Oui, vous pouvez avoir un
11 peu plus de temps.

12 **Me JESSICA BARROW:** Merci.

13 C'est le premier courriel de l'inspecteur Beaudin
14 qui indique que, selon... que madame Ferguson veut que la lettre
15 lui soit adressée et qu'elle s'assurera qu'elle va diffuser la
16 lettre. Donc, la cheffe adjointe Ferguson a approuvé cela?

17 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

18 **Me JESSICA BARROW:** [...]

19 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Ensuite, l'avocat de
20 l'ancien chef Sloly.

21 **Me TOM CURRY:** Merci, Monsieur le Commissaire.

22 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me TOM CURRY:**

23 **Me TOM CURRY:** Je suis Tom Curry pour l'ancien
24 chef Sloly. J'ai quelques questions, mes confrères ont déjà
25 abordé certains points que je voulais moi-même aborder.

26 Monsieur Stewart, vous avez dit en réponse à mes
27 confrères que vous ne vous en tenez pas nécessairement à ce qui
28 est prévu.

1 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

2 **Me TOM CURRY:** Et est-ce que ça veut dire que la
3 situation à laquelle vous aviez à faire avec les manifestations
4 dans divers endroits du pays était totalement sans précédent et
5 que, donc, il n'y avait rien qui était déjà prévu?

6 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je conviendrais qu'on se
7 trouvait dans une situation sans précédent et imprévue.

8 **Me TOM CURRY:** Ce que vous avez dit dans votre
9 déclaration et ce que vous avez dit aujourd'hui, vous avez parlé
10 du rôle des différentes entités du gouvernement fédéral qui
11 s'intéressent à la sécurité nationale.

12 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

13 **Me TOM CURRY:** Et est-ce que les évènements selon
14 vous sont devenus une menace de sécurité nationale?

15 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui. Il en a été décidé
16 ainsi, oui.

17 **Me TOM CURRY:** Est-ce que c'était votre opinion?

18 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** J'étais très préoccupé
19 par la possibilité de graves violences, de violences physiques.

20 **Me TOM CURRY:** [Monsieur Rochon?]

21 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** [Je serais d'accord,
22 oui.]

23 **Me TOM CURRY:** Même opinion?

24 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Oui.

25 **Me TOM CURRY:** Et, bien sûr, comme vous l'avez dit
26 à un de mes confrères, on ne pensait pas que c'était une menace
27 de sécurité publique lorsque le convoi a commencé à s'organiser
28 et à arriver à Ottawa.

1 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Non.

2 **Me TOM CURRY:** Vous êtes d'accord?

3 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Non (sic).

4 **Me TOM CURRY:** Encore une chose. L'ancien chef
5 Sloly a décrit ces évènements comme représentant un changement
6 de paradigme dans les manifestations au Canada, certainement
7 pour les raisons que vous nous avez données, le recours à des
8 poids lourds. Est-ce que vous êtes d'accord avec cela?

9 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

10 **Me TOM CURRY:** Monsieur Rochon?

11 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Oui.

12 **Me TOM CURRY:** Vous avez parlé à mon confrère des
13 demandes répétées du chef Sloly pour obtenir des ressources
14 supplémentaires. Tout d'abord, il y a eu une demande de
15 ressources pour assurer la sécurité de la ville, des
16 manifestants et des policiers.

17 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

18 **Me TOM CURRY:** Deuxièmement, et bien sûr il y
19 avait un plus grand besoin de ressources s'il fallait dissiper
20 la manifestation?

21 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je suis d'accord.

22 **Me TOM CURRY:** Deux façons différentes d'envisager
23 les ressources.

24 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

25 **Me TOM CURRY:** Vous convenez qu'il y avait un
26 effort pour rétablir l'ordre public et pour faire évacuer les
27 manifestants nécessitait des ressources supplémentaires?

28 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

1 **Me TOM CURRY:** Et tout le monde comprenait que le
2 Service de police d'Ottawa n'avait pas les ressources
3 nécessaires pour atteindre le deuxième objectif?

4 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

5 **Me TOM CURRY:** Et le Service de police d'Ottawa ne
6 disposait pas de ressources nécessaires, car ils étaient
7 mobilisés à l'extrême.

8 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

9 **Me TOM CURRY:** C'est la même chose que ce qui
10 s'est produit à Windsor et à Coutts pour ce qui est des
11 ressources insuffisantes de la police qui essayait de gérer la
12 situation. Est-ce exact?

13 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je crois qu'il y a eu une
14 convergence d'évènements. Évidemment, la nature sans précédent
15 de la situation nous a amenés à une situation où il nous fallait
16 plus de ressources. Je ne sais pas si c'est la même chose qu'un
17 manque de ressources chronique de polices.

18 **Me TOM CURRY:** J'ai compris. Nous savons, n'est-ce
19 pas, que la manifestation à Coutts, le barrage à Coutts n'a pu
20 être empêché par la GRC sur le terrain là.

21 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Ce n'était pas prévu et
22 ça s'est produit avant que la GRC puisse se mobiliser.

23 **Me TOM CURRY:** Mais une fois que les manifestants
24 étaient là, que les véhicules étaient sur la route et qu'ils
25 s'étaient arrêtés, il a été très difficile d'intervenir.

26 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

27 **Me TOM CURRY:** Et l'une des leçons qu'on a tirées
28 de Coutts, c'est qu'une intervention précoce a échoué parce que

1 les manifestants ont résisté et la police a dû battre en
2 retraite.

3 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

4 **Me TOM CURRY:** Et cela indique qu'il faut des
5 ressources significatives pour agir dans une telle situation.

6 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je suis d'accord.

7 **Me TOM CURRY:** Et à propos de Windsor, est-ce que,
8 selon vous, les ressources qui ont été demandées par le Service
9 de police de Windsor et par la PPO avaient été promises par la
10 GRC avant l'achèvement d'un plan par la police de Windsor?

11 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je ne connais pas les
12 détails, j'aurais tendance à croire que la GRC avait pris un
13 engagement de soutenir toute mesure qui serait prise.

14 **Me TOM CURRY:** En l'absence d'un plan?

15 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Ça serait un engagement.

16 **Me TOM CURRY:** Et parce que la situation du
17 barrage du pont Ambassador représentait une aggravation
18 significative de la situation?

19 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

20 **Me TOM CURRY:** Et parmi toutes les manifestations
21 du pays, est-ce que vous convenez que celle d'Ottawa était la
22 plus complexe et la plus délicate?

23 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Sur le plan physique, je
24 pense que c'était vrai; sur le plan économique, pas autant.

25 **Me TOM CURRY:** Oui. Au niveau physique, si on
26 pense... si on envisage cela comme une question de sécurité,
27 c'était la situation la plus instable qui avait le plus de
28 véhicules et le plus de manifestants.

1 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

2 **Me TOM CURRY:** Je crois que vous avez indiqué
3 qu'il y a eu une époque où il y avait un débat ou peut-être un
4 désaccord entre les responsables fédéraux et provinciaux en
5 Ontario à propos du service de police auquel devait faire appel
6 en premier la police d'Ottawa.

7 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je n'ai pas eu ce... je
8 n'ai pas parlé de ce problème avec mes collègues.

9 **Me TOM CURRY:** Quelques autres points que vous
10 saviez également et je pense que vous avez dit au Commissaire,
11 que l'application de la loi n'était pas la stratégie préférée
12 dans aucun des endroits où il y avait une manifestation, c'était
13 la négociation, la désescalade, qui étaient l'approche préférée.

14 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** C'est toujours la
15 stratégie préférée.

16 **Me TOM CURRY:** Mais les ministres du gouvernement
17 fédéral avec qui vous avez interagi exigeaient que des mesures
18 concrètes soient prises. Est-ce exact?

19 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Les ministres auxquels
20 nous communiquions voulaient la situation réglée, ça, c'est hors
21 de doute.

22 **Me TOM CURRY:** Et la même chose était vraie quant
23 à votre observation des responsables municipaux à Ottawa?

24 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Absolument.

25 **Me TOM CURRY:** Et les résidents, la communauté?

26 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Tout à fait.

27 **Me TOM CURRY:** Donc, un haut niveau d'impatience
28 et une situation présentant beaucoup de défis pour le chef Sloly

1 et le service de police.

2 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Tout à fait. Absolument.

3 **Me TOM CURRY:** Vous l'avez observé, vous l'avez
4 même ressenti, vous étiez en plein dans la soupe là. Est-ce que
5 vous pouvez dire au Commissaire si vous avez senti, vous, une
6 pression énorme pour faire quelque chose pour régler le
7 problème?

8 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je l'ai fait.

9 **Me TOM CURRY:** Monsieur Rochon?

10 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Également.

11 **Me TOM CURRY:** Et vous l'avez observé dans
12 l'ensemble du spectre des services de police et autres agences
13 du gouvernement?

14 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui, c'est exact.

15 **Me TOM CURRY:** Seriez-vous d'accord que le chef
16 Sloly, lorsque vous étiez en contact avec lui, défendait les
17 résidents de la ville et les services de police en essayant de
18 trouver une solution?

19 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je serais d'accord.

20 **Me TOM CURRY:** Il a répondu de bonne foi dans
21 l'exécution de ses tâches?

22 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je suis d'accord.

23 **Me TOM CURRY:** Un dernier domaine, s'il vous
24 plait.

25 Le chef Sloly a décrit des solutions de rechange
26 à l'application de la loi et conviendrez-vous que le commissaire
27 Lucki a également exprimé une préférence pour, par exemple,
28 l'intervention d'un interlocuteur pour négocier avec les

1 manifestants? Est-ce que vous vous rappelez de ça?

2 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Non.

3 **Me TOM CURRY:** Puis-je vous montrer un document
4 pour voir si vous pouvez nous aider avec ça? Je pense que vous
5 l'avez reçu. Vous êtes membre, non – [un des acronymes] – le
6 Comité des sous-ministres sur la coordination opérationnelle?

7 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

8 **Me TOM CURRY:** C'est vrai? [DMOCC]?

9 Puis-je montrer au témoin le sommaire d'entre...
10 non, j'ai pas besoin de regarder ça. Je vais vous montrer un
11 autre document.

12 PB.CAN.000001750.

13 Si cela peut aider votre mémoire.

14 Bon, il y a un suffixe là-dessus là, après les
15 lettres que je vous ai données, [REL.001]. Ah, voilà. Vous
16 l'avez.

17 Reconnaissez-vous ce document, alors « Convoi des
18 camionneurs et services de protection, messages clés pour le
19 Comité des sous-ministres »?

20 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Il s'agit de point de
21 discussion pour la commissaire. Je n'ai pas reçu son discours.

22 **Me TOM CURRY:** Pouvez-vous confirmer pour le
23 Commissaire ici présent, vous étiez à cette réunion?

24 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

25 **Me TOM CURRY:** Pouvez-vous baisser, Monsieur le
26 greffier, s'il vous plait, jusqu'à une expression qui débute
27 « Je vais être honnête... »? Voilà. Un peu plus loin. Bon.
28 « Honnêtement... »

1 Veillez le lire, Monsieur Stewart.

2 « Honnêtement là, ce n'est peut-être
3 pas quelque chose pour lequel la
4 négociation permettra de régler
5 seulement avec l'application de la loi.
6 Il y a peut-être d'autres solutions,
7 peut-être par l'intervention d'un
8 interlocuteur. »

9 Est-ce que cela vous fait souvenir en mémoire le
10 fait que l'après-midi du 3 février la commissaire Lucki aurait
11 soulevé cette préoccupation qu'il pourrait ne pas y avoir de
12 solution, que ce soit par l'application la loi, mais qu'il
13 pourrait y en avoir d'autres, y compris un interlocuteur?

14 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Maintenant, oui,
15 maintenant cela revient.

16 **Me TOM CURRY:** Et donc, qu'elle l'a dit?

17 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je veux bien vérifier si
18 elle l'a prononcé, mais en tout cas le texte est là.

19 **Me TOM CURRY:** Le temps me manque.

20 Merci, Monsieur le Commissaire.

21 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Merci.

22 Maintenant, ça sera la Coalition d'Ottawa, les
23 citoyens et les gens d'affaires du centre-ville.

24 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me EMILIE TAMAN:**

25 **Me EMILIE TAMAN:** Bon après-midi, Monsieur le
26 Commissaire, Monsieur Stewart, Monsieur Rochon.

27 Je suis Emilie Taman, je représente la Coalition
28 d'Ottawa des résidents et entreprises et je n'ai que quelques

1 questions pour vous suite à votre témoignage.

2 Monsieur Rochon, je vais débiter avec vous.

3 Vous avez expliqué que dans le contexte du
4 renseignement plus vaste au Canada, que la Sécurité publique
5 consomme des renseignements, votre ministère, et vous avez
6 indiqué ce matin que le gouvernement avait déterminé avant même
7 que le convoi ne se présente, qu'il y avait besoin de refaire
8 les stratégies nationales de sécurité. Est-ce exact?

9 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Pas exactement
10 techniquement. Le gouvernement examine toujours les questions de
11 politique et ce serait une décision pour le gouvernement du jour
12 de savoir s'ils vont faire une mise à jour de la stratégie et de
13 la publier. Mais conséquemment, dans la stratégie, il y a
14 d'autres stratégies comme celle de la cybersécurité et celle de
15 l'infrastructure critique, et ça, on travaille toujours là-
16 dessus.

17 **AUCUNE INTERPRÉTATION [14.39.36 - 14.41.40]]**

18 **Me EMILIE TAMAN:** ...semble-t-il, mais du moins du
19 point de vue du gouvernement fédéral qui a donné lieu à
20 l'invocation de la *Loi sur les mesures d'urgence*. Est-ce exact?

21 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Exact.

22 **Me EMILIE TAMAN:** Donc, comme consommateur de
23 produits de renseignement, seriez-vous d'accord que le produit
24 de renseignement que vous recevez était... faisait défaut? En ce
25 sens que la menace posée par le convoi a été sous-estimée par
26 tous et chacun, GRC, OPP, Police d'Ottawa?

27 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Je ne dirais pas
28 qu'il y avait des failles dedans parce que le renseignement

1 n'est aussi bon que ce que l'on recueille à un moment donné et
2 il faut savoir où aller. À l'époque, toutes les indications
3 étaient qu'il allait y avoir une manifestation pacifique.
4 Conséquemment, la police de compétence qui fait face à cela de
5 façon régulière n'avait aucune raison de remettre en question
6 l'intégrité du renseignement ou de leur évaluation.

7 Toutefois, à mesure que les manifestants ont
8 augmenté en nombre au pays et quand on a vu les comportements et
9 le fait que l'occupation devenait plus durable et les incidences
10 sur les Canadiens, la vie canadienne, l'économie et la
11 réputation du pays, les enjeux de commerce international et
12 d'approvisionnement, oui, c'est devenu une préoccupation de
13 sécurité nationale.

14 **Me EMILIE TAMAN:** Mais nous ne savons pas
15 nécessairement si l'enjeu était comment le renseignement
16 disponible était interprété ou si c'était un manque au niveau du
17 renseignement de voir ce qui était dans leurs yeux. Et ce, en
18 conviendriez-vous?

19 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** C'est qu'on ne sait
20 pas ce qu'on ne sait pas, hein? Et conséquemment, il y a
21 toujours des inconnus.

22 **Me EMILIE TAMAN:** Nous avons entendu l'ancien chef
23 Peter Sloly nous témoigner qu'il croyait qu'il y avait une
24 double norme sur l'identification et la communication des
25 menaces à la sécurité nationale, et l'extrémisme de droite et la
26 suprématie blanche ne sont pas considérés dans les évaluations
27 de menace, alors que l'islamisme radical et autres menaces
28 terroristes islamiques le sont.

1 Êtes-vous d'accord avec cette évaluation?

2 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Je ne serais
3 d'accord seulement en autant qu'historiquement il y a eu préjugé
4 en ce sens. Mais plus récemment, comme je l'ai indiqué, la
5 violence extrême, l'extrémisme violent motivé par l'idéologie
6 s'est élevé au niveau où nos agences de renseignement l'ont
7 maintenant comme première priorité en ce moment. Et je vous
8 dirais même que si vous regardez seulement les listes de
9 terroristes dont nous sommes responsables à la Sécurité
10 publique, nous avons mis en liste peut-être neuf groupes
11 d'extrémistes violents idéologiquement motivés ces dernières
12 années, donc je ne serais pas d'accord avec ce que vous dites
13 aujourd'hui. Mais historiquement parlant, oui, nous mettions
14 beaucoup plus l'accent sur d'autres genres de terrorismes que
15 celui-là.

16 **Me EMILIE TAMAN:** Donc, vous ne seriez pas
17 d'accord que la menace potentielle posée par le Convoi de la
18 liberté n'était pas reconnue ou expliquée comme une menace à la
19 sécurité nationale à cause de préjugés dans l'enseignement, dans
20 la cueillette de renseignements et la réticence à identifier
21 certains genres de menaces comme étant des menaces à la sécurité
22 nationale.

23 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** En effet, je ne
24 serais pas d'accord avec cela.

25 **Me EMILIE TAMAN:** Monsieur Stewart, à vous
26 maintenant. Dans votre énoncé, vous avez donné l'impression...
27 vous avez dit que le gouvernement et l'application de la loi
28 manquaient de certains outils pour suivre les médias sociaux et

1 en retirer la substantifique moelle. Est-ce exact?

2 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

3 **Me EMILIE TAMAN:** Est-ce que vous seriez d'accord
4 avec moi que c'est quelque peu surprenant pour les Canadiens que
5 les forces de l'ordre auraient un déficit à cet égard étant
6 donné le rôle si important que les médias sociaux jouent dans
7 les communications de nos jours, et notamment puisque ça peut
8 être facilement suivi sur une base de source ouverte? Est-ce que
9 quelque chose qui devrait être abordé dans la mise à jour ou la
10 reconsidération de la stratégie de sécurité nationale?

11 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** J'aimerais préciser le
12 point. Il y a beaucoup de bruit dans les médias sociaux par
13 rapport au contenu, donc c'est tout un défi que de faire le
14 suivi de tout ce que les gens disent [sur les canaux] et
15 utilisent pour communiquer en autant qu'ils sont accessibles, et
16 beaucoup ne le sont pas, ils sont chiffrés.

17 Alors, ce serait une erreur de dire que la police
18 ou n'importe quelle institution a la capacité nécessaire pour
19 suivre ce qui se passe dans le monde électronique.

20 Et au-delà de ça, c'est une question de l'évaluer
21 pour être sûr que ce que nous comprenons est soit vraiment le
22 cas ou peut-être le cas, et ce processus d'évaluation est aussi
23 rempli de défis.

24 Donc, il y a beaucoup de défis inhérents à tout
25 cela.

26 **Me EMILIE TAMAN:** Merci.

27 Changeson un peu de vitesse. Nous avons entendu
28 des éléments de preuve, et je passe à autre chose ici, le

1 3 février, le maire Watson avait parlé avec le premier ministre
2 fédéral et le ministre Mendicino de la situation à Ottawa et les
3 besoins de ressources fédérales. Du point de vue de la sécurité
4 publique, l'occupation par le convoi à ce moment-là était
5 reconnue comme étant un évènement d'importance?

6 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

7 **Me EMILIE TAMAN:** Mais personne dans la Sécurité
8 publique à ce moment-là, on est au 3 février, considérait
9 invoquer la *Loi sur les mesures d'urgence* à ce moment-là.

10 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Il n'y avait pas de
11 considération active à ce moment-là.

12 **Me EMILIE TAMAN:** Et la Commission a entendu des
13 preuves à l'effet que le 4 février, un citoyen privé une action
14 collective contre le convoi parce que les résidents se sentaient
15 complètement abandonnés par tous les autres gouvernements et les
16 établissements d'application de la loi. Vous saviez cela?

17 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

18 **Me EMILIE TAMAN:** Mais personne de la Sécurité
19 publique n'invoquait la *Loi sur les mesures d'urgence* à ce
20 moment-là.

21 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Ce n'était pas en
22 considération active à cette date-là.

23 **Me EMILIE TAMAN:** Vous avez indiqué que c'est
24 devenu une question considérée activement vers le 11 février.

25 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui, c'est exact.

26 **Me EMILIE TAMAN:** Donc, conviendrez-vous que le
27 gouvernement n'a jamais vu le rôle pour la *Loi sur les mesures*
28 *d'urgence* comme outil pour faire face au Convoi de la liberté

1 jusqu'à ce que les frontières internationales soient bloquées?

2 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Non, je pense que c'est
3 un peu trop simpliste. Il y a une combinaison de facteurs qui
4 ont mené à une considération plus active, y compris le fait que
5 les frontières étaient bloquées, la durée de la manifestation à
6 Ottawa et les menaces tant personnelles que économiques.

7 **Me EMILIE TAMAN:** La partie importante de la
8 considération par rapport aux torts économiques avait rapport
9 avec le commerce international.

10 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui, parce qu'on bloquait
11 les ports d'entrée.

12 **Me EMILIE TAMAN:** Donc, n'était-ce pour le blocage
13 des ports... des frontières, les résidents d'Ottawa semblaient
14 d'être abandonnés à faire face aux effets du convoi malgré le
15 mal économique et social qu'ils subissaient?

16 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Il y allait toujours y
17 avoir une mesure policière à Ottawa à un moment donné. Donc, je
18 pense que vous négligez le fait que c'était... ça se mobilisait,
19 même si seulement par voie étagée.

20 **Me EMILIE TAMAN:** Mais maintenant, spécifiquement
21 par rapport à la *Loi sur les mesures d'urgence*, est-ce que par
22 rapport aux discussions qui ont eu lieu [sur] cela, avec la *Loi*
23 *sur les mesures d'urgence*, est-ce que ça aurait été un outil
24 approprié pour faire face à cette situation, n'eut été de ces
25 autres événements à la frontière?

26 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** La *Loi sur les mesures*
27 *d'urgence* est considérée comme un outil de dernier recours
28 employé seulement dans des circonstances limitées pour une

1 période de temps limité. Il y avait beaucoup d'autres outils
2 dans la boîte... le coffre à outils. L'Ontario a fait appel à un
3 tel outil, mais il n'a été utilisé qu'à un moment plus tard,
4 cette Loi-là sur les mesures d'urgence. Nous étions tous
5 conscients que cela était un outil possible, mais dans l'esprit
6 des gens qui en discutaient avec leurs homologues, il y avait
7 d'autres outils aussi.

8 **Me EMILIE TAMAN:** OK. Merci.

9 J'ai fini mes questions, Monsieur le Commissaire.

10 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Merci.

11 Intervenant suivant, j'invite les représentants
12 de la Police provinciale de l'Ontario.

13 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me CHRISTOPHER DIANA:**

14 **Me CHRISTOPHER DIANA:** Bon après-midi. Chris
15 Diana, avocat pour la Police provinciale de l'Ontario.

16 Est-ce qu'on peut commencer en affichant le
17 WTS66, votre résumé de témoignage? Je m'attends à ce que la
18 plupart de mes questions visent monsieur Stewart, mais, Monsieur
19 Rochon, si vous avez des aperçus ou de l'information
20 complémentaire, ne vous gênez pas.

21 Voici votre résumé de témoignage.

22 Pouvons-nous aller à la page 21 et au dernier
23 paragraphe?

24 Je vais vous poser des questions au sujet de la
25 consultation qu'il y a eu avant l'invocation de la *Loi sur les*
26 *mesures d'urgence*. Ça dit :

27 « Le sous-ministre Stewart a ajouté que
28 la Loi était bien accueillie par les

1 forces de l'ordre, notamment la police
2 de compétence. Même si [on ne leur a]
3 jamais spécifiquement demandé de
4 l'invoquer, [on leur a] demandé s'ils
5 avaient les outils nécessaires, ils
6 répondaient toujours qu'ils pourraient
7 utiliser plus d'outils. »

8 J'aimerais vous poser des questions sur ce
9 paragraphe en particulier. Vous utilisez l'expression « [ils] »,
10 ce qui veut dire que de nombreuses agences des forces de l'ordre
11 ont été sondées sur la possibilité d'utiliser certains outils en
12 vertu de la *Loi sur les mesures d'urgence* . Est-ce que j'ai bien
13 saisi la situation?

14 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Il y a une erreur de
15 frappe pour le procès-verbal, le « were » dans la deuxième
16 phrase. Il s'agit d'un énoncé résumé sur la base de toutes les
17 consultations avec des responsables et la police.

18 **Me CHRISTOPHER DIANA:** Alors, ma question
19 découlant de ça, c'est quelles agences des forces de l'ordre
20 [ont été consultées] au sujet de l'utilisation de la *Loi sur les*
21 *mesures d'urgence*?

22 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Ce que je disais dans mon
23 sommaire de ma déclaration de témoin, c'est qu'aucune agence de
24 police n'a été sondée sur la Loi elle-même. On leur demandait
25 toujours : « Avez-vous besoin de plus d'outils? »

26 **Me CHRISTOPHER DIANA:** Donc, ma question, c'est :
27 quelles agences ont reçu cette question?

28 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** La police d'Ottawa, le

1 OPP et la GRC.

2 **Me CHRISTOPHER DIANA:** Savez-vous comment cette
3 consultation a eu lieu?

4 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Non, ça aurait été fait
5 par la GRC.

6 **Me CHRISTOPHER DIANA:** Le commissaire Carrique a
7 dit que la PPO n'ont pas été consultés au sujet de l'utilisation
8 de la *Loi sur les mesures d'urgence* ou tout outil par quiconque
9 au gouvernement fédéral. Avez-vous une raison de contester son
10 témoignage à cet égard?

11 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je n'ai pas de
12 connaissance de première main de tout ça. La GRC était notre
13 interface principale à titre de ministère et dans les
14 discussions qu'on a eues à ce sujet.

15 **Me CHRISTOPHER DIANA:** Convenez-vous de dire que
16 sur la base de ce paragraphe et l'information que vous avez
17 reçue de la GRC que c'était... que c'est de là que ça provenait
18 plutôt que de vos connaissances directes?

19 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** En autant que cela touche
20 la PPO, oui.

21 **Me CHRISTOPHER DIANA:** Ou d'autres agences des
22 forces de l'ordre?

23 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Quand on dit « forces de
24 l'ordre », ça pourrait représenter les responsables dans les
25 gouvernements provinciaux.

26 **Me CHRISTOPHER DIANA:** Mais ici on parle d'outils
27 et qui, par rapport aux agences des forces de l'ordre, c'est ça
28 que je [...]. Donc, avez-vous une connaissance directe de d'autres

1 agences des forces de l'ordre qui ont été consultées au sujet
2 d'outils?

3 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Pas de connaissance
4 directe.

5 **Me CHRISTOPHER DIANA:** Maintenant, au moment, à
6 l'époque, donc, vous serez d'accord, la PPO avait un rôle très
7 important au sein de la province, que ce soit à Windsor, à
8 Ottawa et ailleurs en Ontario?

9 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui, je suis d'accord.

10 **Me CHRISTOPHER DIANA:** Vous seriez d'accord que la
11 PPO, en considérant son rôle et dans de multiples scénarios,
12 serait en bonne position de fournir une réponse à votre demande
13 de consultation?

14 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je serais d'accord, et
15 comme vous l'avez dit, j'ai supposé que c'était bien le cas.

16 **Me CHRISTOPHER DIANA:** Et est-ce que la PPO aurait
17 un point de vue différent de la GRC parce qu'ils ont une
18 compétence différente, exact?

19 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** C'est vrai qu'ils ont une
20 compétence différente, mais ils travaillent étroitement.

21 **Me CHRISTOPHER DIANA:** Savez-vous s'il y a un
22 dossier écrit des consultations avec les agences des forces de
23 l'ordre sur la *Loi sur les mesures d'urgence*?

24 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Non, je ne le sais pas.

25 **Me CHRISTOPHER DIANA:** Quand on considère la
26 nature extraordinaire de la *Loi sur les mesures d'urgence*, êtes-
27 vous d'accord qu'il devrait y avoir un dossier écrit de la
28 consultation pour fins de responsabilisation?

1 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Les consultations ont été
2 souvent enregistrées, il y a des notes qui ont été prises, et
3 donc, il y a la Loi et il y a des outils. Et les consultations
4 ont été également notées [et rapportées au Parlement].

5 **Me CHRISTOPHER DIANA:** Oui. La raison pour
6 laquelle je pose la question, parce qu'il y a un dossier de
7 consultation qui porte sur différentes provinces ou
8 fonctionnaires, mais il n'y a pas rien de spécial sur les forces
9 de l'ordre. Et là, vous nous parlez des forces de l'ordre.

10 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Non, non, mais je ne
11 parle pas spécifiquement de ça (sic).

12 **Me CHRISTOPHER DIANA:** [...], mais ce serait une
13 bonne idée d'avoir la trace de ces consultations d'une façon ou
14 d'une autre?

15 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je suis d'accord avec
16 vous.

17 **Me CHRISTOPHER DIANA:** Vous aviez dit que vous
18 n'aviez pas le détail des consultations.

19 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui, en dehors de la GRC,
20 pas avec la police.

21 **Me CHRISTOPHER DIANA:** Nous allons consulter le
22 document 000003256.

23 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Mais j'ajouterais quelque
24 chose. J'ai parlé au chef Sloly et le commissaire Carrique était
25 là également. Donc, j'étais au courant du fait que le chef Sloly
26 avait besoin d'aide de l'extérieur.

27 **Me CHRISTOPHER DIANA:** Je ne sais pas si vous avez
28 eu copie de ce document, c'est avec Mike Jones... commissaire

1 Lucki et Mike Jones. Donc, qui d'autre était destinataire?

2 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** La GRC également.

3 **Me CHRISTOPHER DIANA:** Est-ce que vous avez eu ce
4 document au moment où il a été produit?

5 [...]

6 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Non, je ne me souviens
7 pas d'avoir vu ce document.

8 **Me CHRISTOPHER DIANA:** Il s'agissait du chef
9 adjoint de monsieur Mendicino.

10 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

11 **Me CHRISTOPHER DIANA:** Et là, il y a une demande
12 qui a été faite le 13 février et le but...

13 Attendez, allez un peu plus haut là. Voilà.

14 C'est adressé au commissaire Lucki et il y a une
15 liste d'outils qui serait éventuellement disponible.

16 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je me souviens de ce
17 document. Et effectivement, c'est ce que je pensais que la GRC
18 consulterait comme document.

19 **Me CHRISTOPHER DIANA:** Donc, ça veut dire qu'il y
20 a eu consultation de la GRC. Ma question : est-ce inhabituel
21 d'avoir une requête de ce genre venant du secteur politique?

22 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Dans les circonstances
23 dont il s'agissait, ça n'était pas inhabituel.

24 **Me CHRISTOPHER DIANA:** Le commissaire Carrique a
25 dit que toutes les relations étaient avec monsieur Di Tommaso et
26 le sous-ministre. Le commissaire de la GRC a fait un rapport
27 direct pour la GRC (sic).

28 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

1 **Me CHRISTOPHER DIANA:** Mais là à ce moment-là,
2 vous pouvez discuter directement avec le commissaire de la GRC?

3 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** [Exact.]

4 **Me CHRISTOPHER DIANA:** Mais ça, à ce moment-là,
5 c'est une possibilité de voir l'ensemble. Est-ce que vous avez
6 eu des renseignements sur la Nouvelle-Écosse? Et quelles
7 étaient, sur le plan politique, les réactions et vous êtes-vous
8 demandé si on pouvait améliorer ces relations ou ces réactions?

9 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** C'est une question très
10 large et, à mon avis, cela peut intervenir pour un certain
11 nombre de demandes. Les gens demandent quelle est la division
12 entre une demande d'informations et un conseil – et ce qui est
13 le cas là –, et une interférence ou un engagement dans les
14 opérations de police. Je dirais que ça devrait être précisé.

15 **Me CHRISTOPHER DIANA:** Oui, mais en tant que sous-
16 ministre, s'il y a engagement du côté politique, vous n'allez
17 pas recevoir forcément copie?

18 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** À 1 heure du matin, c'est
19 possible que ça ne me frappe pas, mais normalement, les gens
20 (sic) envoient des copies à leurs adjoints.

21 **Me CHRISTOPHER DIANA:** Ben, au moins nous pouvons
22 regarder tout cela. C'est le cas pour vous deux, donc il y a
23 quand même un certain pouvoir de discrétion. Est-ce qu'on peut
24 avoir, par exemple, des lignes plus précises de l'interaction
25 entre, par exemple, le secteur politique et la GRC pour bien
26 comprendre les tenants et les aboutissants? Et avez-vous des
27 recommandations à formuler sur la façon dont ça devrait
28 fonctionner?

1 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Non, pas du tout.

2 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Moi non plus.

3 **Me CHRISTOPHER DIANA:** Je termine maintenant sur
4 le renseignement. Vous avez posé une question pour savoir s'il
5 s'agissait d'un manque dans la recherche du renseignement, donc
6 vous avez fait le tour de ce qui existait?

7 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

8 **Me CHRISTOPHER DIANA:** Mais vous n'avez pris
9 connaissance que de ce qui avait été soumis. Par exemple vous ne
10 saviez pas forcément ce que les gens préparaient et était en
11 cours de préparation, donc vous n'étiez pas capable de savoir si
12 vous aviez tous les renseignements ou s'il y avait simplement un
13 résumé ou une partie des renseignements.

14 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** C'est la raison pour
15 laquelle nous avons des réunions hebdomadaires parce que nous
16 faisons le tour de 16 organismes différents pour voir quels sont
17 les renseignements disponibles et voir s'il y a des tendances
18 particulières à dégager. Là, c'était le cas des convois, et là
19 on tenait compte du ministère des Transports, la GRC ou le SCRS
20 qui, à ce moment-là, pourraient attirer notre attention sur un
21 point ou un autre.

22 **Me CHRISTOPHER DIANA:** La GRC ou les gens qui
23 produisaient cette information peuvent glisser vers la stratégie
24 qui devrait en découler. Mais tout cela dépend évidemment de la
25 responsabilité des gens qui vous fournissent les renseignements.

26 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Oui et non, mais il
27 y a quand même beaucoup d'expérience autour de la table avec ces
28 services qui oeuvrent dans le renseignement. La collecte de

1 renseignements est toujours un problème, c'est quelquefois
2 difficile de rassembler tout le renseignement. Nous avons de
3 l'expérience dans ce domaine, donc, pour tenir compte des
4 différents points de vue.

5 **Me CHRISTOPHER DIANA:** Merci beaucoup.

6 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Ensuite, nous entendrons le
7 Service de police de Windsor.

8 **Me THOMAS McRAE:** Merci, Monsieur le Commissaire.
9 McRae au Service de police. Je n'ai pas de questions dans l'état
10 actuel des choses.

11 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Merci.

12 Ensuite, le gouvernement de l'Alberta.

13 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me STEPHANIE BOWES:**

14 **Me STEPHANIE BOWES:** Bon après-midi de la part de
15 l'Alberta.

16 J'aurais quelques questions à poser. Alors, nous
17 allons donc maintenant vous poser ces questions, vous pouvez
18 répondre tous les deux si vous voulez être au courant [sic].

19 Tout d'abord, il y a le rapport institutionnel,
20 DOJ.[IR.00000008].

21 Monsieur Stewart, je crois que vous avez
22 mentionné que la RFA de l'Alberta n'avait pas suivi le cours
23 habituel, à savoir qu'il n'y avait pas eu de discussion. Est-ce
24 exact?

25 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui, c'est exact.

26 **Me STEPHANIE BOWES:** Savez-vous s'il y a eu
27 discussion pour changer la réponse du gouvernement fédéral à cet
28 égard?

1 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Non, probablement pas.

2 **Me STEPHANIE BOWES:** Et au niveau du rapport
3 institutionnel, nous allons aller à la page 22, paragraphe 75.

4 Il s'agit du processus RFA et on dit :

5 « Suite à l'examen de la requête, il a
6 été déterminé que le processus n'était
7 pas le mécanisme pour répondre à cette
8 question et cette demande de renfort.
9 Les demandes pour la GRC devraient être
10 faites en vertu du sous-article 9 de
11 l'entente des services de police
12 provinciaux et pas par la RFA. »

13 Autrement dit, est-ce que ce n'était pas possible
14 pour le déploiement des agents?

15 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Non, non. Normalement,
16 c'est le côté [...] que ça doit se faire.

17 **Me STEPHANIE BOWES:** Et au niveau du RFA, c'est le
18 document PB.[CAN.00000718].

19 Et je ne pense pas que vous ayez vu le RFA du
20 ministre [McIver]?

21 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je l'ai vu.

22 **Me STEPHANIE BOWES:** Et si vous regardez le
23 [paragraphe] 5... non, pardon, 4, et c'est dans ce paragraphe
24 qu'on parle de la fourniture d'équipement et de personnel :

25 « ...pour 75 véhicules qui étaient dans
26 la région. »

27 Est-ce que c'est lié à une interprétation des
28 effectifs nécessaires ou bien ça peut être interprété comme tel

1 par les paliers supérieurs?

2 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Ça n'était pas au niveau
3 des renforts parce que tout le monde savait exactement comment
4 ça doit être utilisé souvent au fil des ans.

5 **Me STEPHANIE BOWES:** Très bien. Merci.

6 Il y avait également une requête faite pour le
7 déploiement d'agents de la GRC, également ç'a été fait
8 séparément.

9 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Exact.

10 **Me STEPHANIE BOWES:** Maintenant, prenons le
11 document PB.CAN.0000[1514].

12 Et voici le document, c'est un courriel de
13 monsieur Dakalbab à vous-même en date du 13 février et il s'agit
14 de discussions qui ont été tenues entre le Manitoba, l'Ontario
15 et l'Alberta. Et là, si on va à l'Alberta :

16 « L'Alberta a vu sa demande refusée,
17 mais ils sont surpris que leur demande
18 d'accès à des réservistes n'ait pas été
19 acceptée. C'est une nouvelle demande et
20 nous voulons faire le suivi. »

21 Est-ce que vous avez s'il y a eu effectivement un
22 suivi?

23 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Non, je ne suis pas au
24 courant.

25 **Me STEPHANIE BOWES:** Ensuite, le gouvernement
26 canadien allait refuser ces demandes de renfort?

27 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** En fait, ce qui s'est
28 passé, c'est que nous sommes partis de la demande initiale et

1 nous avons déterminé que cette demande n'était pas adéquate, à
2 savoir qu'il y avait une autre dimension à la demande de
3 personnel, mais nous n'avons pas averti l'Alberta que ç'avait
4 été refusé parce que nous étions en discussion avec le Fédéral
5 pour ce qui est de la *Loi sur l'état d'urgence*.

6 **Me STEPHANIE BOWES:** Il y avait un certain nombre
7 de textes qui étaient en cours de rédaction et nous allons en
8 examiner un.

9 Le numéro se termine par 0000947
10 [PB.NSC.CAN.00009547].

11 On verra que c'est en date du 7 février, c'est
12 adressé au ministre McIver des Affaires municipales, et si vous
13 prenez le premier paragraphe de la première page... le dernier
14 paragraphe :

15 « En outre, je comprends que l'Alberta
16 a demandé l'autorité juridique
17 nécessaire pour obliger la conformité
18 puisqu'il s'agit d'une route qui est
19 une infrastructure essentielle et il
20 était illégal de l'obstruer, de
21 l'interrompre ou d'empêcher le passage,
22 et donc, cela pouvait rendre les
23 transports inefficaces. Et cela fait
24 partie de la *Loi de défense de*
25 *l'Alberta.* »

26 Donc, est-ce que vous étiez au courant de ce
27 document (sic)?

28 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui, pour les raisons que

1 j'ai déjà expliquées

2 **Me STEPHANIE BOWES:** Le gouvernement canadien
3 considère qu'il avait le pouvoir pour intervenir à cet égard.

4 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Nous avons déterminé que
5 tous les pouvoirs de la province n'avait pas été épuisés ou
6 utilisés.

7 **Me STEPHANIE BOWES:** Et il y a un nombre d'autres
8 correspondances de suivi qui ont eu lieu qui portent sur le même
9 sujet.

10 Et je vais aller à SSM.CAN.NSC.00002745.

11 Et c'est un mémoire. Si vous allez à la page 2 en
12 date du 9 février, comme vous pouvez voir, et là vous avez
13 recommandé que le ministre des Mesures d'urgence, donc, tienne
14 compte du fait que le gouvernement canadien refusait la RFA à ce
15 moment-là.

16 En fait, cette correspondance a été « rédactée »,
17 mais si on regarde quelles sont les raisons du refus, en page 2,
18 le paragraphe dit :

19 « Cela [...] sous juridiction
20 provinciale. L'Alberta a les autorités
21 juridiques pour mettre en œuvre [...]. »

22 Exact?

23 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Exact.

24 **Me STEPHANIE BOWES:** Et si maintenant nous allons
25 à un autre document, [SSM.NSC.CAN]0000[3]115, en date du
26 11 février, et c'est un courriel de Radey Barrack au ministre
27 Bill Blair :

28 « Et là, voici le dernier projet de

1 réponse à l'Alberta, sa RFA. »

2 Et là, un peu plus bas, ici, on dit :

3 « L'Alberta a demandé (sic) mais ils
4 ont l'autorité juridique pour
5 intervenir. »

6 Donc, le 11 février, ça ressemble beaucoup à ce
7 qui a été fait antérieurement, quelques jours plus tôt.

8 D'autre part, si on remonte ici, on voit que le
9 ministre Blair a approuvé la réponse. Est-ce que le ministre
10 Blair a bien approuvé la réponse?

11 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui, effectivement. Et
12 j'en ai parlé avec un fonctionnaire provincial, mais je ne sais
13 plus de qui il s'agit.

14 **Me STEPHANIE BOWES:** [...]

15 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Un sous-ministre m'a
16 appelé pour savoir si ce serait approuvé dans les 24 à 48 heures
17 après la demande et j'ai dit que je ne pensais pas que ce serait
18 approuvé.

19 **Me STEPHANIE BOWES:** Donc, la décision a été prise
20 rapidement pour dire que ce serait refusé. Et à savoir que, en
21 fait, ça restait refusé tant que la réponse n'avait pas été
22 envoyée.

23 Et là, il y a un dernier document,
24 PB.CAN.NSC.00000690, et c'est un courriel... en fait, là, la date,
25 c'est décalé de cinq heures, et ici, ç'a été envoyé en fait dans
26 la soirée du 12 et ç'a été, donc... attendez, envoyé... sur la
27 deuxième page alors, on voit la réponse proposée et là on dit à
28 peu près la même chose, à savoir que l'Alberta a l'autorité

1 juridique.

2 Donc, le 12 février, la position du gouvernement
3 du Canada à l'égard de la demande d'aide de l'Alberta, c'est que
4 l'Alberta avait les pouvoirs juridiques nécessaires pour faire
5 respecter la loi en Alberta.

6 Vous êtes d'accord?

7 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Elle avait le pouvoir de
8 faire face aux circonstances, y compris des mesures
9 contraignantes à l'égard des camionneurs.

10 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Vous avez maintenant épuisé
11 votre temps.

12 **Me STEPHANIE BOWES:** Est-ce que je pourrais avoir
13 une minute pour préciser la loi dans laquelle s'intègrent ces
14 pouvoirs?

15 **COMMISSAIRE ROULEAU:** [OK.]

16 **AUCUNE INTERPRÉTATION [15.14.49 - 15.15.30]**

17 **Me STEPHANIE BOWES:** [...]

18 Donc, il y a peut-être une confusion à propos de
19 la loi qu'on invoque, mais ça ne change d'aucune manière la
20 réaction du Canada face à la demande... [la RFA de l'Alberta.
21 Seriez-vous d'accord?

22 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** [Je serais d'accord.]

23 **Me STEPHANIE BOWES:** [OK. Merci. C'était toutes
24 mes questions pour aujourd'hui.]

25 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Et maintenant, je voudrais
26 appeler la CCLA.

27 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me CARA ZWIBEL:**

28 **L'INTERPRÈTE:** L'interprète regrette, le son est

1 insuffisant pour permettre l'interprétation.

2 **AUCUNE INTERPRÉTATION [15.15.57 - 15.17.30]**

3 **Me CARA ZWIBEL:** [...]

4 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** [...]

5 **Me CARA ZWIBEL:** [...]

6 **L'INTERPRÈTE:** L'interprète regrette, la qualité
7 du son est insuffisante pour permettre l'interprétation. Le
8 service d'interprétation reprendra dès que possible.

9 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Je dirais simplement
10 que, selon moi, nous avons fait des breffages techniques les uns
11 après les autres avec les différentes parties prenantes, avec
12 les deux chambres du Parlement, les médias, les parties
13 prenantes, et ces séances d'information dureraient d'une demi-
14 heure à une heure. Mais cette fois-ci, parfois ces séances
15 dureraient jusqu'à deux heures ou même plus. Nous essayions
16 d'aborder autant de questions que possible.

17 Mais comme vous le comprendrez, nous avons un
18 groupe de spécialistes ici de différents ministères et
19 organismes. Il s'agissait de questions portant sur les activités
20 d'application de la loi, des services frontaliers, des finances,
21 et donc, si j'examine cet échange en particulier, je pense que
22 peut-être que les gens soumettaient des questions par écrit et
23 qu'on affichait nos réponses en ligne plutôt que de poursuivre
24 les séances techniques d'information.

25 **L'INTERPRÈTE:** L'interprète regrette, la qualité
26 du son est insuffisante. Le service reprendra dès que possible.

27 **AUCUNE INTERPRÉTATION [15.18.49 - 15.21.10]**

28 **Me CARA ZWIBEL:** [...]

1 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Je dirais que c'est
2 la dernière interprétation.

3 **L'INTERPRÈTE:** Le service d'interprétation
4 reprendra dès que possible. Pour l'instant, la qualité du son
5 est insuffisante.

6 **AUCUNE INTERPRÉTATION [15.21.13 - 15.21.37]**

7 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Ah, je ne savais pas
8 si vous aviez terminé, voilà pourquoi j'attendais. Excusez-moi.

9 Oui, je crois que ça leur donne des outils
10 supplémentaires, des pouvoirs supplémentaires qu'ils peuvent
11 invoquer.

12 **Me CARA ZWIBEL:** [...]

13 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Oui.

14 **Me CARA ZWIBEL:** [...]

15 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Oui, je suis
16 d'accord.

17 **AUCUNE INTERPRÉTATION [15.22.17]**

18 **L'INTERPRÈTE:** La question est inaudible. Le
19 service d'interprétation reprendra dès que possible.

20 **Me CARA ZWIBEL:** [...]

21 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Oui.

22 **Me CARA ZWIBEL:** [...]

23 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Oui.

24 **Me CARA ZWIBEL:** [...]

25 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Pas précisément,
26 non. Mais je ne suis pas en désaccord avec la réflexion.

27 **Me CARA ZWIBEL:** [...]

28 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** C'est exact.

1 **Me CARA ZWIBEL:** [...]

2 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** C'est exact.

3 **Me CARA ZWIBEL:** [...]

4 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** C'est exact.

5 **Me CARA ZWIBEL:** [...]

6 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** C'est exact.

7 **Me CARA ZWIBEL:** [...]

8 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Ça n'a pas été envisagé
9 et ça a été fait en vertu de la *Loi sur les banques*, qui est une
10 loi fédérale.

11 **Me CARA ZWIBEL:** [...]

12 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Certainement. La
13 façon dont ces séances d'information sont habituellement
14 traitées, et j'en ai eu beaucoup au cours de ma carrière au
15 début, vous avez un modérateur d'un ministère qui invite les
16 personnes à parler, ça se passe en général dans le cadre d'une
17 téléconférence qui est ouverte à différentes parties prenantes.

18 Si c'est, par exemple, un évènement destiné aux
19 médias, vous avez différents porte-paroles des médias qui
20 parlent à tour de rôle. Je n'ai jamais été de l'autre côté, je
21 ne sais pas quelle technologie on utilise, mais ils posent des
22 questions chacun leur tour.

23 En général, le modérateur explique qui représente
24 le gouvernement, explique quelle sera la période prévue pour la
25 déclaration d'ouverture du gouvernement, et ensuite quelle sera
26 la période prévue pour les questions et s'il y a une période
27 aussi pour les questions de suivi. Ayant été sous-ministre
28 adjoint des Communications, je sais que c'est le protocole que

1 nous suivons habituellement.

2 Malheureusement, étant donné la façon dont
3 c'était organisé, c'était le ministère de la Justice qui devait
4 diriger cette séance d'information. La première réunion a été
5 présidée par la Sécurité publique et on suivait ce protocole. Ça
6 veut dire qu'on pouvait seulement répondre à six questions parce
7 qu'elles étaient larges et elles étaient suivies par une
8 question de suivi, et on avait une période limite d'une heure
9 pour la première séance d'information qui se prêtait à six
10 questions. Et il y avait un certain nombre de personnes qui
11 étaient dans la queue qui se sont plaintes.

12 La deuxième séance d'information a été dirigée
13 par les fonctionnaires du ministère de la Justice. Il n'y avait
14 pas de modérateur. Si je me souviens bien, j'ai pris la parole
15 et j'ai dû jouer le rôle de modérateur et j'ai dû expliquer
16 comment la réunion serait gérée. Voilà pourquoi j'ai dit que
17 c'était un peu un cafouillage.

18 **L'INTERPRÈTE:** Question inaudible.

19 **Me CARA ZWIBEL:** [...]

20 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Oui.

21 **Me CARA ZWIBEL:** [OK. Merci beaucoup. C'était
22 toutes mes questions. Merci.]

23 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Merci.

24 Ensuite, la Fondation canadienne de la
25 Constitution.

26 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me JANANI SHANMUGANATHAN:**

27 **Me JANANI SHANMUGANATHAN:** Bonjour. Est-ce que
28 vous m'entendez bien?

1 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** [Oui, Madame.]

2 **Me JANANI SHANMUGANATHAN:** Je suis Janani
3 Shanmuganathan et je suis ici pour la Fondation de la
4 Constitution canadienne, et mes questions s'adressent au sous-
5 ministre Stewart.

6 Monsieur, dans votre résumé d'interrogatoire,
7 vous avez dit qu'on n'a pas recouru davantage aux services de
8 police parce que la police d'Ottawa a été débordée par les
9 manifestants. C'est exact?

10 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

11 **Me JANANI SHANMUGANATHAN:** Je suppose que les
12 différents règlements municipaux et la *Loi sur la circulation*
13 *routière* n'ont pas été appliqués parce que la police était
14 débordée par les manifestants.

15 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

16 **Me JANANI SHANMUGANATHAN:** Alors, il y avait ce
17 problème de ressources, pas assez d'agents de police sur le
18 terrain pour faire respecter la loi.

19 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** C'est exact.

20 **Me JANANI SHANMUGANATHAN:** Je voudrais que nous
21 passions maintenant au document dont je cite la cote,
22 [WTS00000066].

23 À la page 12 du résumé de votre interrogatoire,
24 si nous passons au troisième paragraphe sous la rubrique
25 « Police d'Ottawa », on dit que vous, le sous-ministre :
26 « ...a aussi décrit qu'il y avait
27 certaines tensions entre la ville
28 d'Ottawa et le gouvernement fédéral

1 parce que le chef Sloly voulait
2 davantage d'aide, et des questions
3 étaient soulevées à propos du nombre
4 d'agents de la GRC et des ressources
5 qui avaient été déployés pour aider le
6 Service de police d'Ottawa plutôt que
7 pour protéger les actifs fédéraux. »

8 Vous décrivez qu'il y a une tension parce que le
9 chef Sloly veut davantage d'aide pour répondre aux problèmes de
10 ressources et il demande combien d'agents de la GRC sont
11 utilisés pour protéger les avoirs fédéraux plutôt que de faire
12 appliquer le *Code criminel* et la *Loi sur la circulation*
13 routière.

14 Est-ce juste?

15 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** C'est juste.

16 **Me JANANI SHANMUGANATHAN:** Et la tension, c'est
17 que la police d'Ottawa veut davantage d'aide et demande quelle
18 aide elle va recevoir.

19 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** C'est exact.

20 **Me JANANI SHANMUGANATHAN:** Et vous dites que :
21 « La position de la GRC était que la
22 police d'Ottawa aurait dû demander à la
23 PPO davantage de ressources et que
24 c'était la responsabilité de la PPO
25 d'agir. Il... », vous, monsieur, « ...a
26 expliqué que la GRC s'est sentie sous
27 pression de la part de la police
28 d'Ottawa.

1 Et on fait référence à la *Loi sur les services de*
2 *police de l'Ontario*. Il y a une tension, la GRC se sent sous
3 pression et la réponse donnée par la GRC, c'est que le SPO
4 devrait s'adresser à la PPO.

5 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui, mais pas
6 exclusivement. La GRC était prête à venir en aide. Il y avait
7 une certaine confusion sur la façon dont on comptait les agents
8 et si ces personnes étaient à la disposition de la police
9 d'Ottawa ou si ces ressources relevaient... étaient sous le
10 contrôle de la GRC et pouvaient être déployées.

11 **Me JANANI SHANMUGANATHAN:** Oui, la position de la
12 GRC, c'était, « eh bien, le Service d'Ottawa devrait d'abord
13 s'adresser à la PPO, puis ensuite à nous ». C'est exact?

14 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui, c'était la position
15 de la GRC telle que je la comprends.

16 **Me JANANI SHANMUGANATHAN:** La réponse que vous
17 avez reçue de la GRC n'était pas, « eh bien, la police d'Ottawa
18 nous demande de l'aide, on devrait faire tout en notre possible
19 pour lui donner tout ce qu'on peut aussi vite que possible »,
20 c'était pas la position que vous entendiez?

21 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Non, pas jusqu'à ce
22 point. La position de la GRC était qu'elle pouvait fournir une
23 certaine aide, mais dans la mesure où davantage d'aide était
24 nécessaire, la police d'Ottawa devrait s'adresser à la police de
25 l'Ontario.

26 **Me JANANI SHANMUGANATHAN:** J'ai l'impression qu'il
27 y a un palier de gouvernement qui dit... qui rejette la
28 responsabilité sur l'autre, mais si je comprends bien, vous

1 n'êtes pas d'accord avec cela?

2 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je ne suis pas d'accord
3 avec cela.

4 **Me JANANI SHANMUGANATHAN:** L'idée que le Service
5 de police d'Ottawa devait s'adresser à la police de l'Ontario et
6 on vous a déjà demandé si vous pensiez que cela relevait de la
7 *Loi sur les services policiers* et vous avez dit oui.

8 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

9 **Me JANANI SHANMUGANATHAN:** Alors, il semblerait
10 qu'il y avait quelque chose dans la *Loi sur les services de*
11 *police* qui veut dire que la police d'Ottawa devrait s'adresser
12 tout d'abord à la police de l'Ontario avant de s'adresser à la
13 GRC.

14 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** C'est ce que je crois
15 comprendre.

16 **Me JANANI SHANMUGANATHAN:** Alors, j'ai examiné la
17 *Loi sur les services policiers* dont je vais citer la cote,
18 [CCF00000011]. À la page 15, je vous prie. Une petite pause.

19 L'article 9 de la *Loi sur les services de police*,
20 paragraphe 1, dit que si on peut commander de l'aide quand il
21 manque d'effectifs. Et :

22 « Si la Commission trouve qu'une
23 municipalité à laquelle l'article 4(1)
24 s'applique ne fournit pas les services
25 de police, elle peut demander que le
26 commissaire demande à la police
27 provinciale de l'Ontario de fournir
28 aide. »

1 Donc, il peut demander à la commissaire de la
2 police provinciale de l'Ontario de donner de l'aide.

3 Si nous passons maintenant à l'article 6... le
4 sous-article... le paragraphe 6, ça dit ici, c'est que :

5 « Un chef de police municipale qui est
6 d'avis qu'il existe une urgence dans sa municipalité peut
7 demander au commissaire de demander à la PPO de fournir de
8 l'aide. »

9 Moi, ce que je vous dis, c'est que ces articles
10 permettent à la Police provinciale de l'Ontario (sic) d'aller à
11 la Police provinciale de l'Ontario, mais je ne vois rien ici que
12 la police de... la police de la ville d'Ottawa ne peut pas aller à
13 la GRC en premier, elle ne peut qu'y aller qu'après avoir
14 demandé l'aide de la PPO.

15 Est-ce que vous comprenez cette loi autrement que
16 moi?

17 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** C'est la première fois
18 que je vois l'« acte » même. Et j'ai opéré sur la base de ce que
19 je comprenais avec le cas, mais je ne serais pas d'accord avec
20 votre formulation de la situation. D'après ce que j'ai compris
21 dans les circonstances dans lesquelles on faisait face, la GRC
22 était bien prête à agir et n'a pas invoqué un principe de savoir
23 s'ils devaient être les premiers ou les deuxièmes. Ils ont
24 simplement dit que la police provinciale devait répondre d'abord
25 à une demande de l'Ontario, mais elle n'arrêtait pas de répondre
26 parce qu'ils n'avaient pas encore demandé à la PPO de l'aider.

27 **Me JANANI SHANMUGANATHAN:** Mais vous êtes donc
28 d'accord que c'était votre compréhension à l'effet que c'était

1 la position de la GRC que la force à laquelle il fallait
2 demander de l'aide en premier, c'était la PPO.

3 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Techniquement, oui.

4 **Me JANANI SHANMUGANATHAN:** Techniquement, c'est ce
5 qui était la position de la GRC, mais c'était, en fait, sa
6 position, pas seulement techniquement.

7 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Bien, j'ai cru comprendre
8 que c'était exigé par la Loi, mais les circonstances ont donné
9 lieu à d'autres considérations.

10 **Me JANANI SHANMUGANATHAN:** Bon, ça va. Alors, vous
11 n'êtes pas, donc, au courant de toute autre loi ou autres qui
12 exige que la police d'Ottawa doit aller à la PPO avant d'aller
13 chercher de l'aide de la GRC?

14 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Non, je ne suis pas au
15 courant de ça.

16 **Me JANANI SHANMUGANATHAN:** Je n'ai pas d'autres
17 questions. Merci beaucoup.

18 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Merci à vous.

19 Ville de Windsor, s'il vous plait, maintenant?

20 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me JENNIFER KING:**

21 **Me JENNIFER KING:** Bon après-midi. Est-ce qu'on me
22 voit et on m'entend?

23 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

24 **Me JENNIFER KING:** Bonjour. Bonjour, Monsieur
25 Stewart et Monsieur Rochon.

26 Je m'appelle Jennifer King. Je suis avocate pour
27 la ville de Windsor. J'ai quelques questions pour vous au sujet
28 de la gestion d'urgences et l'infrastructure critique au Canada.

1 Est-ce que vous êtes d'accord avec moi que les
2 autorités locales jouent un rôle important dans la gestion
3 d'urgences au Canada?

4 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui, je suis d'accord.

5 **Me JENNIFER KING:** Vous êtes d'accord avec le plan
6 d'urgence pour le Canada, troisième édition?

7 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

8 **Me JENNIFER KING:** Et ça peut être trouvé à
9 WIN[00002230].

10 Donc, Monsieur Stewart, je ne vois pas qui répond
11 moi-même, mais il s'agit d'un cadre de politiques pour la
12 coordination fédérale-provinciale-territoriale pour la gestion
13 d'urgences au Canada. Est-ce exact?

14 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** C'est exact.

15 **Me JENNIFER KING:** Vous seriez d'accord avec moi
16 que ce cadre ne parle pas directement des municipalités?

17 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Le cadre tend à répondre
18 à travers la base des provinces et territoires comme autorité
19 principale.

20 **Me JENNIFER KING:** Et donc, compte sur ces
21 provinces et territoires de s'engager avec les autorités
22 locales.

23 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** [Exact.]

24 **Me JENNIFER KING:** L'approche déjà fournie dans ce
25 cadre fournit où le gouvernement provincial ou fédéral
26 n'intervient que lorsque ça excède la capacité locale?

27 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je crois bien que oui.

28 **Me JENNIFER KING:** Vous conviendrez avec moi que

1 cette approche exige une coordination à tous les niveaux
2 excellente?

3 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui, je suis d'accord.

4 **Me JENNIFER KING:** Donc, pour assurer une
5 coordination efficace, les premiers répondants devraient être
6 engagés directement dans ce cadre d'élaboration ou autres?

7 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je crois qu'il y a un
8 haut degré de vertu dans l'interopérabilité et les nombreux
9 liens dans l'ensemble de tous les premiers répondants. En autant
10 qu'il s'agisse ici d'aide, de demande d'aide, je crois qu'il y a
11 une chaîne d'autorité qui doit être élaborée et respectée.

12 **Me JENNIFER KING:** Il y a les instruments de
13 coordination que l'on trouve mentionnés dans ce cadre.

14 Monsieur Rochon, je crois que vous avez parlé de
15 Stratégie nationale pour l'infrastructure critique.

16 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Oui, en effet.

17 **Me JENNIFER KING:** Et l'intention ici, c'est de
18 fournir et de créer, même, une approche entre les niveaux et les
19 différents paliers du gouvernement pour la gestion d'urgences
20 par rapport à l'infrastructure critique. Exact?

21 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Oui, mais pas
22 seulement cela, mais aussi une meilleure coordination avec le
23 secteur privé et tous les niveaux et les paliers du
24 gouvernement, comme vous dites.

25 **Me JENNIFER KING:** Donc, tous les paliers, y
26 compris le municipal?

27 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Oui.

28 **Me JENNIFER KING:** Vous seriez d'accord que le

1 pont Ambassador est une infrastructure critique dans le cadre de
2 cette stratégie nationale, tel que défini par la Stratégie
3 nationale?

4 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je serais d'accord à dire
5 que c'est une infrastructure critique, mais je veux préciser un
6 point. C'est que nous n'opérons pas lorsqu'on a invoqué la Loi
7 dans une certaine mesure dans le contexte que ce cadre parlait
8 de gestion d'urgences, parlait exactement d'urgences, outre que
9 les urgences d'application de la loi.

10 **Me JENNIFER KING:** Donc, ça n'aborde pas le rôle
11 des différents ministères ou paliers du gouvernement à l'appui
12 d'une réponse de la police?

13 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Bon, ça fait quelque
14 temps que je n'ai pas examiné le cadre, mais je vous communiquer
15 ma compréhension ici. Nous n'avons pas traité les manifestations
16 comme une question de gestion d'urgence et que le cadre avec
17 lequel nous nous sommes entendus pour les provinces et
18 territoires pour le déploiement ne s'applique pas normalement à
19 des enjeux de sécurité publique dans le sens de l'application là
20 où ça traite des désastres naturels et ce genre.

21 **Me JENNIFER KING:** Donc, vous dites que la
22 Stratégie nationale pour l'infrastructure critique n'a pas
23 l'intention d'aborder le genre de manifestation que nous avons
24 eue au mois de février.

25 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** C'est deux choses
26 différentes. La gestion d'urgences est [...] et l'infrastructure
27 critique est un autre cadre. Et la Stratégie originale
28 d'infrastructure critique écrite en 2010. Malheureusement, il y

1 a différentes strates au sein de la façon de gérer les urgences.
2 Donc, un évènement cybernétique ou un évènement de terrorisme,
3 par exemple, ne tombent pas sous la gestion d'urgences telle que
4 définie, mais ce serait suite à d'autres circonstances que c'est
5 écrit.

6 La nouvelle Stratégie de l'infrastructure
7 critique que nous montons en ce moment et sur laquelle nous
8 menons des consultations en utilisant différentes tables de
9 consultation pour mieux comprendre comment gérer
10 l'infrastructure critique à l'avenir, et ça, c'est encore en
11 évolution.

12 **Me JENNIFER KING:** Merci.

13 Alors, je crois que le temps me manque et je
14 voudrais donc demander une ou deux minutes. J'ai quelques
15 questions pour terminer.

16 [...]

17 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Pardon. Je vous donne une ou
18 deux minutes. Allez-y.

19 **Me JENNIFER KING:** Merci beaucoup, Monsieur le
20 Commissaire Rouleau.

21 Savez-vous que le maire Dilkens de Windsor a
22 écrit au ministre Mendicino et au ministre Blair et au
23 Solliciteur général de l'Ontario au mois de mars indiquant le
24 besoin pour la meilleure collaboration et d'appui de la part des
25 gouvernements provinciaux et « territorial » pour améliorer la
26 sécurité de nos frontières?

27 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Non, je ne suis pas au
28 courant de cela. Si j'étais au courant, je l'ai oublié.

1 **Me JENNIFER KING:** Je n'ai pas le temps de vous le
2 montrer, mais je vous dirai que le maire Dilkens dans son
3 témoignage plus tôt a indiqué qu'il avait demandé une réunion
4 pour parler des obligations de sécurité par rapport au pont
5 Ambassador. Est-ce que vous avez discuté de ce désir de
6 rencontrer les ministres Blair et Mendicino?

7 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Non, pas pour moi.

8 **Me JENNIFER KING:** Est-ce que vous répondriez que
9 les ministres rencontrent Windsor, donc, pour discuter des
10 besoins à long terme et de la planification pour protéger les
11 points de frontière à Windsor?

12 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je serais d'accord avec
13 l'énoncé général que c'est important que les ministres fédéraux
14 et provinciaux tirent les leçons des événements récents par
15 rapport à la protection de l'infrastructure critique.

16 **Me JENNIFER KING:** Merci. C'est tout ce que j'ai.
17 Merci, Monsieur le Commissaire.

18 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Bien. Parfait.

19 J'invite maintenant la province de Saskatchewan.

20 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me MITCH McADAM:**

21 **Me MITCH McADAM:** Bon après-midi. Je m'appelle
22 Mitch McAdam et je suis un des avocats pour le gouvernement de
23 la Saskatchewan. J'ai quelques questions aujourd'hui.

24 Monsieur Stewart, dans votre entrevue, vous avez
25 dit que vous étiez au courant de la *Loi sur les mesures*
26 *d'urgence* en 2020 au début de la COVID-19 et que vous avez
27 mentionné cela encore ce matin. Donc, vous étiez impliqué dans
28 les discussions sur l'invocation possible à la *Loi sur les*

1 *mesures d'urgence* pour faire face à la pandémie de la COVID-19.

2 Est-ce vrai?

3 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** C'est exact.

4 **Me MITCH McADAM:** Je vais vous demander quelques
5 questions au sujet de cette époque. J'ai quelques documents ici
6 que je peux les afficher si vous en avez besoin, mais pour
7 sauver du temps, je ne les ferai pas paraître à moins que ce ne
8 soit nécessaire, mais si vous avez besoin, je peux vous les
9 présenter. Mes questions seront d'ordre général.

10 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Très bien.

11 **Me MITCH McADAM:** Pour débiter, seriez-vous
12 d'accord avec moi que dans un tel cas, il y avait un processus
13 d'engagement avec les provinces qui couvraient au moins quelques
14 semaines?

15 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** C'est bien ma... ce que...

16 **Me MITCH McADAM:** Et êtes-vous d'accord avec moi
17 qu'une lettre a été envoyée par le premier ministre aux premiers
18 ministres provinciaux pour lancer les consultations de façon
19 formelle sur la *Loi sur les mesures d'urgence*?

20 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** C'est ce dont je me
21 souviens.

22 **Me MITCH McADAM:** Conviez-vous avec moi que
23 cette lettre a été suivie d'une réunion entre le premier
24 ministre et les premiers ministres des provinces pour discuter
25 de la question?

26 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je n'ai pas de
27 connaissance directe de la chose. Je sais qu'il y a eu un appel
28 qui a été organisé par le ministre Blair, ministre de la

1 Sécurité publique à l'époque, avec ses homologues pour avoir une
2 discussion au sujet de l'utilité de la *Loi des mesures d'urgence*
3 dans le cadre de la COVID-19.

4 **Me MITCH McADAM:** Vous n'êtes pas au courant d'un
5 appel téléconférence avec le premier ministre et les premiers
6 ministres?

7 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Non.

8 **Me MITCH McADAM:** Savez-vous que les premiers
9 ministres ont reçu environ une semaine seulement pour fournir
10 une réponse formelle et écrite à l'idée d'invoquer la *Loi sur*
11 *les mesures d'urgence* pour faire face à la pandémie?

12 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Non, pas spécifiquement,
13 non, mais je sais qu'ils ont reçu l'occasion de répondre.

14 **Me MITCH McADAM:** Et ils ont reçu un certain temps
15 pour ce faire?

16 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Ça, c'est ça le point que
17 je... pour lequel je n'ai pas de renseignements.

18 **Me MITCH McADAM:** Alors, si je vous dis qu'ils ont
19 reçu une semaine, vous ne pouvez pas être en accord ou en
20 désaccord?

21 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Exact.

22 **Me MITCH McADAM:** Êtes-vous d'accord avec moi,
23 Monsieur, que le processus utilisé en 2020 alors qu'on a discuté
24 d'invoquer la *Loi sur les mesures d'urgence* pour faire face à la
25 pandémie de la COVID-19 était très différent du processus qui a
26 été suivi en février de cette année avant d'invoquer la Loi pour
27 faire face avec le blocage et les manifestations?

28 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui, je suis d'accord.

1 **Me MITCH McADAM:** Merci, Monsieur.

2 Maintenant, j'aimerais vous poser quelques
3 questions au sujet des réunions FPT qui ont été discutées dans
4 le témoignage de ce matin.

5 Monsieur Stewart, vous avez parlé d'une réunion
6 de sous-ministres que vous avez assistés le 7 février. Vous vous
7 rappelez cette réunion?

8 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui, un appel conférence.

9 **Me MITCH McADAM:** Monsieur Rochon, je crois
10 comprendre que vous avez assisté à une réunion du comité de
11 prévention du crime et de la police le 11 février. Est-ce que
12 vous vous rappelez?

13 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Je crois que c'est
14 correct.

15 **Me MITCH McADAM:** Monsieur Stewart, conviendrez-
16 vous que la réunion du 7 février en aucun moment n'avez-vous
17 fait savoir aux responsables provinciaux ici que le gouvernement
18 fédéral contemplait invoquer la *Loi sur les mesures d'urgence*?

19 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** C'est exact.

20 **Me MITCH McADAM:** Monsieur Rochon, êtes-vous
21 d'accord que dans la réunion du 11 février qu'en aucun moment
22 n'avez-vous ou quelqu'un d'autre du fédéral de la Sécurité
23 publique du fédéral n'avait fait savoir aux responsables
24 [provinciaux et territoriaux] que le gouvernement fédéral
25 considérait l'invocation de la *Loi sur les mesures d'urgence*?

26 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** C'est bien ce dont
27 je me souviens.

28 **Me MITCH McADAM:** Monsieur Stewart, conviendrez-

1 vous que les réunions que vous avez eues avec divers comités ont
2 été une bonne occasion de discuter de l'invocation potentielle
3 de la *Loi sur les mesures d'urgence* avec les responsables
4 provinciaux et territoriaux?

5 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Si l'invocation de la Loi
6 avait été l'objet d'une discussion active, la réponse serait
7 oui, mais ça ne l'était pas.

8 **Me MITCH McADAM:** Donc, lors de ces deux réunions,
9 ce n'était pas une discussion active?

10 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Au moment où, moi, j'ai
11 eu la mienne, ça ne l'était pas.

12 **Me MITCH McADAM:** Donc, le 7 février, ce ne
13 l'était pas.

14 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Exact.

15 **Me MITCH McADAM:** Monsieur Rochon, lors de la
16 réunion du 11 septembre (sic), est-ce que la *Loi sur les mesures*
17 *d'urgence* faisait-elle l'objet d'une considération d'une
18 considération active?

19 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** J'essaye de me
20 rappeler. À ce moment-là, je crois que la situation d'une menace
21 à la sécurité nationale était certainement très présente à notre
22 esprit, et ma reconnaissance, n'ayant pas le document devant
23 moi, d'après ce dont je me souviens, c'est que nous considérions
24 tous les outils disponibles à nous et aux provinces et
25 territoires pour faire face à la situation. La menace semblait
26 être croissante à ce moment-là.

27 **Me MITCH McADAM:** [Alors...]

28 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** [Désolé, allez-y.]

1 **Me MITCH McADAM:** Monsieur Stewart, savez-vous
2 que... êtes-vous d'accord que [monsieur Dakalbab] [...] avec les
3 responsables en Alberta, du Manitoba, le 13 février avec les
4 responsables de la GRC dont [il] a fait rapport [à] vous par
5 courriel le dimanche soir?

6 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

7 **Me MITCH McADAM:** Et à ce moment-là, l'invocation
8 de la *Loi sur les mesures d'urgence* était considérée... était sous
9 considération active par le gouvernement fédéral, n'est-ce pas
10 exact?

11 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Exact.

12 **Me MITCH McADAM:** Et votre information, c'est que
13 monsieur Dakalbab et les autres responsables fédéraux sur cet
14 appel n'ont pas fait savoir à leurs homologues provinciaux que
15 la Loi était sous considération active à ce moment-là?

16 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je ne pourrais pas vous
17 le dire que... je ne pourrais même pas vous dire s'ils le savaient
18 si ça l'était.

19 **Me MITCH McADAM:** Donc, les responsables fédéraux
20 qui étaient là ne l'auraient pas su que la *Loi sur les mesures*
21 *d'urgence* était sous considération active à ce moment-là?

22 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je ne suis pas sûr qu'ils
23 le savaient.

24 **Me MITCH McADAM:** Donc, ils n'auraient pas pu le
25 faire savoir, n'est-ce pas?

26 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** S'ils ne l'avaient pas
27 su.

28 **Me MITCH McADAM:** Et en autant que vous le saviez,

1 ils ne l'ont pas fait savoir aux responsables provinciaux.

2 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je crois bien.

3 **Me MITCH McADAM:** Merci beaucoup.

4 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Le temps est terminé. Merci
5 beaucoup.

6 **Me MITCH McADAM:** Merci, Monsieur le Commissaire.
7 Je n'ai pas d'autres questions.

8 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Merci.

9 La Fédération de police.

10 **Me NINI JONES:** Nini Jones pour la Fédération
11 nationale de police. Nous n'avons pas de questions. Merci
12 beaucoup.

13 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Prochain intervenant, Fonds
14 de la démocratie?

15 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me ROB KITTREDGE:**

16 **Me ROB KITTREDGE:** Bon après-midi, Monsieur
17 Stewart et Monsieur Rochon. Rob Kittredge. Je représente le
18 Centre de justice pour les libertés constitutionnelles.

19 Je n'ai que 5 minutes aujourd'hui, alors pour y
20 aller, je vais poser mes questions à Monsieur Stewart seulement.

21 Mes excuses de vous écarter, Monsieur Rochon.

22 Est-ce qu'on peut afficher le document
23 SSM.CAN.1096_REL.0001, s'il vous plait?

24 Il s'agit du document que mon collègue qui
25 représente les organisateurs du convoi tentait de vous montrer
26 plus tôt lorsque le temps lui a manqué.

27 Bon, Monsieur Stewart, le Bureau de recherche
28 libéral, une entité au Parti libéral qui reçoit des fonds du

1 gouvernement, mène de la recherche et fournit même des mémoires
2 à l'appui des ministres et députés du gouvernement, existe,
3 n'est-ce pas?

4 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Bon, je vous crois sur
5 parole, Monsieur. Je ne connais pas.

6 **Me ROB KITTREDGE:** Vous n'êtes au courant du
7 Bureau de recherche libéral? Vous n'en avez jamais entendu
8 parler?

9 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** J'en ai entendu parler,
10 mais je ne sais pas ce que ça fait.

11 **Me ROB KITTREDGE:** Vous n'avez pas la moindre
12 idée?

13 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Non.

14 **Me ROB KITTREDGE:** Très bien.

15 Donc, le document que vous voyez là semble être
16 un mémoire qui préparer les députés à ce qu'ils devraient dire
17 en réponse à la motion ou dans les débats sur l'invocation de la
18 *Loi sur les mesures d'urgence.*

19 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui, ça paraît être cela.

20 **Me ROB KITTREDGE:** Pouvons-nous passer à la
21 page 4, s'il vous plaît? Vers le bas de la page 4, s'il vous
22 plaît.

23 Et vous pouvez voir ici au bas de la page 4 que
24 ça précise les positions des Conservateurs, du Bloc et du NPD
25 qui dit que le NPD va appuyer la motion. Vous êtes d'accord?

26 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Bien, c'est ce que je
27 vois moi aussi.

28 **Me ROB KITTREDGE:** Donc, dans votre discussion

1 avec les élus et les ministres, ils vous ont dit que, avant
2 l'invocation de la *Loi sur les mesures d'urgence*, ils avaient
3 déjà l'appui du NPD pour appuyer l'invocation?

4 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Non, ils ne l'ont pas
5 dit.

6 **Me ROB KITTREDGE:** Quand avez-vous appris que le
7 NPD avait appuyé l'invocation?

8 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Lors du vote.

9 **Me ROB KITTREDGE:** Avez-vous connaissance de
10 sondages qui ont été faits à l'appui de l'invocation de la *Loi*
11 *sur les mesures d'urgence*?

12 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Non.

13 **Me ROB KITTREDGE:** Bon. Très bien.

14 Passons maintenant à de nombreux témoins de la
15 PPO et du Service de police d'Ottawa ont dit que l'invocation de
16 la *Loi* avait été utile, mais n'était pas nécessaire pour dégager
17 le blocage. Seriez-vous d'accord avec cela?

18 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Moi, je crois que
19 l'invocation de la *Loi* a fourni des outils très utiles aux
20 forces de l'ordre.

21 **Me ROB KITTREDGE:** Utiles, mais non pas
22 nécessaires?

23 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je ne suis pas vraiment
24 en mesure de fournir une opinion là-dessus. Je n'ai qu'observé,
25 comme j'ai déjà observé, que lors de l'invocation de la *Loi* et
26 l'utilisation de ces outils, les manifestations ont arrêté. Et
27 ça, ça va au-delà d'« utile » là.

28 **Me ROB KITTREDGE:** En discutant de l'invocation de

1 la Loi dans la soirée du 14 février, vous avez indiqué que les
2 pouvoirs d'urgence n'ont pas apporté de gros avantages.

3 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je reconnais que c'est un
4 sous-estimé. J'ai sous-estimé la situation en disant cela.

5 **Me ROB KITTREDGE:** Mais à ce moment-là, vous aviez
6 de la difficulté à même trouver des exemples comment les
7 pouvoirs d'urgence pouvaient être utiles à dégager la
8 manifestation. N'est-ce pas?

9 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** J'encourageais mes
10 collègues à faire des breffages techniques pour préciser les
11 choses.

12 **Me ROB KITTREDGE:** Oui, mais vous n'aviez pas
13 d'idée précise sur la chose.

14 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Eh bien, les idées
15 étaient déjà sur la table. Il s'agissait de mettre au point les
16 différents ordres et procédures.

17 **Me ROB KITTREDGE:** Les pouvoirs provinciaux
18 n'avaient pas été terminés, on n'avait pas tout utilisé.

19 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** je dirais que c'était le
20 cas pour l'Ontario. C'était terminé.

21 **Me ROB KITTREDGE:** Donc, l'utilisation de
22 dépanneuses pouvait être importante.

23 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Exact.

24 **Me ROB KITTREDGE:** Mais fallait-il des pouvoirs
25 spéciaux à cet effet?

26 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Il a été dit aux
27 ministres, et j'étais présent, que c'était nécessaire et ç'a été
28 utilisé.

1 **Me ROB KITTREDGE:** Vous n'avez pas de connaissance
2 si la police d'Ottawa ou de l'Ontario avait des dépanneuses?

3 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Non.

4 **Me ROB KITTREDGE:** Et vous ne savez pas si ce
5 pouvoir supplémentaire a été utile pour la police.

6 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Non, je n'ai pas de
7 connaissance directe de la chose.

8 **Me ROB KITTREDGE:** La déclaration d'urgence et les
9 mesures financières et autres mesures ne sont pas intervenues
10 pour dissuader les manifestants? Vous n'avez pas de connaissance
11 à cet égard?

12 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Les protestations et
13 manifestations ont beaucoup diminué immédiatement après.

14 **Me ROB KITTREDGE:** Donc, vous spéculez qu'il y a
15 eu un effet de cause à conséquence? Vous spéculez à cet effet?

16 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Ben, c'est difficile de
17 le démontrer.

18 **Me ROB KITTREDGE:** Donc, vous n'avez aucune
19 connaissance particulière de ce fait.

20 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Ben, vous pouvez dire que
21 c'est une spéculation. Moi, je trouve que c'est plutôt une
22 conclusion.

23 **Me ROB KITTREDGE:** Très bien.

24 Merci, Monsieur le Commissaire. C'est la fin de
25 mes questions.

26 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Très bien.

27 On a le CLA/CCCDL.

28 **Me COLLEEN McKEOWN:** Merci, Monsieur le

1 Commissaire. Vous m'entendez bien?

2 **COMMISSAIRE ROULEAU:** [Oui.]

3 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me COLLEEN McKEOWN:**

4 **L'INTERPRÈTE:** L'interprète regrette, mais cette
5 personne ne dispose pas de l'équipement recommandé. Il est
6 difficile d'intervenir pour l'interprète.

7 **AUCUNE INTERPRÉTATION [15.57.19]**

8 **Me COLLEEN McKEOWN:**

9 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** [...]

10 **Me COLLEEN McKEOWN:** [...]

11 **L'INTERPRÈTE:** L'interprète va intervenir en
12 fonction du texte qui est sur l'écran.

13 **Me COLLEEN McKEOWN:** [...]

14 « En ce qui concerne la consultation,
15 on ne savait pas à l'époque si la *Loi*
16 *sur les mesures d'urgence* serait
17 utilisée. »

18 À partir de quoi faites-vous ce commentaire?

19 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Ce que j'essayais de
20 faire, comme l'a dit un de vos collègues, c'est qu'il y avait
21 des consultations insuffisantes en ce qui concerne l'invocation
22 de la Loi.

23 **Me COLLEEN McKEOWN:** Normalement, il est prévu des
24 consultations à la section 25.

25 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** C'est exact.

26 **Me COLLEEN McKEOWN:** Et le gouvernement fédéral a
27 expliqué un petit peu les consultations dont il s'agissait.

28 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** [...]

1 **Me COLLEEN McKEOWN:** On vous a demandé ce que
2 signifiait ce paragraphe. Et pouvez-vous nous expliquer les
3 discussions qui devaient avoir lieu sur la Loi pour savoir quel
4 était le fond de la Loi, savoir les outils, ceux qui seraient
5 nécessaires, et ainsi de suite? Vous vous souvenez de tout cela?

6 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui, je m'en souviens.

7 **Me COLLEEN McKEOWN:** Alors, à votre avis, quand on
8 parle de consultations et de discussions plus larges sur les
9 outils au niveau de cette Loi, est-ce qu'on peut considérer
10 qu'il s'agit de consultations en vertu de l'article 25 de ladite
11 Loi?

12 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

13 **Me COLLEEN McKEOWN:** Très bien. Ceci met fin à mes
14 questions.

15 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Merci.

16 Ensuite, nous allons entendre l'UBCIC (sic)
17 [l'Union des chefs indiens de la Colombie-Britannique].

18 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me CHEYENNE ARNOLD-CUNNINGHAM:**

19 **Me CHEYENNE ARNOLD-CUNNINGHAM:** Bon après-midi.
20 [Je m'appelle Cheyenne Arnold-Cunningham et je suis avocate pour
21 l'Union des chefs indiens de la Colombie-Britannique.] Je vais
22 poser mes questions à monsieur Stewart.

23 Vous avez participé à un certain nombre de
24 consultations en Colombie-Britannique. Nous voulons savoir
25 quelles Premières Nations avez-vous consultées à propos de la
26 situation du convoi?

27 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je n'ai pas connaissance
28 que nous ayons eu des rapports avec les Premières Nations sur

1 les questions relatives au maintien de l'ordre aux points de
2 frontière.

3 **Me CHEYENNE ARNOLD-CUNNINGHAM:** Est-ce qu'au nom
4 du gouvernement du Canada, êtes-vous chargé d'établir des
5 relations avec les territoires et les Premières Nations en ce
6 qui concerne, donc, les questions de police?

7 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je ne suis pas au courant
8 de ça.

9 **Me CHEYENNE ARNOLD-CUNNINGHAM:** Il est important
10 pour le gouvernement canadien de consulter les Premières Nations
11 des territoires et provinces. Et vous êtes au courant que ça
12 existe?

13 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Très bien, oui.

14 **Me CHEYENNE ARNOLD-CUNNINGHAM:** Est-ce que vous
15 connaissez la législation fédérale du 21 juin 2021 en ce qui
16 concerne les déclarations des populations autochtones, autrement
17 dit appelées UNDRIP?

18 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** De loin.

19 **Me CHEYENNE ARNOLD-CUNNINGHAM:** Et là, nous allons
20 dans le document BCC00000049 et nous passons au paragraphe 5 qui
21 est lui-même en page 5 de ce document.

22 Et il s'agit du mandat décerné au gouvernement
23 canadien d'assurer la consultation et la concertation avec les
24 peuples autochtones pour s'assurer que les lois canadiennes sont
25 conformes à la déclaration. Donc, il s'agit de la compatibilité
26 des lois et l'atteinte des objectifs de la déclaration.

27 Pouvez-vous nous indiquer comment cela peut
28 intervenir dans la situation actuelle?

1 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Eh bien, il s'agit de
2 sécurité publique. Il y a un processus de concertation avec les
3 Premières Nations sur différentes questions. D'abord, le
4 programme de contribution des Premières Nations inuites en
5 matière de police et, d'autre part, il s'agit de développer
6 conjointement la législation pour faire des activités de police
7 une responsabilité conjointe, ce qui a été fait en juin.

8 Et il y a eu des consultations extensives un peu
9 partout au pays par le ministre et ses adjoints de façon à
10 s'assurer que les Premières Nations pouvaient bénéficier des
11 services de police dans différentes parties du pays, et ensuite,
12 par extension, seraient ainsi concernées dans la gestion des
13 évènements d'ordre public.

14 **Me CHEYENNE ARNOLD-CUNNINGHAM:** Merci.

15 Est-ce que vous considérez que cela était
16 nécessaire de répondre dans le cas des consultations relatives à
17 l'état de sécurité?

18 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Dans cette situation, mes
19 consultations ont été avec les divers officiels fédéraux,
20 provinciaux et territoriaux.

21 **Me CHEYENNE ARNOLD-CUNNINGHAM:** Et donc, j'aurais
22 une question. Lorsqu'il s'agit de l'ordre public et de mesures à
23 prendre sur le plan stratégique ou autres, est-ce que cela fait
24 une différence de savoir qui devrait être impliqué du côté
25 autochtone?

26 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Cela ne devrait pas
27 intervenir.

28 **Me CHEYENNE ARNOLD-CUNNINGHAM:** Là, je vous

1 reporte à la page 14 et j'attire votre attention sur les
2 articles 26 et 28. Je ne vous les lirai pas en détail. Cela dit
3 que :

4 « Les peuples autochtones ont le droit
5 de posséder, d'utiliser, de mettre en
6 valeur et de contrôler les terres,
7 territoires et ressources qu'ils
8 possèdent parce qu'ils leur
9 appartiennent ou qu'ils les occupent ou
10 les utilisent traditionnellement, ainsi
11 que ceux qu'ils ont acquis (sic) ».

12 [« Les peuples autochtones ont le droit
13 aux terres, territoires et ressources
14 qu'ils possèdent et occupent
15 traditionnellement ou qu'ils ont
16 utilisés ou acquis. »]

17 [Que :

18 « Les États accordent reconnaissance et
19 protection juridiques à ces terres,
20 territoires et ressources. »]

21 Il peut également y avoir des actes de
22 redressement lorsqu'il y a eu confiscation de certains
23 territoires.

24 Est-ce que, dans ces conditions, nous avons
25 respecté les droits ainsi prévus pour la protection de ces
26 droits, et donc, en particulier la capacité d'assemblées
27 publiques de ces autorités?

28 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je ne peux pas répondre à

1 cette question.

2 **Me CHEYENNE ARNOLD-CUNNINGHAM:** Pourriez-vous nous
3 indiquer qui serait susceptible de répondre à cette question?

4 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Dans la mesure où c'est
5 une question d'interprétation, ce serait normalement les
6 autorités de la justice qui devraient être capables de ce faire.

7 **Me CHEYENNE ARNOLD-CUNNINGHAM:** Merci beaucoup de
8 m'avoir donné cette possibilité de vous poser des questions.

9 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Très bien. Merci.

10 Nous passons maintenant la parole au gouvernement
11 du Canada.

12 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me ROBERT MacKINNON:**

13 **Me ROBERT MacKINNON:** Bon après-midi.

14 Je suis Robert MacKinnon, avocat du gouvernement
15 du Canada. Je voudrais revenir sur certaines questions.

16 Nous allons consulter le document
17 SSM.[CAN.00000121], c'est la page 5 qui nous intéresse. Au
18 milieu de la page, les consultations. Un peu plus haut.

19 « Le gouvernement du Canada a également
20 fait intervenir les leaders autochtones en ce qui concerne les
21 blocages de route [...]

22 **L'INTERPRÈTE:** On nomme ici un certain nombre
23 d'autorités des Métis, des Premières Nations, tels que le
24 président des Métis, le grand chef d'Akwesasne, et cetera.

25 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Donc, effectivement,
26 quand j'ai répondu les questions, c'était pour ma propre
27 personne.

28 **Me ROBERT MacKINNON:** Mais vous voyez ici une

1 référence aux consultations?

2 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je le vois.

3 **Me ROBERT MacKINNON:** Une des dernières questions
4 est liée à la *Loi sur les services de police* où la GRC est
5 mentionnée dans cette loi parce qu'il n'y a pas de dispositions
6 spécifiques. On parle de la police de l'Ontario, mais on ne
7 parle pas de la GRC spécifiquement. Il n'est pas nécessaire
8 d'afficher le texte, mais la section 2 de la Loi définit les
9 forces de police telles que la police de l'Ontario, les polices
10 municipales, mais il n'y a pas la GRC.

11 Est-ce que cela vous paraît correct?

12 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

13 **Me ROBERT MacKINNON:** Le gouvernement de l'Ontario
14 ne peut pas passer des législations pour donner des références
15 ou des ordres à la GRC.

16 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** C'est exact.

17 **Me ROBERT MacKINNON:** D'autre part, il y a la
18 question de la consultation avec les forces de l'ordre. Vous
19 vous en souvenez?

20 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

21 **Me ROBERT MacKINNON:** Je consulte le rapport
22 institutionnel, DOJ.[IR.00000008] et je vous reporte à la
23 page 27. Mais maintenant, si on passe.. attendez un instant.
24 C'est une liste des réunions auxquelles vous avez participé,
25 c'est ce que dit l'annexe. Et à la page 29 en haut, on voit le
26 5 février avec la police d'Ottawa les 6, 7, 8, [10 et 11]. Il y
27 a des réunions avec la police de l'Ontario.

28 Donc, avez-vous eu des réunions ou consultations

1 avec la police d'Ottawa et la police de l'Ontario?

2 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

3 **Me ROBERT MacKINNON:** Monsieur Rochon, vous avez
4 indiqué qu'il y avait des inconnus dans le renseignement dont on
5 dispose. Alors, concernant le convoi lui-même, est-ce qu'il y a
6 eu des difficultés ou des lacunes dans le renseignement obtenu?

7 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Je répondrais en
8 disant qu'il y a toujours des lacunes dans les renseignements.
9 Il faut d'abord les collecter, les utiliser, et se poser la
10 question de ce qui est possible, que connaît-on et qu'est-ce qui
11 transpire, qu'est-ce qui doit être fait pour protéger les
12 Canadiens contre toute menace?

13 Lorsqu'il s'agit d'inconnus, on doit procéder à
14 un certain nombre d'évaluations, lire des rapports, et voir ce
15 qui a été écrit sur le terrorisme, par exemple, ou menaces
16 correspondantes, ou bien les évaluations de renseignements
17 faites par le Secrétariat, ou les renseignements collectés par
18 la GRC ou autres organismes de renseignements qui précisent
19 toujours le niveau de la menace, et si c'est motivé par un
20 extrémiste ou bien s'il s'agit d'un individu isolé.

21 Lorsqu'il s'agit d'évaluer le renseignement, il y
22 a toujours un niveau de probabilité : quelle est la probabilité
23 que cela va provoquer quelque chose.

24 Mais il y a beaucoup d'inconnus dans ce genre de
25 situation et au fur et à mesure que la situation se prolonge ou
26 occupe davantage le territoire, les questions qui se posent sont
27 celles du financement, par exemple. Est-ce qu'il y a
28 participation de groupes extrémistes ou de factions? Et est-ce

1 que cela va faciliter le recrutement pour les extrémistes? Il y
2 a des contre-protestations qui peuvent également se produire.

3 Tout cela intervient et soulève un certain nombre
4 de questions qui au départ sont des inconnus et qu'il convient
5 de considérer. Donc, c'est pas seulement qu'est-ce qu'on sait au
6 départ parce que dans le domaine de l'intelligence, du
7 renseignement, il ne s'agit pas seulement de ce qui s'est
8 produit, mais essayer d'empêcher des événements avant même
9 qu'ils ne se produisent. Donc, il s'agit de savoir ce qui serait
10 susceptible de se produire et ce qu'il faut faire pour les
11 éviter.

12 **Me ROBERT MacKINNON:** Donc, vous allez au-devant
13 des menaces et vous voulez les empêcher de se matérialiser.

14 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** C'est exact.

15 **Me ROBERT MacKINNON:** Monsieur Stewart, avez-vous
16 quelque chose à ajouter à propos des inconnus et des différents
17 points qui ont été soulevés à cet égard pour ce qui est des
18 inconnus qui intervenaient?

19 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je dirais qu'à la veille
20 de l'intervention à Ottawa, on savait que l'intervention serait
21 difficile. Nous savions qu'il y avait des réactions négatives
22 face aux tentatives à tel point que la police avait hésité avant
23 d'obtenir toutes les ressources nécessaires.

24 Mais une fois que la Loi a été invoquée, on ne
25 savait pas ce qu'il y avait à l'intérieur des camions, on ne
26 savait pas comment les gens dans les camions allaient réagir à
27 une intervention.

28 Donc, vous pouvez parler d'un manque

1 d'informations ou de lacunes en matière de renseignements, mais
2 on ne savait pas ce qui allait se produire.

3 **Me ROBERT MacKINNON:** Pour Monsieur Stewart, vous
4 avez parlé de la proposition d'engagement qui a été envisagée
5 par le Cabinet le 12 février, mais est-ce que le fait que
6 l'engagement proposé à Windsor avait échoué et ensuite la
7 nouvelle que la tentative d'engagement à Ottawa semblait
8 échouer, est-ce que tout cela a influencé la décision du Cabinet
9 de ne pas adhérer à votre proposition d'engagement du
10 12 février?

11 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je ne crois pas que je
12 puisse me permettre de dire ce qu'ont dit les ministres du
13 Cabinet, mais c'est possible qu'ils aient eu ça à l'esprit.

14 **Me ROBERT MacKINNON:** En réponse à une question,
15 vous avez parlé d'une crainte que l'invocation de la *Loi sur les*
16 *mesures d'urgence* ne calme pas les manifestants, mais ait
17 l'effet contraire.

18 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

19 **Me ROBERT MacKINNON:** Rétrospectivement, est-ce
20 que vous diriez que cette inquiétude ne s'est pas concrétisée?

21 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui, je serais d'accord.

22 **Me ROBERT MacKINNON:** On vous a montré la page 12
23 du résumé de votre entretien, alors je voudrais qu'on se reporte
24 à nouveau à cette page, mais à un paragraphe différent.

25 Je cite la cote du document : [WTS66], page 21.
26 Le paragraphe du milieu :

27 « Le sous-ministre a aussi déclaré
28 qu'ils avaient sous-estimé l'effet

1 dissuasif de la Loi. Le sous-ministre
2 adjoint Dakalbab a souligné cela
3 ajoutant qu'avant son invocation, les
4 provinces, y compris le Nouveau-
5 Brunswick et le Québec, lui
6 téléphonaient pour lui faire part de
7 leurs préoccupations à propos des
8 barricades à la frontière. Après
9 l'invocation de la Loi, ces appels ont
10 cessé, et une semaine après
11 l'invocation, les manifestations et les
12 blocages ont disparu. »

13 Alors, vous dites que l'invocation de la Loi a eu
14 un effet dissuasif.

15 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

16 **Me ROBERT MacKINNON:** Un dernier document que je
17 voudrais vous montrer, c'est l'explication en vertu de
18 l'article 58 de l'invocation.

19 Et je cite la cote du document :

20 [PB.CAN.00001160]. Ah, je réitère la cote : [PB.CAN.1160].

21 Si vous vous reportez au bas de la page 5, oui,
22 où on dit que :

23 « Des incidents violents et des menaces
24 de violence et d'arrestations liées aux
25 manifestations ont été signalées dans
26 tout le Canada. La saisie récente par
27 la GRC d'une cachette d'armes à feu
28 avec une grande quantité de munitions à

1 Coutts en Alberta indique qu'il y a des
2 éléments qui ont l'intention de se
3 livrer à la violence. Des adhérents à
4 un extrémisme violent risquent de se
5 sentir renforcés par le désordre
6 résultant des manifestations. Il y a un
7 risque de graves violences et
8 d'attaques terroristes. »

9 Est-ce que vous pouvez formuler des observations
10 là-dessus? Est-ce que ce sont, selon vous, des faits exacts?

11 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je pense que c'est exact.
12 Et plus généralement, je voudrais souligner une remarque faite
13 par mon collègue. C'est une situation évolutive et on se
14 concentrait sur le terrorisme intérieur et non plus sur le
15 terrorisme venant de l'étranger. Et nous indiquions qu'il
16 fallait que nous ayons les moyens nécessaires pour faire face à
17 ce genre de menaces.

18 Depuis 2014, il y a eu un important extrémisme
19 intérieur violent. Je crois qu'il y a eu 26 décès et
20 14 personnes blessées lors d'attaques faites souvent par des
21 individus isolés sans que nous sachions à l'avance qu'ils
22 risquaient de se comporter ainsi.

23 **Me ROBERT MacKINNON:** Monsieur Rochon?

24 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Je veux dire que la
25 vie au sein de la communauté du renseignement, le paragraphe que
26 vous avez lu a été correct, factuellement exact. Il y avait
27 certainement des menaces proférées en ligne et nous devons être
28 conscients que ces menaces pouvaient se concrétiser étant donné

1 que la situation s'amplifiait à Ottawa et dans le reste du pays.

2 **Me ROBERT MacKINNON:** Est-ce qu'on passer au
3 milieu de la page 7?

4 Le paragraphe du milieu, que je ne vais pas vous
5 lire, je vais vous laisser en prendre connaissance.

6 Et descendre aussi dans la page.

7 On parle de 13 manifestations qui ont un effet
8 direct sur les activités de points d'entrée importants.

9 Je voudrais que vous confirmiez que vous
10 comprenez ces faits. Le rapport cite 13 manifestations qui ont
11 eu un effet direct sur les opérations de points d'entrée et qui
12 les ont perturbées. Donc, il y en avait 12 en plus du pont
13 Ambassador. On parle de perturbations à des points d'entrée qui
14 restaient des préoccupations. En plus du pont Ambassador à
15 Windsor, on parle de Sarnia, [du Peace Bridge à Fort Érié], de
16 Emerson au Manitoba, Coutts en Alberta, Surrey en Colombie-
17 Britannique sur la route du Pacifique.

18 Est-ce que vous êtes d'accord avec ces faits tels
19 qu'ils sont présentés?

20 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui. Et je voudrais aussi
21 ajouter, c'était des manifestations claires d'une atteinte à la
22 capacité des gens de traverser les frontières et ces
23 perturbations risquaient de se manifester à d'autres points
24 d'entrée ou ailleurs.

25 **Me ROBERT MacKINNON:** Est-ce que ça ferait partie
26 des inconnus?

27 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

28 **Me ROBERT MacKINNON:** À la page 9 du même rapport,

1 au bas de la page qui commence par le mot « Les menaces » – en
2 anglais –, page 9, oui.

3 Ce n'est pas simplement les points d'entrée où il
4 y avait des manifestations qui avaient été identifiées, on
5 parlait aussi de... qu'il y avait aussi des menaces de blocages
6 des voies ferrées qui pouvaient gravement perturber les
7 transports et entraîner des pertes monétaires importantes. Vous
8 voyez cela?

9 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

10 **Me ROBERT MacKINNON:** Et qu'est-ce que vous avez à
11 dire?

12 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** On a entendu parler de
13 menaces, je ne crois pas qu'elles ne se soient jamais
14 manifestées par des blocages des voies ferrées. Mais il y a deux
15 ans, en février 2020, nous avons connu cela, et du point de vue
16 économique, ç'a été très significatif.

17 **Me ROBERT MacKINNON:** Ma dernière question est à
18 la page 11 au dernier paragraphe... non, pardon, le paragraphe du
19 milieu. Ça commence – en anglais – par :

20 « Il y a des preuves significatives
21 illégales et la situation dans tout
22 pays reste préoccupante, instable et
23 imprévisible. Le Convoi de la liberté
24 pourrait aussi entraîner une hausse des
25 partisans qui soutiennent l'extrémisme
26 violent motivé par des idéologies et la
27 perspective de graves violences. Les
28 partisans de ces extrémistes sont

1 motivés par toutes sortes d'influences.
2 La radicalisation de cet extrémisme est
3 souvent causée par différents
4 facteurs. »

5 Qu'est-ce que vous en pensez?

6 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Cela reflète tout à fait
7 l'état d'esprit qui régnait lorsque la *Loi sur les mesures*
8 *d'urgence* a été invoquée.

9 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** Oui, ce dont j'ai
10 parlé est dans ce paragraphe. Il y avait beaucoup de menaces.
11 Plus cette situation perdurait, plus il était probable que des
12 groupes d'extrémistes en tirent parti. C'était une préoccupation
13 importante.

14 **Me ROBERT MacKINNON:** Voici qui met fin à mes
15 questions. Merci.

16 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Est-ce qu'il y a des
17 réponses ou un réinterrogatoire?

18 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Une question.

19 **--- RÉ-INTERROGATOIRE PAR Me SHANTONA CHAUDHURY:**

20 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Monsieur Stewart, à propos
21 des questions qui vous ont été posées sur l'indépendance de la
22 police...

23 Monsieur le greffier, est-ce que je pourrais vous
24 demander de... ah, j'ai perdu le numéro du document. Ah, j'en cite
25 maintenant la cote : [OPP.00004583].

26 Monsieur Stewart, il s'agit d'un échange de
27 textos entre les commissaires Lucki et Carrique.

28 Si on peut passer à la page 52 du document? Oui,

1 en bas à droite. Remontons un petit peu.

2 Si on commence là, en vert, c'est le commissaire
3 Carrique, et en bleu, c'est la commissaire Lucki. Et il s'agit
4 du nouveau chef éventuel du Service de police d'Ottawa.

5 « À propos de vos commentaires d'hier,
6 je suis d'accord, on doit s'assurer que
7 le Service de police d'Ottawa laisse
8 Steve faire ce qu'il doit faire. »

9 Réponse :

10 « Je verrai ce que je peux faire pour
11 retarder l'arrivée d'un chef par
12 intérim.

13 – Si vous avez une certaine influence,
14 je crois que ce serait utile. Notre
15 conseiller va suggérer la même chose.

16 – Si le sous-ministre Stewart avait
17 contacté Steve K., le gestionnaire de
18 la ville d'Ottawa. Il assure qu'ils
19 sont très sensibles à cela,

20 [enthousiastes à procéder au plan ICC
21 et ne veulent pas que le chef Bell soit
22 remplacé]. Rob a eu l'impression qu'il
23 y avait beaucoup de querelles internes.

24 – Merci Brenda. Nous avons fait la même
25 recommandation à travers la province.

26 Espérons qu'ils vont maintenir le
27 cap. »

28 Est-ce que vous pouvez nous parler de la

1 conversation que vous avez eue avec la commissaire Lucki? Quand
2 est-ce qu'elle s'est adressée à vous?

3 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Non, je ne me rappelle
4 pas précisément. On se parlait souvent plusieurs fois par jour.

5 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Vous vous souvenez de
6 cette conversation?

7 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Oui.

8 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et quelles étaient ses
9 préoccupations?

10 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Plus ou moins tel que le
11 gestionnaire de la ville l'explique, [...]. Ils étaient prêts à
12 intervenir [le 16 février] et ils ne voulaient pas que ce plan
13 soit retardé. C'était le message et j'ai parlé à Steve
14 Kanellakos et on m'a dit que ce serait le chef par intérim Bell.

15 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Quand est-ce que vous avez
16 parlé à monsieur Kanellakos?

17 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je dirais que c'était à
18 peu près à ce moment-là.

19 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Qu'est-ce que vous lui
20 avez dit?

21 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je lui ai dit : « Eh
22 bien, je vais d'entendre de la part de la commissaire qu'il y a
23 des préoccupations à propos d'une relève de la garde ici à
24 Ottawa. Quel est votre plan? »

25 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et est-ce que vous vous
26 rappelez ce qu'il vous a répondu?

27 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** C'est ce qui est
28 paraphrasé dans ce message.

1 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Les querelles internes,
2 est-ce que vous pouvez nous expliquer ce que c'était?

3 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Je crois savoir que ce
4 que faisait la Commission des services de police d'Ottawa, elle
5 essayait de trouver un chef par intérim et la Commission, par sa
6 nature, est indépendante de la municipalité même si elle est
7 présidée par une conseillère, et on ne savait pas qu'elle était
8 en train de faire cela. Et lorsque le problème a été connu, il y
9 a eu une certaine consternation au sein du gouvernement
10 municipal et je dirais que deux jours plus tard, il y a eu une
11 réunion du conseil municipal durant laquelle le chef de la
12 Commission a dû démissionner, le président.

13 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Est-ce que monsieur
14 Kanellakos a dit qu'il allait parler au président?

15 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Non.

16 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Merci, Monsieur le
17 greffier. Est-ce qu'on pourrait entendre un extrait du
18 témoignage de monsieur Di Tommaso? Page 244 de ce document. Ou
19 250 du PDF?

20 D'accord. Alors, je vais vous montrer les
21 commentaires de monsieur Di Tommaso. Au bas, il y a un échange
22 et on demande à monsieur Di Tommaso :

23 « Jusqu'à quel point est-ce que vous
24 saviez qu'il y avait ces discussions à
25 propos du chef de la police d'Ottawa? »

26 Et monsieur Di Tommaso dit :

27 « Ma position à propos de la sélection
28 du prochain chef, cela relevait de la

1 Commission des services de police et
2 que je ne voulais pas que mon
3 conseiller s'en mêle.
4 – D'accord. Et est-ce que vous
5 conviendriez que ceci est inadmissible,
6 ce genre d'ingérence politique dans
7 quelque chose qui relève exclusivement
8 de la Commission?

9 Et monsieur Di Tommaso dit :

10 « Je ne sais pas si quiconque a fait un
11 suivi à propos de ces mesures. J'ai
12 indiqué clairement à Ken Weatherall et
13 au conseiller qu'ils ne devaient pas
14 s'ingérer et que c'était la
15 responsabilité exclusive de la
16 Commission. »

17 Alors, madame Rodriguez dit :

18 « Et si ces mesures ont été prises,
19 pensez-vous qu'elles étaient
20 inappropriées? »

21 Et monsieur Di Tommaso dit :

22 « Oui. »

23 Puis-je avoir votre opinion là-dessus, Monsieur
24 Stewart?

25 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Il s'agit d'une question
26 de compétence de la Ville et de monsieur Di Tommaso et je ne
27 suis pas au courant du tout. Je ne comprends pas ou je n'ai pas
28 de connaissance profonde de l'opération de la gouvernance d'une

1 police d'une municipalité.

2 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Merci beaucoup. Je n'ai
3 pas d'autres questions.

4 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Parfait. Alors, merci
5 beaucoup à vous deux, Messieurs, pour votre témoignage
6 aujourd'hui. Vous êtes libres de disposer. Nous apprécions votre
7 présence pour témoigner devant la Commission.

8 **S.-MIN. ROBERT STEWART:** Merci beaucoup, Monsieur
9 le Commissaire.

10 **S.-MIN. ADJ. DOMINIC ROCHON:** [Merci beaucoup.]

11 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Je pense que ce serait le
12 moment de prendre la pause de l'après-midi, 15 minutes, et quand
13 nous reviendrons, il y aura un nouveau panel de témoins.
14 15 minutes de pause.

15 **LA GREFFIÈRE:** *The Commission is in recess for*
16 *15 minutes.* La Commission est levée pour 15 minutes.

17 --- L'audience est suspendue à 16:35

18 --- L'audience est reprise à 16:52

19 **LA GREFFIÈRE:** *Order.* À l'ordre.

20 *The Commission is reconvened.* La Commission
21 reprend.

22 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Nous avons deux nouveaux
23 témoins.

24 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** En effet. Shantona
25 Chaudhury pour la Commission.

26 Nos nouveaux témoins, nous changeons complètement
27 de vitesse, ils viennent de la... nous avons entendu la Sécurité
28 publique, mais maintenant nous avons les Affaires mondiales. La

1 Commission a invité madame Cindy Termorshuizen et monsieur Joe
2 Comartin à témoigner.

3 **LA GREFFIÈRE:** Madame Termorshuizen, est-ce que
4 vous voulez affirmer?

5 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Oui, je veux
6 affirmer.

7 **LA GREFFIÈRE:** Veuillez dire votre nom et
8 l'épeler.

9 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Cynthia
10 Termorshuizen. Les deux noms, c'est C-Y-N-T-H-I-A T-E-R-M-O-R-S-
11 H-U-I-Z-E-N.

12 **--- S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMOSHUIZEN, Sous affirmation**
13 **solennelle:**

14 **LA GREFFIÈRE:** Déclarez-vous solennellement que le
15 témoignage fait par vous à la Commission sera la vérité, toute
16 la vérité, et rien que la vérité?

17 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Je le
18 déclare.

19 **LA GREFFIÈRE:** Monsieur Comartin, est-ce que vous
20 voulez assermenter ou affirmer?

21 **M. JOSEPH COMARTIN:** Je veux être assermenté sur
22 la bible.

23 **LA GREFFIÈRE:** Veuillez dire votre nom?

24 **M. JOSEPH COMARTIN:** Joseph Comartin - J-O-S-E-P-H
25 C-O-M-A-R-T-I-N. Joseph Comartin.

26 **--- M. JOSEPH COMARTIN, Assermenté:**

27 **LA GREFFIÈRE:** Jurez-vous que le témoignage que
28 vous fournirez à la Commission sera la vérité, toute la vérité,

1 et rien que la vérité? Que Dieu vous soit en aide.

2 **M. JOSEPH COMARTIN:** Oui, je le jure.

3 **LA GREFFIÈRE:** Merci beaucoup.

4 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Merci.

5 Monsieur le Commissaire, je vais noter que je
6 vais faire la première moitié de cet interrogatoire et mon
7 collègue prendra la relève.

8 **--- INTERROGATOIRE EN CHEF PAR Me SHANTONA CHAUDHURY:**

9 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Bon après-midi, Madame
10 Termorshuizen, Monsieur Comartin. Merci d'être ici.

11 Nous allons débiter en présentant votre
12 déclaration de témoin.

13 Monsieur le greffier, WTS00000052, s'il vous
14 plait.

15 Vous vous rappelez avoir passé une entrevue le
16 23 août avec les conseillers de la Commission?

17 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** [Oui.]

18 **M. JOSEPH COMARTIN:** [Oui.]

19 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Vous avez eu l'occasion
20 d'examiner votre déclaration de témoin?

21 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** [Oui.]

22 **M. JOSEPH COMARTIN:** [Oui.]

23 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Vous noterez que certaines
24 personnes interviewées qui étaient présentes lors de l'entrevue
25 ne sont pas présentes aujourd'hui, [notamment madame Marta
26 Morgan], le sous-ministre monsieur Loken, monsieur Sébastien
27 Beaulieu, et autres.

28 Est-ce que vous pouvez confirmer de votre propre

1 part que vous avez examiné votre déclaration de témoin et que
2 c'est précis autant que vous le savez et contient l'information
3 fournie par vous et par vos collègues absents et que eux l'ont
4 examinée et acceptée également?

5 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Oui, je peux
6 dire cela.

7 **M. JOSEPH COMARTIN:** [Oui.]

8 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, un autre point
9 d'administration. Ceci est le rapport institutionnel.

10 Monsieur le greffier, c'est DOJ.IR.00000002.

11 Madame Termorshuizen, vous reconnaissez cela
12 comme le rapport institutionnel fourni par Affaires mondiale
13 Canada?

14 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Oui.

15 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Vous l'avez examiné?

16 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Oui.

17 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et vous confirmez que
18 c'est précis en autant que vous le sachiez?

19 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** [Oui.]

20 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Merci beaucoup.

21 Alors, je vais débiter en vous proposant à chacun
22 de vous présenter vous-mêmes.

23 Madame Termorshuizen, est-ce que vous pouvez nous
24 dire, je crois comprendre que vous êtes sous-ministre associé
25 des Affaires étrangères. Est-ce que vous pouvez décrire ce rôle?

26 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Certainement.
27 Pour fournir un peu de contexte, Affaires mondiales Canada a
28 quatre sous-ministres. Il y a le sous-ministre pour le Commerce

1 international, des Affaires étrangères et le Développement
2 international, et il y a un quatrième sous-ministre, qui est mon
3 rôle, qui est le sous-ministre associé aux Affaires étrangères.
4 Dans ce rôle, j'appuie le sous-ministre des Affaires étrangères
5 et le ministre des Affaires étrangères dans la gestion globale
6 du ministère, mais aussi notamment dans la gestion des
7 politiques étrangères et les dossiers qui me sont référés.

8 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et le sous-ministre était
9 une personne [Marta Morgan] qui a récemment changé.

10 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Oui, elle a
11 pris sa retraite, mais elle était, au moment des convois, sous-
12 ministre.

13 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et la ministre des
14 Affaires étrangères, c'est toujours Mélanie Joly?

15 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Oui,
16 toujours.

17 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et, Monsieur Comartin,
18 vous pouvez nous dire que vous êtes le consul général, bien sûr,
19 on le connaît, et ça nous dit un peu... ça implique votre...

20 **M. JOSEPH COMARTIN:** Oui, j'étais le consul
21 général jusqu'à la fin de septembre de cette année. Le consul
22 est responsable pour quatre États aux États-Unis, le Michigan,
23 l'Ohio, le Kentucky et l'Indiana.

24 Je dirais que notre travail principal est divisé
25 entre les affaires consulaires – un petit élément de notre
26 travail, en fait –, et l'autre volet majeur, c'est la
27 décomposition entre la relation commerciale entre les deux pays
28 et la quantité et le travail que nous avons, c'est les contacts,

1 notamment avec la communauté d'affaires. L'autre côté de nos
2 affaires traite de relations politiques et universitaires et
3 autres groupes de ce genre.

4 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Bon, je vais vous demander
5 de décrire un niveau très général, comment chacun de vos rôles a
6 été engagé au niveau du convoi. Donc, durant la période du
7 convoi, règle générale, quel a été votre rôle par rapport à tout
8 cela?

9 **Donc, Madame Termorshuizen, je crois comprendre**
10 **que vous avez supervisé un plan réponse des Affaires mondiales**
11 **Canada aux évènements à mesure qu'ils se déroulaient avec le**
12 **convoi. Est-ce correct?**

13 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** C'est exact.
14 Au moment où les convois ont débuté, nous avons une autre
15 situation de crise qui était l'invasion imminente de l'Ukraine
16 par la Russie. Donc, la sous-ministre Morgan a pris la décision
17 qu'elle mettrait l'accent sur l'Ukraine et a délégué la
18 responsabilité à moi pour m'occuper de gérer l'aspect de notre
19 bureau chef touchant la situation du convoi.

20 **Mon rôle principal à l'époque, donc, était de**
21 **participer aux réunions régulières du comité des opérations des**
22 **sous-ministres dont on a parlé plus tôt lors de témoignages**
23 **antérieurs et j'ai aussi été engagé avec d'autres collègues du**
24 **ministère, notamment les collègues responsables pour les**
25 **relations en Amérique du Nord, et également des collègues dans**
26 **le protocole, ce qui est le volet du ministère responsable pour**
27 **appuyer les missions étrangères au Canada.**

28 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, on a appris ce que

1 c'est, ce comité opérationnel des sous-ministres, mais il y a
2 beaucoup d'acronymes, et notamment chez vous, vous en avez pas
3 mal aussi.

4 Nous croyons comprendre que de pair avec la sous-
5 ministre Morgan, la ministre Joly a aussi été très préoccupée
6 par l'Ukraine pendant cette période. Est-ce précis?

7 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Tout à fait.
8 Elle a été... elle a mis beaucoup d'efforts sur l'Ukraine pendant
9 ce temps-là.

10 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Monsieur Comartin, est-ce
11 que vous pouvez nous dire à un haut niveau ce que... quelle a été
12 votre implication pendant le temps du convoi?

13 **M. JOSEPH COMARTIN:** Je dois vous dire que je
14 réagissais surtout. On était joints de responsables élus,
15 notamment du Michigan, mais aussi de l'Ohio, et nombre de
16 responsables dans les gens d'affaires, notamment de l'industrie
17 manufacturière et notamment de l'auto. Certains aussi du secteur
18 agricole qui cherchait de l'information sur comment le blocage
19 du pont à Windsor allait être traité.

20 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, essentiellement,
21 vous interagissiez avec les responsables et les gens d'affaires
22 américains. Nous allons regarder des exemples plus spécifiques,
23 mais avant d'y arriver, pouvez-vous nous parler des premiers
24 jours du convoi? Quand est-ce que le convoi a fait l'objet de
25 votre attention?

26 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Moi, je vous
27 dirais que cela est arrivé quand cela a fait (phon.) pour la
28 plupart des Canadiens. Nous avons commencé à entendre parler

1 d'un convoi qui se présenterait à Ottawa vers la fin de janvier.
2 Donc, nous étions en train de suivre les nouvelles à ce sujet,
3 et c'est là qu'on a eu première connaissance de la chose.

4 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Au sein du [...], quelle a
5 été la réaction à ce moment-là?

6 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Je crois la
7 réponse initiale a été semblable à une réponse qu'on fait à
8 d'autres manifestations qui avaient lieu de par le passé à
9 Ottawa. Ottawa est la capitale, donc les manifestants sont... ce
10 n'est pas chose rare. Donc, mes réflexions initiales, c'est,
11 bon, je me demande s'il va y avoir des fermetures de voies, il
12 faut demander peut-être au personnel de rediriger la
13 circulation. Alors, c'était ce genre de réponses là qu'on avait
14 à l'esprit. Mais, bien sûr, lorsque le convoi est finalement
15 arrivé à Ottawa et on a eu d'autres réactions.

16 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et vous assistiez aux
17 réunions quotidiennes du comité des sous-ministres?

18 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Oui. Ces
19 réunions-là n'ont débuté que, je crois, vers le 10 février.
20 Selon mon souvenir de la première discussion des sous-ministres
21 à laquelle j'ai assisté où on a discuté du convoi était le
22 31 janvier. Ça, c'est au moment où ç'a commencé à être un sujet
23 de discussion occasionnel entre les ministères et dont j'ai fait
24 partie.

25 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, c'est le lundi après
26 l'arrivée du convoi après la fin de semaine.

27 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Je vous crois
28 que c'est un lundi.

1 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Peu importe. C'est un
2 moment approximatif.

3 Et que diriez-vous est devenu le mandat
4 d'Affaires mondiales par rapport à tout ça?

5 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Je crois
6 qu'initialement, le mandat était de vouloir nous assurer que
7 nous respections nos obligations sous la Convention de Vienne
8 sur les relations diplomatiques. Ça, c'est l'instrument
9 juridique international en vertu duquel nous avons
10 responsabilité d'assurer la sécurité des missions diplomatiques
11 au Canada.

12 Donc, dans le centre-ville d'Ottawa occupé par le
13 convoi, il y avait environ 50 propriétés diplomatiques. La
14 plupart étaient des ambassades, dont certaines des résidences
15 officielles, donc les résidences d'ambassadeurs ou de hauts
16 commissaires.

17 Donc, le ministère en vertu de cet instrument
18 juridique, la Convention de Vienne, a la responsabilité
19 d'assurer la sécurité des missions diplomatiques et de leur
20 personnel et d'assurer qu'ils puissent avoir accès à leurs
21 installations, l'assurance [...] d'empêchement, que leurs clients
22 consulaires puissent se présenter chez eux pour les affaires.

23 Ça, ç'a été le premier domaine d'efforts pour
24 nous, et ça, ç'a été fait au niveau du travail au début.

25 Mais le deuxième aspect de notre mandat, qui a
26 vraiment commencé à rentrer en jeu un peu plus tard, touchait
27 les blocages de diverses frontières, et notamment le « blockade »
28 du pont Ambassador qui est devenu un domaine important. Environ

1 25 % de notre commerce international avec les États-Unis passe
2 par le pont Ambassador. C'est là qu'on a commencé à être très
3 engagé, notamment avec les responsables américains, des hauts
4 fonctionnaires ou autres.

5 Mais aussi les préoccupations que nous avons
6 commencé à avoir sur notre réputation à titre de pays bien
7 impliqué dans le commerce international et un pays sûr pour
8 l'investissement. Ça, c'est chose qui a commencé à être discutée
9 lorsqu'on est arrivés vers le 7 ou le 8 février et par les jours
10 qui ont suivi.

11 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** On reviendra à tout cela
12 avec mon collègue [madame Shuhaibar] qui va vous poser d'autres
13 questions au sujet des missions. Et moi, je vais vous poser des
14 questions maintenant au sujet de votre engagement avec les
15 fonctionnaires américains et ce que vous auriez entendu.

16 Mais je veux monter la scène un peu et expliquer
17 le contexte, des choses que vous avez mentionnées dans votre
18 déclaration de témoin et auxquelles vous avez référé en parlant
19 de certains rapports et documents. Vous avez dit que l'Ukraine
20 était une crise à laquelle le ministère faisait face à l'époque
21 et il y a également quelques autres éléments contextuels.

22 Monsieur le greffier, veuillez afficher le
23 document PB.[CAN].0000027]. Et allez à la page 3, je vous prie.
24 Donc, voilà.

25 Il s'agit d'un tweet de Elissa Slotkin qui avait
26 été mentionnée plusieurs fois dans les documents reçus par le
27 GAC. D'abord, qui est cette... la représentante Slotkin?

28 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Monsieur

1 Comartin connaît ce domaine bien mieux que moi.

2 **M. JOSEPH COMARTIN:** Elle est membre de la Maison
3 des représentants au niveau fédéral aux États-Unis. Elle a un
4 contexte assez intéressant parce qu'elle a été mutée plusieurs
5 fois au moins d'Iraq, elle a un contexte... un arrière-plan
6 militaire et aussi une certaine association avec le CIA à un
7 moment donné. Mais ici, cette citation nous préoccupait dans le
8 contexte. Elle parlait de l'incidence que le blocage allait... à
9 l'une des usines d'automobiles qui était dans son district dont
10 elle est la représentante.

11 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Un tweet, le 3 février, je
12 crois, et ça dit...

13 **M. JOSEPH COMARTIN:** Ce serait plus tard que cela.

14 **Me SHANTONA CHAUDHURY:**

15 « Si nous avons besoin d'un autre
16 exemple de pourquoi les chaînes
17 d'approvisionnement comptent, ne
18 regardez pas plus loin que... »

19 [C'est peut-être le 9.]

20 « Le blocage du pont Ambassador... »

21 [...]

22 « ...la plus grande traversée en
23 Amérique, a créé déjà des perturbations
24 majeures pour nos entreprises au
25 Michigan. »

26 Descendons, s'il vous plait, Monsieur le
27 greffier. À la page suivante.

28 « Les habitants du Michigan disent

1 depuis des décennies que quand beaucoup
2 de nos manufactures se font ailleurs,
3 nous finissons par payer le prix. Peu
4 importe que ce soit un adversaire ou un
5 allié, on ne peut pas compter sur les
6 pièces qui viennent d'ailleurs.
7 J'ai été en contact avec la Maison-
8 Blanche aujourd'hui sur la situation.
9 Ils suivent les événements de très près
10 et nous attendons ce que va dire le
11 premier ministre Trudeau. »

12 Oui, vous avez raison, c'est le 9, on le voit
13 ici.

14 Ensuite, elle dit :

15 « La chose qui ne saurait être plus
16 claire, c'est que nous devons ramener
17 la manufacture, la fabrication chez
18 nous aux États-Unis et dans les États
19 comme le Michigan. Sinon, c'est des
20 travailleurs aux États-Unis comme les
21 gens dans le canton de Delta qui sont
22 pris au piège. »

23 Est-ce que vous pouvez nous parler un peu de ce
24 concept de ramener la fabrication aux États-Unis et ce qui se
25 passe généralement dans le zeitgeist à cette époque-là?

26 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Oui, je vais
27 commencer [et monsieur Comartin pourra ajouter]. Il y a un
28 certain nombre de choses d'abord que j'aimerais souligner. Du

1 point de vue canadien. Nous étions très concernés parce que le
2 blocage du pont [Ambassador] est arrivé après deux ans de COVID,
3 ce qui a eu une grosse incidence sur les chaînes
4 d'approvisionnement, donc pendant deux ans, et les entreprises
5 étaient déjà frustrées par ce qu'elles étaient passées...

6 D'autre part, depuis des années, on se bat pour
7 l'accès au marché américain et les chaînes d'approvisionnement
8 sont nécessaires pour l'industrie automobile au Canada. Comme
9 vous le savez, il y a un certain nombre de tendances aux États-
10 Unis pour ramener la fabrication aux États-Unis, donc il y a
11 tout un effort par les Affaires globales, par d'autres
12 ministères, mais également par les gouvernements provinciaux et
13 nos missions aux États-Unis pour faire valoir que le Canada est
14 un bon partenaire en affaires. Donc, c'est tout le contexte qui
15 intervient par-derrière.

16 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, ce tweet est un
17 exemple de ce qu'on peut faire pour essayer de ramener ça aux...
18 ramener la fabrication aux États-Unis?

19 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Oui.

20 **M. JOSEPH COMARTIN:** Ses commentaires sont les
21 plus vifs qu'on ait eus de la part des représentants aux États-
22 Unis pour ceux qui étaient dans les districts concernés. Mais
23 c'est aussi dans l'ignorance des relations qui existent entre
24 nous-mêmes, le Canada, les États-Unis et le Mexique. Il y a un
25 certain nombre d'ententes qui sont quelquefois en cours de
26 renégociation, donc les Américains essaient de ramener la
27 fabrication aux États-Unis, ce qui est une contradiction des
28 ententes existantes.

1 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Oui, c'est la négociation
2 de NAFTA?

3 **M. JOSEPH COMARTIN:** [Oui.]

4 Donc, donnons quelques exemples des
5 communications qui ont été faites par les officiels américains.
6 Je ne sais pas si vous voulez commencer par nous donner une vue
7 d'ensemble de ce qui se disait à ce moment-là.

8 **M. JOSEPH COMARTIN:** Eh bien, tout d'abord,
9 beaucoup de préoccupations de la part des sénateurs ou des
10 représentants. Moi, je m'occupais de ceux qui sont dans mon
11 territoire. Le message, c'était d'assurer l'intégrité des
12 chaînes d'approvisionnement; d'autre part, on m'a demandé
13 pourquoi le Canada n'en faisait pas plus ou n'intervenait pas et
14 pourquoi le gouvernement ne fait rien ou n'intervient pas dans
15 ce genre de situation, ce qui nous a posé quelques difficultés
16 pour répondre dans les premières journées.

17 Disons au niveau du 10 ou du 11, là, on a
18 commencé à pouvoir répondre. Le message était précis et direct,
19 mais ils nous reprochaient que tous les niveaux de gouvernement
20 n'étaient pas impliqués.

21 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Pouvez-vous mettre
22 PB.CAN.00001661?

23 C'est un courriel que vous auriez reçu de Martin
24 Loken qui s'occupe de la sécurité à l'ambassade à Washington. Et
25 donc, en bas ici, là, on parle du blocage du pont et on se
26 plaint que :

27 « Le Canada n'utilise pas suffisamment
28 de ressources pour dissuader les

1 intervenants. »

2 C'est à ça que vous faisiez allusion?

3 **M. JOSEPH COMARTIN:** Oui.

4 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et c'est de ça que vous
5 parliez tout à l'heure?

6 **M. JOSEPH COMARTIN:** Oui, c'est ce qu'on nous
7 disait également depuis la Maison-Blanche et ils étaient en
8 contact.

9 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et vous en avez entendu
10 parler?

11 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Oui. C'était
12 aussi ce que nous disait l'ambassade à Ottawa, l'ambassade des
13 États-Unis, et il y a eu un certain nombre de conversations au
14 niveau ministériel entre divers ministères où il y avait les
15 mêmes préoccupations.

16 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** On va avoir
17 SSM.CAN.00000442. Descendons un peu sur la page.

18 C'est une déclaration publique par le gouverneur
19 du Michigan, c'est ça, le gouverneur Whitmer?

20 **M. JOSEPH COMARTIN:** [Correct.]

21 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et on descend.

22 « Mon message est simple : rouvrez le
23 pont. »

24 Et on descend à la page suivante :

25 « Il est impérieux que les autorités
26 canadiennes locales, provinciales et
27 nationales interviennent pour supprimer
28 le blocage et prennent les mesures

1 nécessaires pour que la circulation se
2 poursuive à l'appui de notre économie
3 et des emplois et pour abaisser les
4 couts pour les familles. »

5 Donc, la date, je crois c'était le 9 février 2022
6 et c'est une annonce publique. En plus du fait qu'il y a eu une
7 communication directe avec vous, les politiciens faisaient des
8 déclarations publiques. Quel était l'objet visé, l'objectif?

9 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Je crois que
10 ces déclarations publiques visaient à envoyer un message non
11 seulement au gouvernement canadien, mais également à leur propre
12 public pour bien préciser qu'ils étaient prêts à intervenir pour
13 faciliter les solutions.

14 Le barrage du pont Ambassador a eu des
15 conséquences presque immédiates sur le secteur automobile qui
16 fait partie de l'économie du Michigan et de notre économie
17 canadienne aussi.

18 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et donc, qu'est-ce que
19 vous avez entendu du côté de l'industrie automobile? Quelles
20 sont leurs réactions?

21 **M. JOSEPH COMARTIN:** Eh bien, à partir du 7, on
22 entendait parler de fermeture d'usines ou de lignes de
23 fabrication, de chaînes de fabrication, et ils cherchaient à
24 transférer éventuellement la fabrication en passant par d'autres
25 ponts, et donc, tout le monde discutait du moyen de le faire, et
26 puis... attendez, laissez-moi réfléchir une seconde (sic)
27 [j'essaie de revêtir mon chapeau de diplomate ici]. Certains
28 étaient relativement agressifs ou très directs dans leurs

1 commentaires pour dire que le Canada ne faisait pas le
2 nécessaire, et donc, que ça n'était pas acceptable.

3 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** SSM.NSC.CAN.00001605. On
4 passe à la page 3, s'il vous plait.

5 Voici un rapport hebdomadaire qui fait le compte
6 rendu de ce qui s'est passé du 7 au 11 février. Alors, vous
7 pouvez peut-être passer au détail de ces notes. D'abord, il y a
8 un appel de Brenda Lawrence qui vous a appelé la journée
9 précédente et qui demande l'intervention du gouvernement
10 canadien.

11 **M. JOSEPH COMARTIN:** Oui, vous avez raison, mais
12 également elle voulait communiquer avec l'ambassadeur du Canada
13 à Washington qui n'était pas disponible à ce moment-là. Et donc,
14 j'ai eu l'occasion de lui parler à ce moment-là et il y a un
15 certain nombre de points qu'elle a soulignés, et par la suite
16 elle a fini par parler à l'ambassadeur.

17 Ce qui est important, c'est que le pont
18 Ambassador et le tunnel également, il existe un tunnel, qui
19 pouvaient ressentir l'impact de ces manifestations, donc
20 l'incidence négative de ces blocages.

21 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Oui. On va parler de la
22 suite [...]

23 **M. JOSEPH COMARTIN:** Il y a une dame avec laquelle
24 j'ai eu des contacts, effectivement, aussi, la Congresswoman ici
25 qui est notée (sic) [...] et elle m'a surpris parce qu'elle a
26 d'excellentes relations avec le Canada et qui a fait plusieurs
27 déclarations à ce propos (sic), et donc, je voulais pouvoir en
28 discuter et nous avons une bonne conversation. Et je lui ai

1 demandé... [...] avec [...] je lui ai dit ce qui avait été dit par les
2 autres intervenants qui en avaient parlé en public, et tout le
3 monde était d'accord pour dire quelle était l'importance des
4 relations entre le Canada et les États-Unis, et j'ai demandé
5 d'en parler également (sic).

6 Et c'était plus facile pour moi de parler de
7 l'injonction qui avait été accordée par la Cour supérieure de
8 Windsor, et donc, là, c'était un pas dans la bonne direction. Et
9 donc, plusieurs personnes ont trouvé ça relativement positif.

10 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et il y avait au moins
11 quelque chose qui était fait.

12 Donc là, on continue notre exploration des
13 documents. La Chambre régionale de Detroit.

14 **M. JOSEPH COMARTIN:** Là, le président Baruah est
15 un bon ami et il regroupe la ville de Detroit, mais plusieurs
16 municipalités du sud du Michigan, et il a parlé de façon très
17 impliquée, très positive dans une certaine mesure, de son désir
18 d'envoyer un message à ses membres et au public pour souligner
19 l'importance de la relation bilatérale et de la préservation
20 qu'il fallait encourager.

21 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et ensuite, OESA et
22 [MEMA]. Là, pouvez-vous me dire quelles étaient les
23 conversations?

24 **M. JOSEPH COMARTIN:** Il s'agit d'associations de
25 fabrication industrielle, c'est l'Association des fabricants
26 d'équipements, et nous avons des contacts depuis un certain
27 temps avec ces associations qui sont tout à fait conscientes de
28 l'importance des relations entre nos deux pays. Et là, c'était

1 des gens [madame Fream] qui étaient très contrariés par la
2 situation et qui m'ont demandé s'il y aurait un état d'urgence
3 de déclaré. Là, à l'époque, je n'avais aucune indication que
4 c'était considéré.

5 C'est intervenu plus tard, disons après le
6 11 février, et dans ces conditions, j'ai dit également que la
7 province allait avoir des mesures d'urgence.

8 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Oui. Alors donc, le
9 11 février, [...] il est apparu que le gouvernement canadien
10 allait invoquer la législation d'urgence, donc... mais au départ,
11 ce n'était pas prévu.

12 **M. JOSEPH COMARTIN:** [...]

13 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Je crois que pour la
14 suite, je vais passer à un certain nombre de points.

15 On va regarder le PB.CAN.00000[038]. Bon. Oui.
16 OK.

17 C'est un courriel de Stéphanon Maron. [...]

18 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** C'est un
19 employé de l'ambassade canadienne à Washington.

20 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, il fait le point de
21 la situation et l'une des choses qu'il dit, il insiste sur une
22 conversation qu'il a eue avec le représentant Kildee. C'est qui,
23 ce monsieur Kildee?

24 **M. JOSEPH COMARTIN:** C'est un des représentants
25 d'un district du Michigan. Ce qui est important, c'est qu'il
26 était partisan d'un crédit d'impôt pour les fabricants de
27 batteries et il voulait que ce soit limité aux batteries
28 construites et fabriquées aux États-Unis. Et l'appui qu'il

1 voulait (sic) donner a amené également à englober la fabrication
2 au Canada. Donc, c'était intéressant d'obtenir son appui.

3 Mais là, on était en balance, si vous voulez,
4 entre les deux options, et par la suite, il a basculé de notre
5 côté.

6 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Effectivement. Alors là,
7 ici, il y a dans le courriel, on parle de la nature partagée, du
8 défi, y compris... i y a plusieurs questions qui se posent, y
9 compris le financement du convoi au Canada. Est-ce qu'il y a
10 quelque chose dont vous avez entendu parler? Est-ce qu'il y
11 avait vraiment un financement américain pour le convoi?

12 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Monsieur
13 Comartin a parlé de plusieurs choses. Il y avait plusieurs
14 questions qui étaient soulevées, à savoir que des citoyens
15 américains envoyaient de l'argent pour les plateformes utilisées
16 par le convoi, et finalement, une bonne partie du financement,
17 on s'est aperçu un beau jour, venait des États-Unis. Moi,
18 j'étais au courant.

19 Et puis il y avait aussi le fait que le 911
20 d'Ottawa était submergé par les appels des États-Unis, ce qui
21 empêchait cette fonctionnalité de fonctionner effectivement et
22 l'on voulait qu'il y ait une communication entre le président
23 Biden et le président Trudeau, donc c'était reflété dans
24 plusieurs interventions.

25 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Oui, nous allons voir que
26 cela s'est produit dans plusieurs semaines. Donc, ça nous donne
27 une bonne idée de ce qui s'est passé aux États-Unis.

28 Là, on va prendre le document

1 [SSM.NSC.CAN.00000156].

2 Donc, c'est ce qui a été préparé le 14 février et
3 cela fait le point de la situation à certains égards.

4 On va descendre un petit peu plus bas.

5 « On a continué à faire le suivi de la
6 situation aux États-Unis et ailleurs
7 dans le monde pour s'assurer que ce qui
8 était dit et ce qui était fait ne
9 causait pas de tort aux États-Unis, par
10 exemple au niveau de l'utilisation du
11 drapeau canadien [...] », et cetera.

12 Pouvez-vous nous indiquer ce qui se passait
13 exactement?

14 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Il y a
15 toujours une chose qui nous tracasse, c'est la réputation du
16 Canada, et ce, pour un certain nombre de raisons.

17 Du point de vue économique, nous avons beaucoup
18 d'importations et exportations. Notre produit national brut
19 dépend beaucoup des exportations à l'extérieur et il nous faut
20 donc conserver une bonne réputation pour que les gens qui font
21 affaire avec nous aient confiance. Et donc, c'est un climat qui
22 doit être calme et où la loi est respectée.

23 Ce qui est arrivé au cours de cette période
24 représentait un certain nombre de gestes illégaux dans un
25 certain nombre de municipalités, y compris Ottawa, et cela
26 affectait évidemment notre réputation. Et notre drapeau était
27 utilisé dans un certain nombre de manifestations de par le
28 monde. Ce drapeau, c'est notre symbole, le symbole de notre

1 pays, et là, c'était utilisé dans des manifestations qui
2 allaient à l'encontre de la législation.

3 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Nous allons revenir là-
4 dessus par la suite, mais j'aimerais aborder quelque chose
5 maintenant.

6 Alors, Monsieur Clerk, pouvez-vous nous donner le
7 document suivant, s'il vous plait, [SSM.NSC.CAN.00000141]?

8 Alors là, à nouveau, c'est un document qui était
9 préparé pour vous.

10 Alors, on va descendre à la page 2. Voilà,
11 « L'impact sur les États-Unis et le Canada ».

12 Là, ça parle d'impact sur le commerce que vous
13 avez mentionné. Donc, ça dit :

14 « Il y a un haut niveau de
15 préoccupations du côté des États-Unis
16 sur les conséquences sur la circulation
17 des biens, un effet boule de neige avec
18 des manifestations aux États-Unis. »

19 « L'impact immédiat sur les commerces
20 est de 2,4 milliards par jour;
21 500 millions à travers du pont
22 Ambassador seulement. »

23 Et puis on parle également de l'impact à plus
24 long terme et de la pression sur les chaînes
25 d'approvisionnement.

26 Alors, tout d'abord, est-ce que le ministère des
27 Affaires mondiales faisait sa propre analyse de l'impact sur le
28 commerce ou d'où vient cette information? Le savez-vous?

1 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Alors, je ne
2 sais pas quelle est la source exacte de ces chiffres en
3 particulier, mais nous avons un économiste en chef à Affaires
4 mondiales Canada, et notre économiste en chef, l'un des domaines
5 qu'elle surveille en particulier, c'est la performance du
6 commerce international. Donc, son équipe et elle vont
7 régulièrement produire des statistiques sur ces questions.

8 Alors, ça, c'est peut-être venu de notre
9 économiste en chef, je ne peux pas vous le confirmer, mais à ma
10 connaissance en tout cas, nous n'avons pas fait d'évaluation
11 détaillée de l'impact économique. Je pense que d'autres
12 ministères le faisaient, y compris le ministère des Finances et
13 peut-être le ministère du Transport. Mais un impact spécifique
14 sur l'économie n'était pas fait par Affaires mondiales Canada, à
15 ma connaissance.

16 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, vous étiez moins au
17 courant des aspects spécifiques et plus au courant de l'aspect
18 général.

19 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Oui,
20 absolument. En tant que ministère, on avait de l'information sur
21 le commerce moyen quotidien, l'échelle de la relation
22 commerciale avec les États-Unis, les flux commerciaux, et
23 cetera.

24 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** D'accord. Merci.

25 Merci, Monsieur le greffier. Nous allons revenir
26 au document précédent [SSM.NSC.CAN.156]. Alors, nous pouvons
27 descendre à la page 2, s'il vous plait. Continuez de descendre.

28 Alors, on parle ici de ce qui s'est passé à

1 Wellington en Nouvelle-Zélande, le Super Bowl. Est-ce que vous
2 pouvez nous donner un aperçu de ces préoccupations?

3 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Bien sûr. Une
4 des choses que l'on surveillait, c'était à quel niveau les
5 manifestations du convoi et les blocus économiques au Canada
6 étaient dupliqués, si on peut dire ainsi, dans d'autres pays. Et
7 je dirais que certainement la manifestation d'imitation la plus
8 importante qu'on a vue, c'était à Wellington en Nouvelle-
9 Zélande, un phénomène assez similaire, avec un grand nombre de
10 manifestants qui refusaient de quitter un lieu et qui
11 s'installaient autour du Parlement à Wellington.

12 Nous avons également vu d'autres manifestations
13 de plus petite échelle à La Haye, à Paris, et des plus petites
14 encore à Rome et en Suède. Donc, nous surveillons ces
15 manifestations.

16 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** D'accord.

17 Merci, Monsieur le greffier. Le prochain
18 document, SSM.NSC.CAN.00000[70]3.

19 Alors, à nouveau, c'est sur le sujet des
20 préoccupations entendues d'autres pays. Ça, c'est un courriel
21 qui a été envoyé par Ralph Goodale. Pouvez-vous nous rappeler
22 quel est le poste de monsieur Goodale?

23 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Oui. Mr
24 Goodale est le haut-commissaire à Londres en Angleterre.

25 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, il écrivait à
26 différentes personnes aux Affaires mondiales.

27 Est-ce que l'on peut descendre, s'il vous plait?

28 Alors, « Deux thèmes », dit-il :

1 « On n'arrive pas à croire que ça a
2 lieu au Canada parmi tous les lieux où
3 ça pourrait arriver, et on ne veut pas
4 que ça devienne un lieu où on n'a pas
5 envie d'exporter alors que les
6 manifestations se répandent autre
7 part. »

8 Tout d'abord, avez-vous vu ce courriel?

9 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Oui.

10 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Pouvez-vous nous dire un
11 petit peu ce que monsieur Goodale disait? Vous l'avez devant
12 vous pour référence, mais d'où venait ce courriel et qu'est-ce
13 qui était exprimé et pourquoi?

14 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Alors, nous
15 avons demandé à plusieurs de nos missions à l'étranger, nos
16 ambassades, nos hauts-[commissariats] et consulats [généraux] de
17 nous signaler s'ils voyaient ces manifestations qui émergeraient
18 dans d'autres pays.

19 Alors, je ne peux pas vous dire exactement ce que
20 monsieur Goodale pensait lorsqu'il a écrit ce courriel, mais mon
21 interprétation serait que beaucoup de gens avec lesquels il
22 parlait étaient surpris qu'au Canada on voie des manifestations
23 de la sorte avec de grandes violations du droit, violations de
24 la loi, et que ce n'était pas le genre de manifestation que les
25 gens associeraient généralement avec le Canada.

26 Et je crois également que l'une de choses dont on
27 parlait à l'époque, c'était également l'impact important de la
28 désinformation et le climat ici au Canada et à l'étranger.

1 Et c'est comme ça que j'ai interprété son
2 message.

3 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Bien.

4 Si on peut descendre à la prochaine page, s'il
5 vous plait, le dernier paragraphe, la conclusion du courriel de
6 monsieur Goodale.

7 Il dit :

8 « Deux conséquences doivent être
9 suivies de très près. L'impact négatif
10 sur l'économie et notre réputation
11 suite aux dérangements commerciaux et
12 l'impression potentielle que cela va
13 donner sur les services de police
14 canadiens et la sécurité, qui
15 pourraient sembler incapables de
16 répondre ou de réagir à ces violations
17 flagrantes de la loi. »

18 Pouvez-vous nous en parler?

19 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** J'en ai parlé
20 un petit peu plus tôt, mais du point de vue du gouvernement
21 canadien, il faut toujours s'assurer qu'on demeure un pays qui
22 est perçu comme étant accueillant pour les investissements
23 étrangers, le commerce international, ce sont vraiment les bases
24 de notre prospérité économique. Et l'une des bases pour avoir
25 cet environnement commercial, c'est d'avoir le respect des lois,
26 l'état de droit.

27 Il y avait de vraies préoccupations, comme
28 monsieur Goodale l'exprime ici dans son courriel, qu'il sera

1 peut-être perçu que le Canada n'est pas en mesure de gérer
2 efficacement des activités illégales que l'on voyait durant ces
3 manifestations.

4 Et de façon plus générale, il ne s'agit pas juste
5 de cela, de l'environnement commercial, il s'agit aussi du fait
6 que le Canada veut protéger sa réputation générale en tant que
7 pays où on respecte les lois et un pays de démocratie.

8 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, la dernière
9 question que je vous poserais en conclusion a lieu directement
10 avec l'explication donnée sur l'article 58. C'est une ligne. On
11 peut vous le montrer ou je peux vous le lire.

12 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** D'accord.

13 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** [COM00000670.] Bien.

14 Alors, je crois que c'est en bas de la page 1. Voilà.

15 Alors ,le point (iii) qui nous dit dans le cadre
16 de la justification pour la *Loi sur les mesures d'urgence* :

17 « Les effets adverses résultant de
18 l'impact de ces blocages sur la relation du Canada avec ses
19 partenaires commerciaux, y compris des États-Unis, qui sont
20 néfastes aux intérêts du Canada. »

21 Donc, la référence ici est la relation du pays
22 avec ses partenaires commerciaux. Avez-vous entendu des
23 préoccupations directes de partenaires commerciaux autres que
24 les États-Unis à cet égard ou est-ce que c'est principalement
25 les États-Unis?

26 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Je crois
27 qu'on se concentrait principalement sur les États-Unis et c'est
28 e partie parce que 75 % de notre commerce est avec les États-

1 Unis. Donc, c'était très principalement notre plus grand
2 partenaire et c'est également notre plus grand investisseur.
3 60 % de tous les investissements étrangers viennent des États-
4 Unis, donc c'est pas surprenant que les États-Unis soient au
5 cœur de la conversation.

6 Ceci étant dit, pour vous donner un exemple,
7 certaines des principales entreprises qui étaient directement
8 affectées par le blocage du pont Ambassador n'étaient pas des
9 entreprises américaines; elles étaient coréennes, japonaises.
10 Donc, à la fois Toyota et Honda, par exemple, ont vécu des
11 effets immédiats en Ontario à la suite de ce blocage et du fait
12 qu'il était impossible de faire passer des pièces.

13 Alors, [même si] on n'a pas eu des nouvelles
14 directement de ces pays, clairement ces investisseurs étrangers
15 étaient directement affectés. Alors, nous étions préoccupés de
16 la perception que des partenaires commerciaux pourraient avoir
17 et quel point de vue qu'ils auraient du Canada alors qu'il
18 s'agit d'un lieu accueillant pour le commerce.

19 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** C'est tout pour mes
20 questions. Je passe la parole à mon collègue. Merci.

21 **--- INTERROGATOIRE EN CHEF PAR Me DAHLIA SHUHAIBAR:**

22 **Me DAHLIA SHUHAIBAR:** Bonjour. Je suis Dahlia
23 Shuhaibar avec la Commission. J'ai des questions à vous poser,
24 Madame Termorshuizen, sur les missions et ambassades à Ottawa.

25 Vous avez mentionné plus tôt le Bureau du
26 protocole, pouvez-vous expliquer...

27 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Parlez un peu plus
28 lentement, s'il vous plait.

1 **Me DAHLIA SHUHAIBAR:** Oui, d'accord.

2 Pouvez-vous expliquer plus en détail quel est le
3 Bureau du protocole?

4 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Oui. Alors,
5 au sein d'Affaires mondiales, nous avons un Bureau du protocole
6 qui a différentes responsabilités. L'une d'entre elles, c'est
7 d'appuyer les visites entrantes ou sortantes de haut niveau,
8 donc le Bureau du protocole offre de l'assistance pour des
9 visites à l'étranger ou des visites chez nous, des visites du
10 premier ministre, du gouverneur général et eu ministre
11 d'Affaires mondiales.

12 Mais il a également la responsabilité, lorsqu'il
13 s'agit du corps diplomatique au Canada. Donc, il y a à peu près
14 8 000 diplomates qui sont accrédités au Canada, ils sont
15 distribués partout dans le pays, mais bien sûr, étant donné
16 qu'Ottawa est la capitale, ils sont fortement concentrés à
17 Ottawa et beaucoup des ambassades et des consulats sont en
18 contact avec nous.

19 Il y a toutes sortes de choses dont on s'occupe
20 pour eux. On s'occupe de leurs accréditations, on leur donne des
21 conseils pour aider avec beaucoup de papiers administratifs, et
22 comme je l'ai mentionné plus tôt à votre collègue, nous avons
23 une responsabilité très spécifique envers la présence
24 diplomatique ici en vertu de la Convention de Vienne sur les
25 relations diplomatiques et cela gouverne toutes nos obligations
26 en vertu du droit international lorsqu'il s'agit de la présence
27 de diplomates au Canada.

28 **Me DAHLIA SHUHAIBAR:** Je comprends que le Bureau

1 recevait des plaintes de la part des missions durant cette
2 période. Pouvez-vous élaborer?

3 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Oui, c'est
4 effectivement cela. Nous avons un mécanisme où les ambassades ou
5 n'importe quel diplomate peut présenter une plainte formelle ou
6 des préoccupations auprès du Bureau du protocole et nous avons
7 dans nos dossiers différentes ambassades basées à Ottawa qui
8 soulevaient des préoccupations à propos de l'impact du convoi à
9 Ottawa quant à leur capacité à fonctionner efficacement.

10 Je devrais également noter qu'en plus de ce canal
11 formel avec le Bureau du protocole, il y a également des canaux
12 informels de communication avec nos branches géographiques
13 d'Affaires mondiales Canada. On a des directions qui sont
14 responsables d'Europe, du Moyen-Orient, de l'Afrique, Amérique
15 du Nord, et Asie-Pacifique. Et donc, il y a des conversations
16 quotidiennes entre ces différentes missions et les différents
17 services du ministère. Et on n'aura pas forcément un suivi des
18 dossiers formels là-dessus, mais on comprend qu'il y a eu pas
19 mal de plaintes présentées par ces mécanismes informels.

20 **Me DAHLIA SHUHAIBAR:** Y avait-il des
21 préoccupations de sécurité? Quelles étaient leurs préoccupations
22 particulièrement?

23 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Nous avons
24 entendu toutes sortes de préoccupations qui étaient
25 principalement autour de l'accès. C'était difficile de rentrer
26 dans le centre-ville d'Ottawa avec un véhicule, qu'il soit
27 personnel ou autre, et il y avait beaucoup de préoccupations
28 autour du bruit qui était similaire à ce que vous avez entendu

1 de la part des résidentes d'Ottawa dans les audiences de la
2 Commission, et également des préoccupations quant aux émissions
3 de gaz. Et on s'inquiétait aussi de la capacité du personnel
4 d'accéder à leurs bureaux et aussi pour les clients consulaires
5 d'accéder à leurs bureaux.

6 **Me DAHLIA SHUHAIBAR:** Je crois que vous avez
7 soulevé des préoccupations à la réunion DMOC, c'est ça?

8 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Oui.

9 **Me DAHLIA SHUHAIBAR:** Alors, j'aimerais afficher
10 le prochain document, s'il vous plaît, [SSM.NSC.CAN.00000155].

11 Pour le contexte, je crois que le Bureau du
12 protocole a envoyé trois avis aux missions durant cette période?

13 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Oui.

14 **Me DAHLIA SHUHAIBAR:** Alors, ça, c'est le
15 troisième, du 9 février.

16 Si on peut regarder la partie en rouge? Si vous
17 descendez un peu?

18 Alors, c'est pas en rouge ici, mais ça commence
19 en disant que :

20 « La GRC a informé le Bureau du
21 Protocole qu'il n'a actuellement pas de
22 préoccupations spécifiques pour les
23 missions diplomatiques en lien avec cet
24 évènement du point de vue...

25 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Pouvez-vous ralentir à
26 nouveau, s'il vous plaît?

27 **Me DAHLIA SHUHAIBAR:**

28 « ...n'a pas de préoccupations

1 spécifiques pour les missions
2 diplomatiques en lien avec cet
3 évènement du point de vue de la
4 protection policière. »

5 Étiez-vous consciente de cette évaluation de la
6 GRC?

7 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Oui. Alors,
8 peut-être plusieurs choses à clarifier ici, et la GRC peut
9 certainement en parler mieux que moi.

10 Généralement, les préoccupations des ambassades
11 et des consulats et de nos équipes du Protocole concernent les
12 manifestations qui sont concentrées sur une ambassade en
13 particulier. Alors, vous allez voir des manifestations à cause
14 de politiques dans un certain pays ou des activités d'un pays en
15 particulier, et il y a des manifestations de ce genre assez
16 fréquemment. Donc, on compte sur la GRC pour nous apporter un
17 soutien de protection policière si ces manifestations sont à un
18 stade où on s'inquiète de la sécurité de ce site en particulier.

19 Ce qui était assez intéressant durant les
20 manifestations du convoi, c'est qu'elles n'étaient pas destinées
21 ou orientées vers ces missions diplomatiques du tout. Alors,
22 nous étions, bien sûr, préoccupés de la sécurité des sites
23 diplomatiques, mais on n'a jamais eu d'indication que les
24 ambassades ou les résidences officielles étaient ciblées.

25 Je crois que beaucoup de nos préoccupations
26 étaient comme ce qu'on a entendu des résidents lambdas d'Ottawa
27 qui étaient... qui s'inquiétaient de leur sécurité dans la rue, on
28 s'inquiétait de harcèlements potentiels parce qu'on avait

1 entendu de nombreux cas où ç'avait eu lieu avec des
2 fonctionnaires, des résidents d'Ottawa. Et donc, en vertu du
3 droit international, nous avons la responsabilité particulière
4 d'assurer la sécurité des diplomates. Donc, c'était ce concept,
5 ce contexte plus général dont on s'inquiétait.

6 **Me DAHLIA SHUHAIBAR:** Diriez-vous que le Canada
7 n'était pas en mesure de répondre à ses obligations en vertu de
8 la Convention durant cette période?

9 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Je crois
10 qu'on peut dire au moins qu'on était préoccupés quant au fait de
11 pouvoir répondre à nos obligations et je crois qu'au fur et à
12 mesure que le convoi durait et durait et qu'il y avait de plus
13 en plus d'histoires d'agressions dans la rue, de comportements
14 illégaux, et qu'il n'y avait pas de volonté de se plier à des
15 injonctions, et cetera, cette préoccupation augmentait au fil du
16 temps.

17 **Me DAHLIA SHUHAIBAR:** Alors, j'aimerais passer à
18 un sujet différent qui est l'invocation de la *Loi sur les*
19 *mesures d'urgence*.

20 Quand avez-vous été informée que ça serait
21 invoqué?

22 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** J'ai été
23 informée de quand ça serait invoqué, je crois que c'était le
24 jour même.

25 **Me DAHLIA SHUHAIBAR:** Alors, est-ce que le
26 ministère des Affaires mondiales donnait des conseils là-dessus?

27 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Alors, la
28 contribution qu'on a apportée était au travers de différents

1 canaux. C'était tout d'abord au travers de ces comités DMOC. À
2 chaque jour, on faisait un tour de table et on donnait des
3 contributions de différents ministères, on donnait des
4 informations. Je leur parlais de ce qu'on entendait des missions
5 diplomatiques, ce qu'on entendait des partenaires commerciaux,
6 des entreprises, et cetera. Ça, c'était un canal.

7 On donnait aussi de l'information à travers du
8 Bureau du Conseil privé sur les questions sous le mandat
9 d'Affaires mondiales et on donnait aussi de l'information
10 lorsque c'était approprié au Centre des opérations du
11 gouvernement. Donc, par exemple, notre Mécanisme de réaction
12 rapide, qui est mentionné dans nos documents, donnait sa
13 contribution au travers du Centre des opérations du
14 gouvernement.

15 Donc, en réponse à votre question, oui, on
16 donnait de la contribution à travers différents canaux qui ont
17 pu informer la prise de décision.

18 **Me DAHLIA SHUHAIBAR:** Vu que vous avez mentionné
19 RRM Canada, j'ai des questions à ce sujet. Qu'est-ce que c'est?

20 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** RRM, c'est le
21 Mécanisme de réponse rapide. Alors, c'est... on avait convenu de
22 ça à la réunion du G7 à Charlevoix en 2019.

23 Et le mandat du RRM, du Mécanisme de réponse
24 rapide, c'était d'identifier et de répondre aux menaces
25 d'acteurs des États étrangers sur les démocraties du G7. Et
26 donc, on se penchait sur les menaces contre les institutions
27 démocratiques, les processus démocratiques, des menaces envers
28 les médias et aussi dans le milieu des médias sociaux, en ligne,

1 et aussi des menaces à l'exercice des droits de la personne et
2 de la liberté.

3 Donc, ce sont des acteurs étatiques qui
4 menaçaient la démocratie.

5 **Me DAHLIA SHUHAIBAR:** Alors, je comprends que RRM
6 a produit trois... plusieurs rapports.

7 Donc, [SSM.NSC.CAN.00000169] du 14 février.

8 Si vous regardez les principales constatations,
9 le premier dit que :

10 « RRM Canada n'a pas vu de preuves de
11 participation importante par les États
12 étrangers dans l'espace d'informations
13 en ligne jusqu'à présent. »

14 Est-ce que vous êtes au courant de ça?

15 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Oui.

16 **Me DAHLIA SHUHAIBAR:** Et est-ce que vous pouvez
17 nous dire ce qu'ils cherchaient?

18 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Parce que le
19 mandat du RRM, c'est de se pencher sur les menaces créées par
20 des États étrangers, donc le RRM se sert d'outils disponibles au
21 public pour analyser les médias sociaux. Il se penche vraiment
22 sur l'identification d'acteurs d'États étrangers éventuels qui
23 présentent de la mésinformation, qui vont amplifier des messages
24 pour induire en erreur ou pour décevoir.

25 **Me DAHLIA SHUHAIBAR:** Est-ce que ces rapports ont
26 été partagés avec d'autres ministères à ce moment-là?

27 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Oui, ces
28 rapports ont été envoyés au Centre d'opérations du gouvernement.

1 Eh bien, je n'ai pas partagé en grand détail avec DMOC, mais
2 j'ai fait un genre de résumé de temps à autre aux réunions de
3 DMOC.

4 **Me DAHLIA SHUHAIBAR:** J'aimerais vous poser des
5 questions quant à la *Loi sur les mesures d'urgence*.

6 Quand on l'a examiné, l'explication dit des
7 effets négatifs sur les corridors de commerce, sur les traverses
8 frontalières. Pouvez-vous dire comment les mesures ont été
9 créées pour aborder cette préoccupation?

10 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Je n'ai pas
11 vraiment participé à la conception de ces mesures, donc je ne
12 pense pas que je peux répondre à cette question. À moins que
13 j'aie mal compris votre question?

14 **Me DAHLIA SHUHAIBAR:** Non. Comment est-ce que ça a
15 eu un effet sur ces préoccupations? Est-ce qu'elles ont été
16 efficaces en fin de compte?

17 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Eh bien, que
18 monsieur Comartin aura quelque chose à ajouter à ce que je vais
19 dire, mais je dirais que la réponse de la part de beaucoup des
20 interlocuteurs, américains surtout, était un sentiment de
21 soulagement après que les mesures aient été invoquées.

22 Les préoccupations quant au blocage économiques,
23 surtout aux frontières, pas seulement le pont Ambassador, il y
24 avait Emerson, il y avait Coutts, il y avait la traverse
25 frontalière près de Surrey en Colombie-Britannique, et aussi des
26 préoccupations que ça allait se répéter.

27 Alors, vraiment, le sentiment de soulagement
28 était évident chez beaucoup de nos interlocuteurs américains, au

1 niveau politique aussi, les associations commerciales et aussi
2 dans les syndicats.

3 **Me DAHLIA SHUHAIBAR:** Monsieur Comartin, est-ce
4 que vous avez quelque chose à ajouter?

5 **M. JOSEPH COMARTIN:** Non, pas à ce moment-là, mais
6 après cela, au cours des semaines et mois qui ont suivi, c'est
7 comme ma collègue a dit, ce sentiment de soulagement et aussi le
8 fait qu'on était convaincus que le Canada ne serait pas prêt à
9 ce que ça se répète parce qu'ils avaient invoqué ce genre de
10 loi. Ce message-là était assez clair. Mais c'est arrivé pendant
11 une certaine période de temps, ça n'a pas été immédiat.

12 **Me DAHLIA SHUHAIBAR:** Et est-ce que ça a eu des
13 conséquences pour les missions à Ottawa?

14 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Oui. Suite à
15 l'invocation de la *Loi sur l'état d'urgence* et son application
16 de la Loi, les manifestations de convois ont été enlevées et on
17 a pu... le Canada a pu s'acquitter de ses responsabilités en vertu
18 de la Convention.

19 **Me DAHLIA SHUHAIBAR:** Est-ce qu'il y a des choses
20 que je n'ai pas soulevées que vous aimeriez mentionner ici?

21 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Une chose que
22 j'aimerais ajouter en ce qui a trait au RRM, on n'a pas vu de
23 quantité importante d'ingérence par les États étrangers du côté
24 des convois, mais il serait juste de dire qu'il y avait un
25 environnement sous-jacent de désinformation qui avait été
26 fortement empiré pendant les deux années de la pandémie de la
27 COVID.

28 Et pendant cette période de pandémie, on a vu

1 beaucoup de désinformation et de données dans l'analyse qu'on a
2 effectuée, de la mésinformation créée par des États étrangers.

3 Alors, cette désinformation sous-jacente était un
4 facteur important quand on cherchait à comprendre ce qui se
5 passait dans les convois.

6 **Me DAHLIA SHUHAIBAR:** Est-ce que vous voulez
7 ajouter quelque chose, Monsieur Comartin?

8 **M. JOSEPH COMARTIN:** Oui.

9 J'aimerais souligner, et là, je parle de mon
10 territoire, mon domaine, la « blocade » a eu un effet... a frappé
11 dur à un moment critique en ce qui a trait à ce qui se passait
12 dans le secteur de la manufacture d'automobiles et aussi le
13 genre de développement.

14 On va créer une chaîne d'approvisionnement
15 entièrement différente pour les véhicules électriques et le
16 Canada a le potentiel de jouer un rôle très important de côté-
17 là. Et ça, ça a été mis à risque par les blocages.

18 C'était vraiment une période de temps où le
19 risque était très élevé que ça puisse être le résultat, surtout
20 vu que le secteur manufacturier avait été frappé très durement
21 par la pandémie.

22 C'était une période très difficile pour chercher
23 à convaincre nos partenaires américains qu'on était bien sérieux
24 de vouloir être leur partenaire de façon continue comme on l'a
25 été par le passé.

26 **Me DAHLIA SHUHAIBAR:** Merci beaucoup. Voilà, ce
27 sont toutes les questions que j'avais à vous poser.

28 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Alors, est-ce qu'on peut

1 continuer avec le contre-interrogatoire par les organisateurs du
2 convoi? Vous pouvez passer en premier.

3 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me BRENDAN MILLER:**

4 **Me BRENDAN MILLER:** Bonsoir.

5 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Bonsoir.

6 **Me BRENDAN MILLER:** Je suis Brendan Miller. Je
7 représente Freedom Corp qui est une entité qui représente les
8 manifestants qui étaient à Ottawa en janvier et février 2022.

9 Alors, vu vos positions en ce qui a trait aux
10 affaires internationales, vous vous penchez surtout sur les
11 manifestations qui avaient lieu aux endroits le long des
12 frontières en ce qui a trait aux camions commerciaux et les
13 véhicules qui pouvaient entrer au Canada et sortir du Canada
14 principalement. Est-ce exact?

15 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Je dirais
16 qu'Affaires mondiales Canada s'intéressait surtout aux
17 traversées frontalières et aux « blocades » qui avaient un effet
18 sur l'économie là, mais aussi dans les manifestants du convoi
19 ici à Ottawa vu les préoccupations qu'on avait en ce qui a trait
20 aux missions diplomatiques au centre-ville.

21 **Me BRENDAN MILLER:** Et quand on a regardé certains
22 dossiers, je suppose que les préoccupations avec les missions
23 diplomatiques, c'est pas que les manifestations avaient...
24 s'ingéraient ou créaient des problèmes pour les missions, mais
25 c'était des inconvénients pour les diplomates.

26 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Non, je ne
27 suis pas d'accord avec comment vous l'avez présenté. C'est pas
28 seulement des inconvénients. Comme je l'ai dit au conseil de la

1 Commission, le gouvernement du Canada a des obligations en vertu
2 de la Convention de Vienne pour assurer la sécurité des
3 diplomates ici présents au Canada et de s'assurer qu'ils sont en
4 mesure d'exercer leurs fonctions sans difficulté indue.

5 Alors, on était préoccupés quant à pouvoir nous
6 acquitter de cette obligation, et vu le contexte dans le centre-
7 ville, cette préoccupation, c'était pas seulement une question
8 d'inconvénients.

9 **Me BRENDAN MILLER:** Et il serait juste de dire
10 qu'il n'y a pas eu un seul diplomate d'un État étranger qui a
11 été attaqué par un manifestant?

12 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Non, je ne
13 suis pas au courant d'attaques physiques, mais on était toujours
14 préoccupés par cette possibilité vu ce qui nous avait été
15 signalé qu'il y a eu un bon nombre d'attaques physiques pendant
16 cette période.

17 **Me BRENDAN MILLER:** Cette Commission a entendu de
18 la preuve quant aux attaques physiques pendant les
19 manifestations, qu'il y a eu cinq accusations portées en tout du
20 début de la manifestation jusqu'à la fin. Je comprends votre
21 préoccupation, mais vous n'avez aucune preuve qu'un diplomate
22 ait été attaqué physiquement par des manifestants à Ottawa. Est-
23 ce exact?

24 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** C'est exact.

25 **Me BRENDAN MILLER:** Et vous n'avez aucune preuve
26 que les manifestants au centre-ville d'Ottawa ont verbalement
27 menacé de faire du tort aux diplomates. Est-ce exact?

28 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Oui, c'est

1 exact, mais on était toujours préoccupé que ça pourrait se
2 passer et voilà pourquoi on était préoccupé par nos obligations
3 en vertu de la Convention de Vienne.

4 **Me BRENDAN MILLER:** Et ce n'est pas comme une
5 situation en 1970 pendant la crise du FLQ où un diplomate a été
6 assassiné et un autre a été kidnappé et où on a invoqué la *Loi*
7 *sur les mesures de guerre*. Alors, vous étiez préoccupé que
8 quelqu'un menacerait un diplomate?

9 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** On était
10 préoccupés quant à se conformer à nos obligations
11 internationales.

12 **Me BRENDAN MILLER:** [En vertu de la Convention de
13 Vienne?]

14 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** [Exact.]

15 **Me BRENDAN MILLER:** Et donc, si on revient au
16 blocage à la frontière. Donc, l'information que vous aviez, vous
17 nous avez dit qu'il n'y avait aucun rapport qui avait été créé
18 quant aux pertes dues aux « blocades ». Est-ce que c'est juste
19 de dire le gouvernement n'a pas fait un calcul complet des
20 ramifications économiques de ces « blocades »?

21 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Non, je n'ai
22 jamais dit ça. J'ai simplement dit que Affaires mondiales Canada
23 n'a pas fait cette analyse.

24 **Me BRENDAN MILLER:** Est-ce qu'il serait juste de
25 dire que Statistique Canada a conclu que tout ce que ça a fait,
26 c'était des inconvénients pour les camionneurs et les gens qui
27 devaient traverser les frontières qui ont dû se servir d'autres
28 postes de frontière?

1 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Je n'ai pas
2 vu de données de Statistique Canada, mais je dirais qu'il y a eu
3 de multiples répercussions, y compris des usines qui ont dû
4 fermer leurs portes et je crois que, comme mon collègue et moi
5 avons mentionné, il y a eu une énorme quantité de préoccupations
6 quant aux répercussions économiques, surtout dans le secteur de
7 l'automobile. Il y a aussi eu des conséquences à long terme qui
8 nous préoccupaient quant à la réputation du Canada en tant que
9 destination pour le commerce et pour l'investissement.

10 **Me BRENDAN MILLER:** Est-ce que miner la réputation
11 du Canada et les protestations au Canada, à votre avis, est-ce
12 que c'est une question de sécurité en vertu de la *Loi sur le*
13 *SCRS*?

14 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Je ne suis
15 pas au courant de quelles sont nos obligations en vertu de cette
16 loi-là, mais notre préoccupation, c'est vraiment penser à notre
17 sécurité économique. Et quand on pense que le commerce
18 international équivaut à 60 % du PIB, on était fortement
19 préoccupés quant à la sécurité économique du pays.

20 **Me BRENDAN MILLER:** Oui, et la réputation du pays?

21 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Oui.

22 **Me BRENDAN MILLER:** Comment est-ce que la
23 réputation du Canada a été affectée quand le premier ministre et
24 d'autres ont annoncé qu'il y avait du financement qui provenait
25 de l'étranger, des États-Unis, et que ceci minait la démocratie
26 canadienne?

27 Et j'ai vu dans des divulgations et d'autres,
28 est-ce que les Américains n'avaient pas certains membres de leur

1 gouvernement qui étaient vraiment fâchés à cause de ça quand il
2 y a eu cette accusation que les Américains ont financé ces
3 manifestations?

4 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Eh bien, je
5 ne peux pas parler pour représenter tous les membres de
6 l'administration américaine, mais je peux dire qu'il y a eu un
7 nombre de conversations entre des dirigeants du gouvernement, y
8 compris le premier ministre où il y a eu des préoccupations
9 soulevées quant au financement américain par le biais des
10 plateformes dont on a parlé plus tôt.

11 **Me BRENDAN MILLER:** Oui. Et vous êtes d'accord
12 avec moi qu'il n'y a pas de problème si un Canadien fait un don
13 à une cause canadienne (sic) et un Américain fait un don pour
14 une cause canadienne quant à financer des manifestations ou des
15 organismes caritatifs? Il n'y a rien d'illégal de ce côté-là.

16 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Je crois que
17 la préoccupation, c'est que certaines des activités des
18 manifestants étaient illégales.

19 **Me BRENDAN MILLER:** Et vous avez dit que ce qui
20 était illégal, c'était le blocage.

21 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Oui, les
22 blocages étaient illégaux.

23 **Me BRENDAN MILLER:** Et que c'était au centre-ville
24 d'Ottawa?

25 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** C'était pas
26 la question que c'était au centre-ville d'Ottawa qui était
27 illégale en soi. Je crois que dans cette démocratie-ci, on
28 protège farouchement la capacité de manifester de façon

1 pacifique. C'était la question des aspects illégaux qui étaient
2 une préoccupation.

3 **Me BRENDAN MILLER:** Quels étaient les aspects
4 illégaux des manifestations au centre-ville d'Ottawa?

5 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Je peux dire
6 qu'en ce qui a trait à quels aspects étaient illégaux, je crois
7 qu'il serait mieux de parler à d'autres témoins.

8 **Me BRENDAN MILLER:** Nous l'avons fait et je ne
9 comprends toujours pas.

10 Quelle est votre compréhension de ce qui était
11 les activités illégales au centre-ville d'Ottawa?

12 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Je crois que
13 c'est une question qu'il serait mieux de poser à d'autres
14 témoins.

15 **Me BRENDAN MILLER:** Vous étiez préoccupés par la
16 réputation au Canada à cause des activités illégales au centre-
17 ville d'Ottawa, mais vous ne savez pas quelles elles étaient.

18 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Ce n'est pas
19 une question de ne pas le savoir, c'est une question que
20 d'autres témoins seraient mieux situés ou placés pour répondre à
21 cela.

22 **Me BRENDAN MILLER:** [Oui. Merci.]

23 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Maintenant, la ville de
24 Windsor.

25 **Me JENNIFER KING:** Bonsoir. Je suis Jennifer King,
26 conseillère juridique pour la ville de Windsor.

27 Nos questions ont déjà été posées, nous n'avons
28 pas d'autres questions à poser.

1 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Et maintenant, le JCCF, le
2 Fonds pour la démocratie.

3 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me HATIM KHEIR:**

4 **Me HATIM KHEIR:** Bon après-midi. Hatim Kheir,
5 avocat pour le Centre de la justice pour les libertés
6 constitutionnelles.

7 Alors, pour bien utiliser mon temps, je vais vous
8 poser mes questions, Madame Termorshuizen.

9 Alors, vous avez dit qu'il est important que le
10 Canada soit perçu comme un endroit où il est bon d'investir.
11 Seriez-vous d'accord?

12 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Oui.

13 **Me HATIM KHEIR:** Et de garder cette réputation,
14 c'est d'être reconnu comme étant un pays qui a des conditions
15 favorables pour les investisseurs?

16 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** C'est exact.

17 **Me HATIM KHEIR:** Alors, prenons du recul du
18 Canada. Est-ce que vous seriez d'accord que, en tant que
19 principe général, une des choses que les investisseurs
20 recherchent, c'est de la stabilité?

21 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Oui.

22 **Me HATIM KHEIR:** Ça comprend la stabilité
23 économique?

24 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** [Oui.]

25 **Me HATIM KHEIR:** Sociale?

26 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** [Oui.]

27 **Me HATIM KHEIR:** Juridique et politique?

28 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** [Oui.]

1 **Me HATIM KHEIR:** Et c'est vrai parce que dans de
2 nombreux pays, il y a une instabilité politique qui peut avoir
3 des conséquences pour les droits juridiques, par exemple les
4 droits liés à la propriété?

5 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Je ne suis
6 pas certaine à quoi vous réferez, mais je dirais que, oui, il y
7 a des pays où il y a de l'instabilité politique ou d'une autre
8 nature qui fait que les investissements sont un plus grand
9 risque.

10 **Me HATIM KHEIR:** Et le genre de situation où la
11 stabilité politique dans le pays peut avoir un effet sur les
12 intérêts de propriétés d'investisseurs, c'est vrai que ça ne
13 serait pas désirable pour les investisseurs.

14 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Alors, par
15 exemple, si on a un pays où on investit dans une exploitation
16 minière importante par exemple, et il y a de l'instabilité
17 importante, on ne peut pas avoir accès à la mine, ce qui arrive
18 dans certains pays, ça serait un exemple du genre de stabilité
19 qu'on aimerait avoir.

20 **Me HATIM KHEIR:** Seriez-vous d'accord que les
21 investisseurs hésiteraient à investir là où leurs propriétés
22 pourraient être assujetties à la... être confisquées sans
23 autorisation par la loi?

24 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Pour les
25 investisseurs, je dirais que oui.

26 **Me HATIM KHEIR:** Et la même chose serait vraie
27 pour la saisie ou pour geler les biens?

28 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Pour les

1 investissements, oui.

2 **Me HATIM KHEIR:** En vertu des mesures économiques
3 [d'urgence], les comptes de banque des donateurs et des
4 manifestants pouvaient être gelés sans autorisation. Est-ce que
5 ça n'aurait pas brimé leur confiance au Canada comme endroit où
6 investir?

7 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Je ne dirais
8 pas. Ce qu'on a vu, c'était une conduite illégale par des
9 particuliers et des actions ont été prises en conséquence à ces
10 actions illégales. Ce n'est pas un corollaire à des actions
11 [légal] par des investisseurs.

12 **Me HATIM KHEIR:** Mais avant la déclaration de
13 l'urgence, il n'y avait pas une loi qui autorisait de geler les
14 comptes de banque.

15 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Il y avait
16 des conduites illégales à ce moment-là.

17 **Me HATIM KHEIR:** Alors, la mesure économique
18 d'urgence n'était pas nécessaire?

19 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Je crois que
20 d'autres sont mieux placés pour répondre à ça. Ce n'est pas un
21 domaine d'expertise d'Affaires mondiales Canada ou de ma propre
22 expertise.

23 **Me HATIM KHEIR:** Mais vous ne pensez pas que cette
24 réponse à une manifestation politique empêchant les gens d'avoir
25 accès à leurs propres fonds découragerait les gens à investir ou
26 à placer leur argent dans le système financier canadien?

27 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Je ne
28 pourrais pas vraiment répondre à cette question, mais je crois

1 que les investisseurs examineraient des facteurs beaucoup plus
2 généraux.

3 **Me HATIM KHEIR:** Alors, vous ne pensez pas
4 qu'assujettir le système à des règles créées sans délibérations
5 ou par l'autorisation d'un système juridique pourrait préoccuper
6 un investisseur?

7 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** À nouveau, je
8 crois que la *Loi sur les mesures d'urgence* est une considération
9 très particulière qui, à ma connaissance, n'est pas appliquée
10 aux investisseurs.

11 **Me HATIM KHEIR:** Alors, une des choses que vous
12 avez déclarées, c'est que la *Loi sur les mesures d'urgence*
13 envoyait un message aux investisseurs que le Canada faisait
14 quelque chose à propos des manifestations, mais ce même message
15 aurait pu être envoyé par d'autres actions du gouvernement
16 fédéral, n'est-ce pas?

17 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Alors, je
18 crois que, à propos de la *Loi sur les mesures d'urgence*, je ne
19 peux pas vraiment parler d'autres mesures auxquelles vous feriez
20 référence, mais je crois que la réalité était qu'il y avait
21 beaucoup de préoccupations, surtout de la part des entités
22 américaines avec lesquelles on a parlé quant au fait que le
23 blocus économique aux postes frontaliers se poursuivait et il y
24 avait beaucoup de préoccupations de la part des États-Unis au
25 niveau des hauts représentants, des milieux d'affaires, des
26 syndicats quant au fait qu'il n'y avait pas de mesures efficaces
27 de prises pour mettre fin à ce blocage.

28 **Me HATIM KHEIR:** Mais une application de la loi

1 efficace de la police aurait soulagé ces préoccupations, n'est-
2 ce pas?

3 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Je dirais
4 simplement que c'est un peu un point qui va à l'encontre des
5 faits. La réalité, c'est que ça n'avait pas été possible, donc
6 dans nos conversations avec les interlocuteurs américains, il y
7 avait ce sentiment de soulagement lorsque le blocage a pris fin.

8 **Me HATIM KHEIR:** On a entendu des témoins de la
9 police que les manifestations auraient été déblayées même si la
10 *Loi sur les mesures d'urgence* n'avait pas été invoquée. Vous
11 n'aviez pas de raison de penser, aux fins de la responsabilité
12 d'Affaires mondiales Canada, que la *Loi sur les mesures*
13 *d'urgence* aurait été nécessaire pour d'autres raisons, n'est-ce
14 pas?

15 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Je ne peux
16 que vous dire, n'étant pas experte au niveau de la *Loi sur les*
17 *mesures d'urgence*, que le fait de dégager le blocage a été... a
18 rencontré un soulagement.

19 **Me HATIM KHEIR:** Ce que je demande, c'est qu'étant
20 donné qu'on a entendu des experts sur la question policière qui
21 ont dit qu'ils pouvaient réagir aux manifestations sans la *Loi*
22 *sur les mesures d'urgence*, pour les questions qui sont
23 directement dans le cadre des responsabilités d'Affaires
24 mondiales, la *Loi sur les mesures d'urgence* n'était pas
25 nécessaire en dehors de la réaction policière, n'est-ce pas?

26 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** J'ai déjà
27 répondu à votre question.

28 **Me HATIM KHEIR:** D'accord.

1 Plus de questions. Merci.

2 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Bien.

3 Ensuite, nous avons la Coalition d'Ottawa?

4 **Me EMILIE TAMAN:** Bonsoir, Monsieur le
5 Commissaire. Nous n'avons pas de questions supplémentaires.
6 Merci. Emilie Taman.

7 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Ensuite, la Police
8 provinciale de l'Ontario.

9 **Me CHRISTOPHER DIANA:** Chris Diana de la police
10 provinciale. Nous n'avons pas de questions. Merci.

11 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Le Service de police de
12 Windsor?

13 **L'INTERPRÈTE:** Inaudible.

14 **Me THOMAS McRAE:** Pardon, ma vidéo ne commence
15 pas. Tom McRae des Services de police [de Windsor]. Nous n'avons
16 pas de questions. Merci.

17 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Ensuite, le gouvernement du
18 Canada.

19 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Merci, cher
20 Commissaire.

21 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me BRENDAN van NIEJENHUIS:**

22 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Je m'appelle Brendan
23 van Niejenhuis. Je suis avocat pour le gouvernement du Canada et
24 je veux simplement faire un suivi sur quelques-uns des points où
25 vous avez dû répondre à des questions.

26 Tout d'abord, [Madame Termorshuizen], il a été
27 suggéré... vous avez suggéré que d'autres étaient certainement
28 mieux placés que vous pour répondre à des questions du Groupe

1 des organisateurs du convoi et du Centre de justice pour la
2 démocratie, à savoir si des lois avaient été violées et si la
3 Loi était nécessaire. Vous vous souvenez de ça?

4 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Oui.

5 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Est-ce que la
6 perspective de menaces à la réputation et à la sécurité
7 économique du Canada dont vous avez parlé était simplement la
8 contribution d'Affaires mondiales à de plus grandes
9 considérations?

10 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Oui,
11 absolument. Affaires mondiales Canada a un certain mandat
12 concentré sur différentes questions. Il y a bien évidemment un
13 grand nombre d'acteurs qui entraînent en jeu sur les décisions
14 autour de cette question.

15 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Alors, je me demandais
16 si on pouvait amener le prochain document... non, pardon, on n'a
17 pas besoin de cette référence.

18 Monsieur Comartin, vous vous souvenez peut-être
19 de ça, vous avez décrit votre appel le 11 février avec la
20 représentante Debbie Dingell du 12^e district du Michigan. Vous
21 vous souvenez que c'était le jour de l'injonction à Windsor,
22 n'est-ce pas?

23 **M. JOSEPH COMARTIN:** Oui.

24 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** On va y venir dans un
25 instant, mais je vais vous demander d'afficher le prochain
26 document [PB.CAN.00001802].

27 Pour revenir à votre conversation avec la
28 représentante Dingell, je crois que vous avez dit que c'était

1 rassurant pour elle, la représentante Dingell, que cette
2 injonction ait lieu, elle devrait être décidée ou
3 potentiellement que ça avait déjà été accordé à l'heure où vous
4 vous parliez?

5 **M. JOSEPH COMARTIN:** Oui.

6 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Et pourquoi était-ce
7 rassurant pour elle?

8 **M. JOSEPH COMARTIN:** À nouveau, pour revenir aux
9 observations qu'on a entendues, comme il se trouve, elle était
10 préoccupée de la relation et de l'impact à long terme que cela
11 aurait... que le blocage aurait sur la relation. Et à ce stade, il
12 n'était pas du tout clair que ça allait être résolu rapidement.
13 Donc, lorsque je lui ai parlé le lendemain, j'ai pu lui donner
14 les assurances que ça allait être résolu rapidement à ce passage
15 frontalier.

16 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Je crois que c'était
17 également le 11, et on vous a demandé lorsque vous avez témoigné
18 plus tôt là-dessus que l'injonction avait été accordée à Windsor
19 à ce moment-là et vous avez eu un appel avec des représentants
20 de l'OESA [et MEMA], et ce sont des grandes organisations
21 manufacturières?

22 **M. JOSEPH COMARTIN:** Oui, on a un long historique
23 de travail avec des entreprises de la sorte et autres
24 entreprises canadiennes.

25 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Étaient-ils soulagés
26 que l'injonction qui avait été accordée pour les mêmes raisons
27 que la représentante Dingell?

28 **M. JOSEPH COMARTIN:** Oui, mais ils étaient aussi

1 préoccupés du fait que ça pouvait se reproduire et c'est là que
2 la question de la *Loi sur les mesures d'urgence* a été soulevée
3 par madame Freeland.

4 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Alors, est-ce qu'on
5 peut montrer le prochain dossier [fichier multimédia PB.CAN.1802
6 à 2:22]?

7 (PRÉSENTATION VIDÉO)

8 « [...]

9 MANIFESTANT: On peut imaginer, comme
10 dans tout scénario, que y'a quelqu'un
11 qui va dire 'J'aime pas ça!' ou
12 quelqu'un qui lève son poing vers le
13 ciel, ça ne veut pas dire violence.

14 COMMENTATEUR: La question qui est
15 certainement posée par la police
16 également :

17 JOURNALISTE: est-ce que la police doit
18 s'inquiéter du point de vue de
19 résistance, de gens qui résisteraient?

20 MANIFESTANT: La seule chose dont la
21 police doit s'inquiéter, c'est le
22 jugement de Dieu sur leurs actions.

23 COMMENTATEUR: Tard cet après-midi, la
24 ville de Windsor et les constructeurs
25 automobiles ont eu leur souhait, cette
26 injonction du tribunal qui exigeait des
27 manifestants qu'ils partent ce soir. »

28 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Avez-vous entendu le

1 monsieur qui exprimait la prédiction ou l'opinion que les
2 manifestants au blocus de Windsor ne respecteraient pas
3 l'injonction accordée par la Cour?

4 **M. JOSEPH COMARTIN:** Oui.

5 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Et était-ce le cas?
6 Est-ce que les manifestants au blocage de Windsor ont respecté
7 l'injonction en date du 11 février?

8 **M. JOSEPH COMARTIN:** Alors, on a entendu beaucoup
9 de ces preuves la semaine dernière, à la fois de la police
10 provinciale et des Services de police de Windsor, que ça a pris
11 encore 24 heures avant que ça commence à être débloqué et
12 48 heures avant que ça soit terminé. Donc, au bout du compte,
13 oui, mais pas immédiatement.

14 Le dernier groupe qui était là était un petit
15 groupe, je crois qu'il y avait 30, 40, 50 personnes peut-être,
16 par rapport aux centaines qui étaient là avant. Et à la fin de
17 la journée, le dimanche 13, il y avait très peu de gens qui
18 restaient.

19 Donc, je crois que l'injonction et... la *Loi sur*
20 *les mesures d'urgence*, l'invocation, a eu l'effet souhaité.

21 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Alors, lorsque vous
22 parlez de la *Loi sur les mesures d'urgence*, vous parlez de la
23 loi fédérale ou provinciale?

24 **M. JOSEPH COMARTIN:** Provinciale. La loi
25 d'urgence, pardon, c'était invoqué le vendredi après-midi, peu
26 de temps après que l'injonction fut accordée.

27 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Alors, les preuves
28 indiquent que ç'a été invoqué le 11 à 9 h 30 le matin. Mais est-

1 ce que je me méprends, Monsieur, que l'ordre public n'a été
2 donné que le 12, l'opération n'a pu commencer que le 12, ça a
3 pris 24 heures avant de commencer?

4 **M. JOSEPH COMARTIN:** Oui. Nous ne savions pas
5 quelle était l'application exacte des nouvelles règles en vertu
6 de la loi provinciale d'urgence avant le lendemain.

7 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Vous inquiétiez-vous..
8 aviez-vous des préoccupations de la part de vos homologues,
9 telles que celles exprimées par les organes manufacturiers aux
10 États-Unis à propos que ça se reproduise?

11 **M. JOSEPH COMARTIN:** Je crois que ce à quoi je
12 peux penser, ça serait l'avocat général du gouverneur du
13 Michigan à qui j'ai eu des conversations sur ce point et
14 d'autres, mais lui a soulevé cette préoccupation : est-ce qu'on
15 était en mesure le rassurer que c'était la fin de ce genre de
16 choses.

17 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Madame Termorshuizen,
18 vous avez parlé de manifestations qui copiaient les
19 manifestations au Canada. Vous vous souvenez?

20 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Oui.

21 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Alors, on va jouer
22 cette même vidéo avec un extrait différent [PB.CAN.00001802 à
23 partir de 14 secondes à 01.55].

24 (PRÉSENTATION VIDÉO)

25 « MANIFESTANT: Alors, qu'est-ce que ça
26 vous dit?

27 JOURNALISTE: Les échos de manifestants
28 canadiens qui klaxonnent sont entendus

1 maintenant dans un grand nombre de pays
2 grandissant, tels que la France où le
3 drapeau canadien a été vu mercredi
4 agité par des manifestants contre les
5 restrictions face à la COVID. Tout ceci
6 alors que l'OMS nous avertit que la
7 pandémie n'est pas encore terminée.
8 Des motos et des voitures et une
9 bicyclette également font partie de ce
10 convoi dans le sud de la France.
11 MANIFESTANTS SCANDANT: C'est la
12 révolution!
13 JOURNALISTE: Le groupe exige la fin des
14 restrictions de la COVID alors qu'ils
15 se rencontrent à Nice, certains portant
16 le drapeau canadien comme clin d'œil
17 aux manifestations à Ottawa et au-delà.
18 Il y a des projets d'amener cette
19 manifestation à Paris avant d'aller au
20 siège de l'Union européenne à
21 Bruxelles.
22 Dans la capitale de la Nouvelle-Zélande
23 où des manifestations inspirées par les
24 manifestations canadiennes se sont
25 poursuivies encore une autre journée,
26 seulement maintenant avec une police
27 plus renforcée devant le Parlement néo-
28 zélandais. Certaines arrestations sont

1 effectuées. Les manifestants disent
2 qu'ils prévoient de camper jusqu'à ce
3 que les mesures soient levées. La
4 première ministre néo-zélandaise,
5 Jacinda Ardern, a dit que les
6 manifestants ne représentent pas la
7 majorité.
8 Et cette manifestation contre les
9 mandats de vaccins lundi à New York
10 avec le drapeau canadien affiché. Il y
11 a des rapports d'un convoi de camions
12 plus important qui se prépare aux
13 États-Unis similairement à ce qui se
14 fait au Canada qui pourrait arriver à
15 Washington aux États-Unis. »

16 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Merci.

17 Alors, [Madame Termorshuizen], est-ce que ce sont
18 bel et bien quelques exemples, des types de duplicatas que vous
19 aviez en tête?

20 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Oui.

21 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** On illustre bien
22 l'usage du drapeau canadien dans ces manifestations, n'est-ce
23 pas?

24 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Oui.

25 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Je crois que vous avez
26 dit que la marque canadienne à l'international était liée à la
27 défiance de l'état de droit, n'est-ce pas?

28 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Oui.

1 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Pourriez-vous me dire
2 est-ce qu'Affaires mondiales Canada, mis à part les dommages
3 qu'on a vus à l'image du Canada ici, est-ce qu'Affaires
4 mondiales Canada a une évaluation de la force de l'image du
5 Canada comme étant une société de paix et de force?

6 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Je crois que
7 notre image est très forte, on aimerait la garder comme telle.

8 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Y a-t-il une
9 préoccupation pour Affaires mondiales Canada de l'effet que cela
10 a sur l'image du Canada non seulement en tant que société d'état
11 de droit, mais également sur l'efficacité de la démocratie de
12 façon plus générale.

13 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Oui, je pense
14 que c'est vrai.

15 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Est-ce une question
16 d'image qu'Affaires mondiales évalue comme étant délibérément
17 attaquée par des États étrangers?

18 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Bien, je
19 crois que ce qu'on a vu dans les données nous démontre que la
20 démocratie, de façon mondiale, est dans une période de déclin.
21 Nous voyons une montée plus importante de gouvernements
22 autoritaires qui prennent la place de gouvernements
23 démocratiques ou des gouvernements démocratiques qui deviennent
24 moins démocratiques. Donc, c'est toujours quelque chose que l'on
25 surveille de près.

26 Et chez Affaires mondiales Canada, nous avons un
27 grand nombre de programmes où nous appuyons d'autres pays pour
28 renforcer leur propre démocratie. Je crois qu'on est très

1 vigilant vis-à-vis de notre démocratie.

2 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Savez-vous quel est le
3 public destiné vis-à-vis ces attaques contre l'image du Canada?

4 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Alors, je
5 crois qu'il y a certains acteurs étrangers, des États étrangers
6 qui seraient assez motivés à voir les démocraties soumises à
7 l'attaque et menacées. Donc, c'est quelque chose que l'on
8 surveille.

9 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Est-ce que c'est
10 pourquoi RRM a été mis sur pied au G7?

11 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Oui.

12 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Alors, est-ce que l'on
13 pourrait parler de ce point avec quelques questions d'un rapport
14 récemment émis?

15 [PB.CAN.00001836], si vous allez à la page 5.
16 Alors, si vous allez au milieu de la page, ce paragraphe qui
17 commence avec « La désinformation qui s'est répandue fortement
18 dans le contexte de la COVID-19 ».

19 Et je souligne ici ce que le rapport décrit comme
20 « un terreau fertile pour des États hostiles étrangers qui
21 pourraient manipuler l'environnement d'informations. »

22 Le voyez-vous?

23 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Oui.

24 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Est-ce que c'est
25 quelque chose que vous avez vu reflété avec les évènements du
26 convoi?

27 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Je crois que
28 c'est ce à quoi j'essayais de faire référence plus tôt lorsque

1 le convoi, du point de vue des gens qui ont observé ça, ne s'est
2 pas fait en silos.

3 Il y a eu une longue période, durant la pandémie
4 en particulier, où on a vu beaucoup de manipulations de
5 l'environnement d'informations, et ce que l'on a pu voir, c'est
6 des acteurs étrangers des États étrangers qui ont utilisé de la
7 désinformation ou manipulé de l'information pour mettre à mal la
8 réputation d'États démocratiques et leur approche à la COVID
9 pour dénigrer la confiance en les vaccins, particulièrement les
10 vaccins produits par les pays occidentaux.

11 Donc, il y a eu toute une série d'efforts très
12 délibérés que l'on pouvait suivre au travers de nos analyses des
13 médias sociaux qui démontraient des efforts assez réussis
14 d'États étrangers importants à semer un vrai sentiment de
15 méfiance parmi les... de méfiance envers les États démocratiques
16 dans leur façon de gérer la pandémie.

17 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Alors, est-ce qu'on
18 peut passer à la prochaine diapo pour un moment?

19 Alors, en regardant ici à « *Implications* » –
20 « Conséquences » –, ça indique au premier paragraphe que :

21 « Ces tendances démontrent que la
22 désinformation en ligne appuyée par les
23 États étrangers... qui sont dans
24 l'arsenal d'activités hostiles des pays
25 étrangers, cause des défis
26 transnationaux et multidimensionnels,
27 et qu'il est difficile de distinguer
28 les États et les acteurs étrangers à

1 l'intérieur du pays et qu'il était
2 difficile d'avoir un haut niveau de
3 certitude, et que de mesurer l'impact
4 potentiel de cette information est
5 difficile. »

6 Est-ce que ce sont de bonnes évaluations à ce
7 stade?

8 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Oui. C'est
9 tout à fait ce que le RRM trouve, et je devrais mentionner que
10 ce rapport que vous avez affiché à l'écran est un rapport qui a
11 été fait collectivement par tous les membres du RRM du G7. Donc,
12 c'est une analyse qui est partagée par tous les pays du G7 et ça
13 inclut des contributions de l'Union européenne et d'autres
14 partenaires. Donc, ce n'est pas juste un point de vue RRM
15 canadien.

16 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Est-ce que le RRM
17 c'est une collaboration d'organisations assez récente?

18 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Oui, c'est
19 une récente collaboration. La version G7 du RRM a été mise sur
20 pied en 2018, donc ça fait à peu près quatre ans, et ce rapport
21 annuel auquel vous faites référence est le premier que le groupe
22 du G7 RRM en général a soumis. Donc, c'est une analyse
23 importante de notre point de vue au niveau de l'environnement de
24 désinformation que l'on voit autour de nous.

25 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Et est-ce que cet
26 environnement de désinformation tel que vous le voyez a mené à
27 la décision du G7 collectivement d'établir ce réseau qu'on
28 appelle le RRM? Ça, ça se poursuit depuis plus longtemps que

1 2018, n'est-ce pas?

2 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Absolument.

3 Je crois que la désinformation est un outil de gouvernement
4 depuis longtemps, bien avant l'âge des médias sociaux. Je crois
5 que les médias sociaux ont créé un outil entièrement nouveau. Et
6 donc, au RRM, le Canada se concentre sur cet environnement de
7 médias sociaux et le comprendre, et comprendre comment la
8 désinformation joue un rôle dans cet environnement, et quel
9 l'impact il a sur les États démocratiques tels que le Canada.

10 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Donc, il serait juste
11 de dire que si on voit l'analyse du MRR, ils n'ont pas vu une
12 participation importante par les acteurs d'États étrangers dans
13 le convoi.

14 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Oui. Certains
15 analystes ont suggéré qu'il n'y avait pas vraiment un besoin
16 pour des acteurs d'États étrangers à participer de façon
17 importante dans le convoi du côté de l'environnement de
18 l'information parce qu'il y avait déjà un niveau très élevé de
19 désinformation à l'intérieur.

20 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Vous vous êtes penchés
21 sur l'environnement en ligne, mais pour Affaires mondiales, est-
22 ce que ces objectifs des opérations par des acteurs malveillants
23 dans l'espace en ligne comprend discréditer les médias
24 traditionnels dans le reportage de vérité?

25 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** Oui.

26 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Est-ce qu'on peut
27 aller à [PB.CAN.00001800]?

28 [Monsieur le Commissaire], je vais demander de

1 regarder un court vidéoclip et ensuite j'aurai une question.

2 **COMMISSAIRE ROULEAU:** D'accord.

3 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Alors, à partir de
4 5:55.

5 (PRÉSENTATION VIDÉO)

6 « JOURNALISTE CNN: Alors, des gens ici
7 ont pu vraiment paralyser une partie de
8 la capitale du pays juste aux portes du
9 Parlement.

10 MANIFESTANT 1: J'ai été embauché à
11 l'emploi pour une compagnie de
12 transport à Whitby, Ontario, et on m'a
13 congédié parce que je ne voulais pas
14 être vacciné, donc, pour mon emploi. Et
15 non, c'est inacceptable que les
16 entreprises puissent décider de cela et
17 enlever notre... nous enlever notre droit
18 de gagner nos vies. »

19 JOURNALISTE CNN: Et pour vous, pourquoi
20 c'est important d'être ici aujourd'hui?

21 MANIFESTANT 2: Parce que...

22 MANIFESTANT 3: Non, parlez-lui pas
23 parce que ce sont... c'est du *fake news*.

24 COMMENTATEUR: Mais même si ces gens
25 font partie d'une minorité au Canada,
26 ils reçoivent beaucoup de soutien des
27 Conservateurs et d'autres personnages
28 aux États-Unis.

1 CHEF SLOLY: Maintenant, on est au
2 courant d'un nombre important aux
3 États-Unis qui ont participé au
4 financement de l'organisation et aux
5 manifestations.

6 SÉN. TED CRUZ (Texas) FOX NEWS: Les
7 camionneurs canadiens sont des héros,
8 ce sont des patriotes et ils sont là à
9 manifester pour votre liberté, pour ma
10 liberté.

11 JOURNALISTE CNN: C'est une
12 manifestation du 21^e siècle qui se joue
13 sur internet tout autant que dans la
14 rue, des moyens viraux et parfois des
15 comparaisons historiques qui sont
16 complètement fausses et erronées et qui
17 circulent en ligne sont répétées de
18 façon identique ici.

19 Alors, parce que vous n'êtes pas
20 vacciné, est-ce qu'il y a des choses
21 que vous ne pouvez pas faire au Canada
22 maintenant?

23 MANIFESTANT 4: Eh bien, enfin, si vous
24 voulez comparer le Canada, on peut le
25 comparer à l'Allemagne de Hitler et on
26 est comme les Juifs. Un des objectifs,
27 c'est d'obtenir un groupe de personnes,
28 donc, qui se fera le bouc émissaire et

1 ce sont des personnes qui ne sont pas
2 vaccinées.

3 MANIFESTANT 5: Alors, je vous suis, je
4 veux m'assurer que vous dites la
5 vérité.

6 JOURNALISTE CNN: Ces gens sont en train
7 de documenter chaque moment sur les
8 médias sociaux.

9 MANIFESTANT 6: Alors, vous avez pris
10 ces bidons du camion. Est-ce que ça
11 vous appartient?

12 POLICIER: Ça nous appartient
13 maintenant.

14 JOURNALISTE CNN: Alors, maintenant pour
15 essayer de déloger les manifestants,
16 ils ont pris les bidons d'essence. [...]

17 MANIFESTANT 7: Je m'appelle Jim Kerr
18 (phon.). Je suis Jim Kerr (phon.) et je
19 me soucie de ces êtres humains, surtout
20 ceux qui essaient de demeurer au chaud
21 dans le camion en luttant pour les
22 libertés des Canadiens. Comment est-ce
23 que vous, vous vous sentez?

24 MANIFESTANT 8: Le grand problème que
25 j'ai, c'est vraiment la censure qui a
26 lieu partout. Les comptes des gens,
27 même dans Facebook, sont bloqués si on
28 ne dit pas les choses appropriées.

1 Alors, quand ça a commencé, on faisait
2 la diffusion directe, j'ai entendu dans
3 un restaurant : 'Ah non, Facebook m'a
4 bloqué.' »
5 JOURNALISTE CNN: Facebook a bloqué les
6 comptes de certains groupes, que
7 c'était un compte piraté qui
8 appartenait à une femme au Missouri.
9 Alors, la personne qui vraiment
10 s'occupait des groupes voulait cacher
11 leur identité. Et GoFundMe a fermé une
12 des levées de fonds pour les
13 camionneurs et a dit que les
14 manifestations sont devenues une
15 occupation. Mais les manifestants ont
16 pu lever beaucoup de fonds [des
17 millions de dollars] par une autre
18 plateforme de financement chrétienne
19 [GiveSendGo] pour que les camionneurs
20 puissent rester dans les rues.
21 MANIFESTANT 9: La dernière fois que
22 j'ai vu ma femme, c'était le
23 28 janvier, que j'ai pas pu la revoir.
24 Elle m'appuie à 100 %. Il y a quelques
25 groupes là sur des réseaux là qui
26 essayent de nous aider, de nous envoyer
27 de l'argent pour essayer de nous aider
28 pour pas qu'on soit obligés de faire

1 faillite.
2 PRÉS. TRUMP: On veut que ces
3 merveilleux camionneurs canadiens
4 sachent qu'on est avec eux à cent pour
5 cent.

6 JOURNALISTE CNN: Trump a indiqué qu'il
7 appuie les camionneurs qui pourraient
8 venir à Washington, et d'autres
9 personnages américains qui essaient
10 d'inciter leur public à agir.

11 COMMENTATEUR TUCKER CARLSON (FOX NEWS):
12 Et la question est : combien de temps
13 avant qu'une manifestation comme ça
14 arrive chez nous?

15 COMMENTATRICE (FOX NEWS): Est-ce qu'on
16 aura besoin de notre propre
17 manifestation de camionneurs pour
18 mettre fin à toute cette folie?

19 JOURNALISTE CNN: Alors, quel est
20 l'objectif principal des camionneurs
21 ici?

22 MANIFESTANT 10: La liberté. »

23 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Madame Termorshuizen,
24 est-ce que ces interactions entre le reporter de CNN, Monsieur
25 Sullivan, et les manifestants à Ottawa est ce qui a donné lieu à
26 la création de l'unité de coordination du MRR?

27 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** En fait, le
28 MRR a été créé bien avant ces manifestations, mais je crois que

1 le MRR, le Mécanisme de réponse rapide, a été créé pour qu'on
2 soit vigilant quant à toute ingérence de l'étranger dans notre
3 démocratie.

4 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Merci. Ce sont toutes
5 mes questions.

6 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Est-ce qu'il y a un
7 réinterrogatoire?

8 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Non, pas de
9 réinterrogatoire.

10 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Très bien.

11 Alors, merci beaucoup d'être venus témoigner. On
12 apprécie beaucoup que vous ayez pris le temps de le faire avec
13 vos programmes bien chargés et vous êtes libres de partir.

14 **S.-MIN. ADJ. CYNTHIA TERMORSHUIZEN:** [Merci.]

15 **Me BRENDAN MILLER:** Alors, Monsieur, avant de
16 conclure pour la soirée, j'aimerais soulever un point, si vous
17 me permettez?

18 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Eh bien, est-ce que les
19 témoins peuvent partir?

20 **Me BRENDAN MILLER:** Non, on n'a pas besoin des
21 témoins.

22 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Alors, vous pouvez partir et
23 je pourrai traiter de cette question.

24 Alors, allez-y.

25 **Me BRENDAN MILLER:** Eh bien, donc, Brendan Miller,
26 avocat pour Freedom Corp.

27 Il y a eu une question quant à la divulgation du
28 ministère de la Justice depuis assez longtemps et je voulais

1 souligner quelques points.

2 Alors, [avec Relativity], on m'a dit comment
3 m'organiser pour le téléversement et je peux aviser la
4 Commission que depuis le 6 novembre, le ministère de la Justice
5 a déposé environ 1 299 dossiers et, pendant la fin de semaine,
6 depuis l'ajournement, 409 documents. Certains de ces documents
7 sont extrêmement pertinents, y compris des clavardages entre la
8 GRC et Brenda Lucki pendant les réunions de la IRG, ce sont des
9 commentaires de ce qui se passait. Ça ne fait même pas partie
10 des documents de la Commission pour demain parce qu'ils ne le
11 savent pas. Ils ne sont pas... il n'y a pas d'étiquettes, je les
12 ai découverts par accident, par hasard.

13 Alors, j'ai un problème de ce délestage en grande
14 quantité de matériel divulgué et c'est du matériel pertinent qui
15 aurait dû être fourni il y a assez longtemps. Par exemple, il y
16 a des réunions sur Teams avec l'exécutif de la GRC quant à ce
17 qui s'y passe, c'est très intéressant, mais je le découvre
18 maintenant seulement. Mais personne ne semble en être au courant
19 à cause d'une divulgation tardive et parce que ce n'est pas bien
20 étiqueté et parce que ça arrive en quantités massives.

21 Donc, je voulais soulever cette question et je
22 dirais que cette Commission a la compétence de demander au
23 ministère de la Justice d'étiqueter ce matériel de façon
24 appropriée, de l'offrir de façon appropriée, et pas seulement
25 dire simplement n'importe quels lettres et chiffres pour que les
26 gens ne puissent pas les voir. Je les ai seulement découverts il
27 y a quelques heures et c'est parce que j'ai eu de la chance,
28 c'était par hasard.

1 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** En fait, c'est une
2 plainte qui n'est pas très précise et je ne crois pas que mon
3 collègue cherche un redressement. Je lui dis que beaucoup de
4 personnes travaillent pendant des heures incroyables pour
5 rassembler tous ces documents. Le gouvernement du Canada, c'est
6 une grande institution et il y a beaucoup de documents, c'est
7 difficile de les identifier et de les traiter.

8 S'il y a une plainte particulière quant à un
9 point, je crois qu'on pourrait le faire en aparté avec mon
10 collègue, mais vu qu'il n'y a pas une demande précise ou une
11 plainte au sujet d'un document précis, il n'y a rien d'autre que
12 je puisse dire maintenant.

13 **Me BRENDAN MILLER:** Alors, Monsieur, je demande
14 seulement si la Commission peut demander au ministère de la
15 Justice d'étiqueter, de faire une liste de ce que sont ces
16 points [dans Relativity] et qui sont les parties qui sont en
17 train d'y discuter des questions, avec les dates appropriées,
18 plutôt que ça soit simplement de verser, domper sans chiffres.

19 Et donc, il y a 1 299 documents, pas des pages
20 qui nous ont été fournies depuis le 6 novembre et on est ici
21 toute la journée à essayer de chercher quelque chose, c'est
22 chercher une aiguille dans une pile de foin et c'est pas... Alors,
23 on appelle ça des affidavits de « records », chez moi; en
24 Ontario, je pense qu'on les nomme [déclarations au dossier].
25 Alors, il faut donner la date et dire ce que c'est. Voilà
26 comment on est censés les avoir.

27 Mais donc, je trouve ces documents très
28 contraignants, que la Commission n'a même pas dans sa liste de

1 documents pour demain. On parle de textos et de systèmes de
2 messages, de *iMessage*, entre la commissaire Lucki et l'exécutif
3 de la GRC pendant les réunions de *IRG* quant à ce qui doit être
4 fait. Et moi, je les ai vraiment découverts par hasard et, à mon
5 avis, ce n'est approprié. Ces choses doivent être étiquetées, on
6 doit indiquer ce que c'est, on ne peut pas simplement les domper
7 dans le système à la dernière minute en espérant que quelqu'un
8 pourra les trouver.

9 Je ne sais pas ce qu'il y a dans ces 1 299
10 documents, mais c'est impossible de l'évaluer en regardant les
11 noms des documents parce que les noms n'indiquent pas du tout ce
12 que c'est.

13 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Alors, si j'ai bien compris,
14 vous aimeriez avoir une table des matières ou une indication de
15 ce que sont ces documents. Je crois qu'à ce stade-ci, je ne suis
16 pas en mesure de pouvoir répondre. Je ne sais pas si le
17 gouvernement du Canada pourrait répondre? Peut-être vous pouvez
18 donner des informations?

19 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Alors, si c'est une
20 plainte quant au caractère adéquat du codage, on est tous sur la
21 même position. Si l'avocat de la Commission a des
22 préoccupations, on fera de notre mieux pour y remédier, mais ça
23 prend du temps, et si ça prend du temps, ça ralentit le
24 processus d'intégrer ceci à la base de données, ce qui est
25 vraiment la fonction de l'enquête pour que ça soit versé dans le
26 dossier numérisé.

27 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Monsieur le Commissaire,
28 je pense que la meilleure façon de le faire, c'est en dehors de

1 l'audience.

2 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Alors, je crois que, comme
3 je l'ai dit au départ, on encourage les avocats à soulever des
4 questions auprès des avocats de la Commission dès qu'elles
5 surviennent et pour que, dans la mesure du possible, ça puisse
6 être adressé de cette façon-là. Si ça ne peut pas être fait, et
7 on a besoin et on a besoin de mesures de redressement, c'est à
8 ce moment-là que vous me le signalez.

9 Je crois que votre préoccupation a été soulevée.
10 Je crois que les avocats de la Commission vont étudier la
11 situation.

12 J'aimerais revenir et souligner que j'ai reconnu
13 et je continue à reconnaître que c'est un défi pour les avocats
14 et certainement pour les avocats pour le gouvernement du Canada,
15 mais aussi les avocats pour toutes les parties concernées. Et je
16 crois que le... je comprends que vous sentiez de la frustration,
17 et ça se comprend entièrement à cause du calendrier comprimé
18 dans les temps pour la Commission.

19 Alors, si c'est possible d'offrir des
20 corrections, comme vous l'avez suggéré, je crois que c'est très
21 souhaitable, mais pas si ça veut dire qu'on ne pourra pas avoir
22 accès aux documents. Et je sais que ça, c'est une de mes
23 préoccupations de m'assurer que le dossier soit aussi complet
24 que possible. S'il y a vraiment une situation d'injustice, là,
25 j'examinerai la situation parce que l'objectif de cette
26 Commission, c'est d'être équitable et le plus ouvert possible
27 dans le contexte des contraintes à l'intérieur desquelles nous
28 fonctionnons.

1 Alors, c'est une façon de discuter avec les
2 avocats pour trouver comment remédier à cela parce que le
3 gouvernement du Canada est un joueur très important ici, comme
4 le sont les témoins, et donc, on veut s'assurer de faire de
5 notre mieux pour qu'il y ait la meilleure analyse possible de
6 leurs documents.

7 Alors, cela dit, je m'excuse d'avoir eu un ton où
8 j'ai sermonné un peu, mais on verra ce qu'on peut faire.

9 Alors, nous allons suspendre la séance jusqu'à
10 9 h 30 demain matin, et je crois que la journée de demain et les
11 autres journées seront très longues.

12 **LA GREFFIÈRE:** *The Commission is adjourned.* La
13 Commission est ajournée.

14 --- L'audience est ajournée à 18:44

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

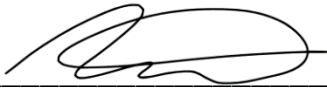
28

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24

C E R T I F I C A T I O N

I, Mitchell Kersys, a certified court reporter, hereby certify the foregoing pages to be an accurate transcription of my notes/records to the best of my skill and ability, and I so swear.

Je, Mitchell Kersys, un sténographe officiel, certifie que les pages ci-hautes sont une transcription conforme de mes notes/enregistrements au meilleur de mes capacités, et je le jure.



Mitchell Kersys